



Réseau
français
Villes-Santé

Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité

Recueil d'actions et synthèse de l'enquête menée auprès des villes et intercommunalités
membres du Réseau français Villes-Santé

v. 01/06/2025

Version publique



Introduction

En septembre 2023, le Réseau français Villes-Santé a lancé un nouveau groupe de travail (GT) portant sur la *santé des enfants, la santé des jeunes et la parentalité*. Ce GT est ouvert à tous les élus et techniciens des collectivités membres du RfVS. Les objectifs de ce GT sont de :

- Permettre des échanges de pratiques et retours d'expériences entre Villes-Santé.
- Identifier les leviers des collectivités pour améliorer la santé des enfants, la santé des jeunes et la parentalité.
- Outiller les Villes-Santé et valoriser leurs actions.
- Engager le dialogue avec les acteurs nationaux et institutionnels pour remonter les besoins, les attentes et les difficultés des Villes-Santé.

Afin de compléter les travaux et réflexions de ce groupe de travail, le RfVS a proposé aux Villes-Santé de renseigner leurs actions menées sur la *santé des enfants, la santé des jeunes et la parentalité* dans le cadre d'une enquête et d'un recensement d'actions ouverts entre juin et octobre 2024.

La première partie de ce document présente les retours reçus sur les 5 questions de l'**enquête** interrogeant les aspects de gouvernance, d'intersectorialité, de partenariat et d'actions sur les inégalités sociales et territoriales de santé.

La seconde partie recense des exemples d'actions visant à améliorer la santé des enfants, la santé des jeunes et la parentalité, portant sur des thématiques variées : *nutrition/alimentation, écrans, langage, santé bucco-dentaire, activité physique, 1000 premiers jours, compétences psychosociales, soutien à la parentalité, médiation santé, réduction des risques, santé environnement, santé mentale, handicap, prévention auditive etc.*

Les actions sont présentées en deux sections : santé des enfants & parentalité et santé des jeunes. Étant donné que certaines actions peuvent se retrouver dans ces deux catégories, un résumé des actions classées par public cible est proposé à la fin de ce document.

NB : ce document ne constitue pas une liste exhaustive des actions des Villes-Santé mais donne un aperçu des champs d'actions possibles, des modalités d'intervention, de partenariats, de moyens ainsi que les freins et leviers rencontrés par les villes.



Table des matières

A-Principales ressources du RfVS sur la santé des enfants, la santé des jeunes et la parentalité.....	5
Publications.....	6
Groupes de travail (GT).....	6
Espace réservé.....	7
Secrétariat du RfVS.....	7
B-Synthèse des résultats de l'enquête auprès des Villes-Santé	8
Villes-Santé répondantes.....	9
Synthèse des réponses.....	10
C- 42 fiches-actions issues des Villes-Santé sur la santé des enfants, la santé des jeunes et la parentalité.....	15
Santé des enfants & parentalité.....	18
BOURG-EN-BRESSE : Une voix(e) autrement.....	19
BOURG-EN-BRESSE : Naitre et Bien grandir avec les écrans à Bourg-en-Bresse.....	23
BOURG-EN-BRESSE : Santé bucco-dentaire des enfants à Bourg-en-Bresse.....	26
MONTREUIL : Classe cuisine.....	30
MONTREUIL : Mise à l'échelle d'une consultation prénatale de prévention dédiée aux (futurs) pères (PARTAGE 2).....	34
MONTREUIL : Sensibilisation à la sur exposition aux écrans chez les enfants.....	41
MONTREUIL : Le Goût des saisons.....	43
MONTREUIL : Guide de la parentalité en direction des agent.e.s de la Ville et du CCAS.....	47
MONTREUIL : Groupe de paroles parents d'enfants en situation de handicap.....	51
POITIERS : Formation CPS Périsco.....	53
POITIERS : Frotte Quenottes.....	55
BORDEAUX : Expérimentation Parcours 1000 premiers jours.....	59
LA ROCHELLE : « 1,2,3 santé ».....	62
LA ROCHELLE : Les écrans de mieux en mieux.....	65
LA ROCHELLE : Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP).....	68
LYON : Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens.....	71
LYON : Nourrir le lien entre nature et santé en milieu urbain.....	76
NICE : AmStramgGram' - Programme de lutte contre le surpoids et l'obésité infantile à Nice et de promotion de la santé des enfants.....	79
PORTO-VECCHIO : Club CLA (Accompagnement autour du Langage).....	85
PORTO-VECCHIO : Création d'un espace parentalité.....	88
PORTO-VECCHIO : Club CLE - Accompagnement autour de l'écriture et la Lecture.....	91

PORTO-VECCHIO : Projet Yoga.....	94
VALENCE : Nutrition dans les écoles – Année scolaire 2023-2024	97
VALENCE : OTDAM.....	100
VALENCE : Y'A Personne de Parfait – Programme de soutien parental.....	103
VALENCE : Actions en direction des familles : cafés parents, conférences-débats, théâtre forum	106
VALENCE : Formation des professionnels	108
GRENOBLE : Action santé mentale « le jardin du dedans ».....	110
GRENOBLE : Ateliers langage auprès d'enfants de moyenne section & animations de cafés des parents	112
EUROMETROPOLE DE METZ : Equipe mobile Parentalité « Soutenir les parents dans les 1000 premiers jours ».....	115
Santé des jeunes	120
POITIERS : Sonoram'Art Moderne.....	121
La Rochelle : Médiation Santé Jeunes	125
LA ROCHELLE : Dispositif de prévention et de réduction des risques en milieu festif : Prends soin de toi et veille sur tes amis.....	127
GRENOBLE : Dispositif d'aller-vers auprès des jeunes.....	131
ANNECY : Théâtre-forum, un outil participatif pour améliorer le « mieux vivre ensemble »	135
JURANCON : BIEN DANS TA PEAU ! Un parcours d'activités physiques dédié aux jeunes et aux personnes en réinsertion	139
LYON : Stratégie visant à améliorer la santé des jeunes.....	148
ROMANS SUR ISERE : Point Accueil Ecoute Jeunes La Parenthèse	150
EVRY-COURCOURONNES : FORMATION « sur mesure » Santé Mentale des Jeunes.....	151
LILLE : Le travail en transversalité comme moyen pour les collectivités d'agir face aux problématiques de santé mentale des jeunes.....	157
PARIS : Le Quartier santé du Quartier Jeunes (QJ), un lieu d'accueil inconditionnel au cœur de Paris.....	162
VILLEURBANNE : Point Accueil Ecoute Jeunes municipal de Villeurbanne.....	167
Tableau des actions classées par public cible	174
Le Réseau français Villes-Santé (RfVS)	177

A-Principales ressources du RfVS sur la santé des enfants, la santé des jeunes et la parentalité

Publications

Ouvrages :

- [Réduction des inégalités de santé : les villes agissent dès l'enfance](#) (2018)
- [« Santé parentalité : l'approche des villes »](#) (2013)

Recueil d'actions :

- [Réduction des inégalités sociales de santé dès la petite enfance](#) (2017)
- [Alcool et jeunes](#) (2016)
- Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité (2025) (ce document)

Point Villes-Santé (PVS)

- [PVS « Jeunesse, santé et bien-être »](#) (Janvier 2025)
- [PVS « Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens et autres substances préoccupantes pour la santé et l'environnement : quels leviers pour les villes et les intercommunalités ? »](#) (2024)
- [PVS « Santé des enfants et parentalité »](#) (à venir 2025)



Groupes de travail (GT)

Groupe de travail « Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité. Il est ouvert à tout agent (élu, technicien) [des Villes-Santé](#), quel que soit son service ou sa fonction. Pour être informé des travaux du groupe, connaître les dates de réunions, merci de vous inscrire au GT.

Huit réunions de travail se sont déjà tenues depuis 2023, sur les thématiques suivantes :

1. L'offre de soins santé des jeunes et prévention des conduites à risques.
2. La santé mentale des jeunes.
3. La santé des étudiants.
4. Les 1 000 premiers jours.
5. Les perturbateurs endocriniens.
6. Les inégalités sociales de santé durant l'enfance.
7. L'épuisement parental.
8. Accompagner les familles en situation de grande pauvreté.

Les présentations et comptes-rendus de l'ensemble de ces réunions sont disponibles sur l'espace réservé.

Groupe connexe « Villes Santé scolaire »

Le RfVS réunit depuis de nombreuses années 10 villes ayant la délégation de l'Éducation nationale afin de porter les services de « santé scolaire » : Paris, Lyon, Antibes, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Nantes, Strasbourg, Villeurbanne et Rennes.

› **Groupe réservé aux villes portant un service de santé scolaire.**

Espace réservé

Sur l'espace réservé du site internet du RfVS, les Villes-Santé ont accès à une multitudes de ressources et notamment aux :

- **Groupes de travail** en cours et clôturés (comptes-rendus, présentations, publications, dates des prochaines réunions etc.). Pour la présente thématique, rendez-vous sur le groupe de travail en cours « santé des enfants, santé des jeunes et parentalité ».
- **Ville-à-Villes** : le « Ville-à-Villes » est un service du RfVS réservé aux Villes-Santé. Vous pouvez utiliser ce service afin de poser une question que le RfVS soumettra aux autres Villes-Santé. Une synthèse des réponses sera ensuite publiée dans la rubrique du Ville-à-Villes. Cette rubrique contient des sujets traités en lien avec la santé des enfants, la santé des jeunes et la parentalité (liste non exhaustive) :
 - Septembre 2024 : 10 jours sans écran
 - Novembre 2023 : Espaces sans tabac aux abords des établissements scolaires municipaux
 - Février 2023 : Projet d'accueil individualisé (PAI)
 - Mars 2023 : Projet d'accueil individualisé
 - Octobre 2022 : Projet d'accueil individualisé
 - Mai 2022 : Exposition aux écrans des enfants de 0 à 3 ans
 - Novembre 2021 : Faire émerger un acteur en charge de la coordination de la santé des 3-11 ans
 - Juillet 2021 : Le Parcours Éducatif en Santé
 - Juin 2021 : Qualité de l'air intérieur dans les écoles et crèches
 - Juillet 2020 : Marché couches jetables
 - Mai 2020 : Consommation Protoxyde d'azote
 - Janvier 2020 : L'inclusion des enfants en situation de handicap
 - Janvier 2020 : Vérification des vaccinations à l'entrée à l'école maternelle
 - Février 2019 : Qualité de l'air dans les crèches
 - Février 2019 : Rôle des Maires dans le contrôle administratif de l'instruction dans la famille
 - Novembre 2018 : Mise en place de "bains douches" adaptés aux familles
 - Octobre 2018 : Processus de validation des PAI alimentaires
 - Octobre 2018 : Amélioration du PPMS en crèches ou haltes garderies
 - Septembre 2018 : Gestion d'établissement d'accueil de jeunes enfants (0-3 ans)
 - Juin 2018 : Accueil d'enfants en situation de handicap
 - Avril 2018 : Vaccinations obligatoires pour l'inscription aux services périscolaires
 - Mars 2018 : Produits d'entretien des établissements accueillants des jeunes enfants
 - Décembre 2017 : Utilisation des écrans par les enfants
 - Décembre 2017 : Accueil des enfants et adultes autistes dans les activités de loisirs



Secrétariat du RfVS

Pour toute question, information ou échange sur les thématiques « santé des enfants, santé des jeunes et parentalité » les Villes-Santé peuvent contacter **Audrey Gonneau**, chargée de mission en prévention et promotion de la santé au RfVS : audrey.gonneau@villes-sante.com; 06 50 87 33 48.

B-Synthèse des résultats de l'enquête auprès des Villes-Santé

Villes-Santé répondantes

De juin à octobre 2024, une enquête qualitative par questionnaire a été proposée aux Villes-Santé. Cinq questions ont été posées aux villes :

1. **Gouvernance** : Quelles mesures ou politiques votre ville/EPCI met-elle en place pour promouvoir la santé des enfants, la santé des jeunes, la parentalité ? Ces initiatives s'appuient-elles sur des stratégies, dispositifs ou plans (CLS, AVS, ...) ?
2. **Intersectorialité** : Comment travaillez-vous avec l'élu·e et les services Enfance / Petite enfance / Éducation ? Et plus généralement avec les autres services et les autres élus·es sur ces sujets ?
3. **Partenariat** : Quels sont vos principaux partenaires sur la santé des enfants, la santé des jeunes, la parentalité ? Quelle est la nature de ces partenariats ? (partage d'information, soutien financier, projet commun...)
4. **Inégalités sociales et/ou territoriales de santé** : Par quels moyens, votre ville/EPCI agit-elle sur les inégalités sociales et territoriales de santé auprès des enfants, des jeunes, des parents ? Des actions sont-elles menées dans les QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) ?
5. **Propositions** : Avez-vous une (ou des) proposition(s) afin de développer/optimiser l'action des villes/EPCI en faveur de la santé enfants, la santé des jeunes, la parentalité ?

Sept Villes-Santé ont répondu à l'enquête : l'Eurométropole de Metz et les Villes de : Poitiers, La Rochelle, Lyon, Nice, Valence et Riorges.

Dix formulaires ont été retournés (une même Ville-Santé pouvant remplir plusieurs formulaires).

Les répondants sont des agents issus des services/directions suivants :

- . Services santé/santé publique/accès aux soins/prévention et promotion de la santé (6)
- . Direction Éducation Jeunesse (1)
- . Service de Réussite Éducative (1)
- . Cohésion sociale (1)
- . Conseiller municipal (1)

Synthèse des réponses

Question 1. : Gouvernance : Quelles mesures ou politiques votre ville/EPCI met-elle en place pour promouvoir la santé des enfants, la santé des jeunes, la parentalité ? Ces initiatives s'appuient-elles sur des stratégies, dispositifs ou plans (CLS, AVS, ...) ?

NB : les réponses fournies par les Villes concernent davantage la santé des enfants et la parentalité.

À **Lyon**, les politiques visant à promouvoir la santé des enfants, la santé des jeunes et la parentalité s'appuient sur le Contrat Local de Santé (CLS) 2022-2027, sur les Ateliers Santé Ville (ASV) et le Contrat de Ville, sur les Cités éducatives ou encore la feuille de route politique des Élus de la Ville. Ces politiques reposent également sur un certain nombre de plans connexes : le Projet éducatif de Lyon 2021-2026 (pour les enfants de la maternelle au collège) notamment, avec un objectif spécifique de « resserrer le lien avec la nature et le vivant » (voir fiche action en page 77), Plan Nature de la Ville, Plan Piéton et Vélo de la Métropole, plans pluriannuels d'investissement de la Ville et de la Métropole.

Pour la ville de **Poitiers**, la santé des enfants est une priorité du CLS qui comporte un axe stratégique « *Promouvoir la santé dans les politiques éducatives et sociales* ». L'ASV est la déclinaison opérationnelle du CLS dans les quartiers prioritaires, cela se déclinant par des actions visant l'accès à la prévention et aux soins sur différentes thématiques : santé bucco-dentaire, écran, sommeil, santé mentale, alimentation, etc. En matière de santé environnement, l'accent est mis sur la lutte contre les perturbateurs endocriniens en agissant sur l'environnement (modification des marchés pour les produits d'entretien, changement des procédures de nettoyage des lieux recevant des enfants, etc.) et sur l'accompagnement des professionnels et des familles dans ces changements de pratiques. En matière de santé mentale, les actions visent le développement des CPS en agissant sur les postures éducatives et l'accès aux soins psychologiques.

À **Nice**, le CLS inclut également la santé des enfants ; thématique déjà intégrée dans l'Atelier Santé Ville. Une politique soutenue autour de la parentalité est aussi menée : soutien et aide à l'implémentation et au développement du Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP), participation aux réseaux parentalité et animation de commissions santé dans les QPV. La Ville a également créé un guide de la parentalité : de la grossesse à l'entrée au CP. Ce guide spécialement conçu pour les futurs et jeunes parents niçois offre des conseils pratiques sur les démarches administratives, la santé ou encore les activités à faire en famille.

La santé des enfants et la santé des jeunes est soutenue à travers la promotion des bons comportements en santé à tous les âges de la vie et donc dès le plus jeune âge afin de prévenir le risque d'apparition de maladie à l'âge adulte tant dans le champ la santé somatique que de la santé mentale.

La ville déploie également le dispositif Kit CAP qui soutient une stratégie éducative locale destinée à donner les moyens à tous les enfants de disposer d'atouts leur permettant d'être en bonne santé tout au long de leur vie, à partir des données de la recherche illustrant les politiques et pratiques efficaces pour promouvoir la santé et réduire les inégalités. Enfin, avec le centre de vaccination publique, la ville organise des séances de vaccination dans les QPV et dans les écoles.

L'Eurométropole de Metz travaille quant à elle à établir des passerelles en matière de prévention précoce et soutien à la parentalité dans les groupes de travail menés dans le cadre du CLS et de la CTG (Convention Territoriale Globale de services aux familles contractualisée avec la CAF). De la même façon, un travail de coordination, d'échanges et de partenariats est mené entre CLS, CTG et Cité Educative, Projet Éducatif Territorial (PEDT), Maison de la Jeunesse et de la Vie étudiante (tiers lieu), Maison des bébés, Maison de la Parentalité.

À **Riorges**, la commune n'intervient pas directement dans l'accueil des jeunes enfants et la parentalité car cette compétence a été déléguée à l'agglomération (depuis 2010). En particulier, les LAEP (Lieux d'Accueil Enfants Parents) sont gérés par l'agglomération mais qui, étant donné leur implantation bénéficient peu aux riorgéois. Pour autant, la Ville attribue une subvention (globale) à son centre social (de gestion associative) qui mène des actions en matière de soutien à la parentalité : permanence de l'EPE 1 fois par trimestre, secteur famille avec groupe de parole pour les mamans, soutien au départ en vacances, journée parents enfants, le tout animé par une conseillère en économie sociale et familiale (CESF). Le service de médecine scolaire n'est pas géré par la collectivité mais il est tout de même important de noter que l'arrondissement comptait 5 médecins scolaires en 2000 et qu'aujourd'hui il n'en reste plus qu'une... La principale action de la Ville réside dans l'accès aux soins avec la création en février 2022 d'un centre de santé municipal, ouvert naturellement à tous les âges et composée d'une infirmière ASALÉE, de deux secrétaires et des arrivées récentes fin novembre 2024 (généralistes, pédiatre). La pédiatre, qui travaille également à l'hôpital connaît particulièrement les questions de croissance, puberté, surpoids. Enfin, le centre de santé accueillera prochainement dans ses locaux, une consultation de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), une demi-journée par semaine.

À **La Rochelle**, la politique santé de la Ville permet de promouvoir la santé des familles (des enfants et des parents) à travers différents dispositifs portés par la Direction Santé Publique et Accessibilité (GT du Conseil Local de Santé Mentale, de l'Atelier Santé Ville, axe santé au sein des cités éducatives, réseau santé jeunes, programme d'éducation pour la santé en écoles, etc.). Cette thématique se retrouve aussi dans d'autres domaines : charte Ville sans perturbateur endocrinien, programme de végétalisation des cours d'école, suivi de la qualité de l'air intérieur, label Ecolo crèches. Enfin, les enfants sont impliqués dans la vie municipale à travers le conseil municipal des enfants par exemple.

Enfin, à **Valence**, la ville porte ce sujet à travers son CLS (Direction Santé Publique) avec la volonté affirmée d'être au côté des familles pour l'éducation des enfants et la promotion de la santé. La ville compte une adjointe à la famille et une chargée de projets parentalité qui est aussi une personne ressource pour les acteurs du territoire de la commune.

Question 2. Intersectorialité : Comment travaillez-vous avec l'élue et les services Enfance / Petite enfance / Éducation ? Et plus généralement avec les autres services et les autres élus-es sur ces sujets ?

Pour **l'Eurométropole de Metz**, l'intersectorialité se concrétise avec et à travers les partenaires réunis dans le cadre des groupes de travail du CLS ou des autres dispositifs cités précédemment (CLS, CTG et Cité Éducative, PEDT) : partage d'expérience et co-construction de projets.

À **Poitiers**, l'intersectorialité se matérialise sous différents aspects :

- . Des rencontres bilatérales entre la Direction petite enfance Parentalité et la Direction Salubrité Santé Publique (D2SP)
- . Des rencontres bilatérales entre la Direction Éducation Accueil Périscolaire et la D2SP
- . La création d'une commission transversale Santé au sein de la collectivité qui se réunit 2 fois par an pour intégrer la santé dans toutes les politiques publiques.

À **La Rochelle**, la Direction Santé Publique Et Accessibilité est en lien régulier avec le service Éducation / Temps de Vie de l'enfant à travers des réunions ASV, CLSM et cité éducative et aussi « au coup par coup » en fonction des besoins repérés.

Pour la Ville de **Lyon**, les élu·e·s des différentes thématiques sont conviés aux comités de pilotage ; les actions sont portées à leur validation politique et financière. Les élus d'arrondissement ont des temps

d'échange réguliers avec les élus centraux afin de discuter l'ancrage territorial de ces différentes actions et des éventuelles difficultés ou freins.

À **Nice**, les élus sont membres des comités de pilotage des différents programmes, et les équipes participent aux réunions, groupes de travail.

Un travail partenarial et en transversalité avec les services de la petite enfance, de la famille, de l'éducation et aussi avec la Prévention de la Délinquance est mené selon les besoins et les sollicitations :

- . Prévention et réduction des risques du mésusage des écrans.
- . Promotion des bons comportements alimentaires.
- . Promotion de l'activité physique pour lutter contre la sédentarité.

À **Valence**, le service santé travaille avec la direction Éducation jeunesse et des temps d'échanges thématiques sont organisés entre les services. Au sein de la direction Éducation jeunesse se trouvent les services scolaire, périscolaire, les centres sociaux municipaux, le programme de réussite éducative ce qui facilite les liens, le passage d'information, de questionnement, la co-construction d'actions. Des techniciens avec des compétences et des approches différentes sont en capacité de coanimer les actions, mobiliser le public. La compétence petite enfance est attribuée à Valence Romans Agglo ; le service Familles de la ville et la direction des Familles de l'agglomération travaillent ensemble tout au long de l'année. Les orientations sont données par l'élue qui est présente sur les différents temps proposés suivant ses disponibilités.

Question 3. Partenariat : Quels sont vos principaux partenaires sur la santé des enfants, la santé des jeunes, la parentalité ? Quelle est la nature de ces partenariats ? (partage d'information, soutien financier, projet commun...)

Les partenariats cités par les villes sont multiples et variés. Ils vont du partage d'information au soutien financier. Les partenariats institutionnels et associatifs sont particulièrement présents ; le premier permettant généralement le soutien financier des actions (ARS, CAF, Métropole) et le second, le déploiement des actions sur le terrain. Le partage d'information apparaît systématiquement comme une composante des partenariats, notamment pour la coordination des actions.

Les principaux **types** de partenaires cités par les villes répondantes sont :

- . Les institutions publiques
- . Les associations
- . Les acteurs de la société civile
- . Les établissements de santé
- . Les dispositifs éducatifs

ARS, services de santé de l'Éducation nationale, associations locales, Directions Petite enfance-Enfance, Direction Éducation, CAF, Métropole, Maison des adolescents, de la parentalité etc.

Les partenariats mentionnés par les villes répondantes concernent :

- . Des projets communs
- . Le partage d'information
- . Le soutien financier
- . La coordination des actions

Question 4. : Inégalités sociales et/ou territoriales de santé (ISTS) : Par quels moyens, votre ville/EPCI agit-elle sur les inégalités sociales et territoriales de santé auprès des enfants, des jeunes, des parents ? Des actions sont-elles menées dans les QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) ?

Pour agir sur les inégalités sociales et territoriales de santé, les Villes-Santé répondantes coordonnent et financent des actions dans le cadre des Cités éducatives en QPV. Par exemple, **l'Eurométropole de Metz** met en place des groupes de parole entre parents, des ateliers ludiques parents-enfants, un programme d'éducation thérapeutique du patient pour le surpoids et l'obésité infantile, des ateliers jeux et lecture pour prévenir les troubles du langage, école du sport, etc. La Métropole accompagne également des enfants et des familles d'enfants en situation de handicaps dans le cadre de dispositif dédié « Répét-Inclusion » avec l'appui des EAJE et ACM et coordonné par une équipe pluridisciplinaire des PEP LOR'EST.

L'ASV est majoritairement mobilisé, notamment pour cibler les enfants et les jeunes dans les QPV (**Poitiers, La Rochelle, Lyon**). La ville de **La Rochelle** porte également un dispositif de médiation santé jeunes sur un quartier et une action d'aller-vers les parents. Pour ce faire, les équipes s'installent par exemple sur les parvis d'écoles avec les partenaires. Les partenariats constituent également un levier pour agir sur les ISTS ; ils apportent soit une expertise (équipes spécialisées), soit une aide pour la mise en place des projets, du partage d'information etc. Les CLS sont également mobilisés, comme à **Lyon**, où les inégalités sociales de santé (ISS) constituent une priorité du CLS ; ce qui se manifeste par l'inclusion des populations des QPV dans les projets soit par des initiatives d'aller-vers soit une invitation spécifique sur les événements à impact. À **Valence**, la Direction Santé Publique prête une attention particulière aux ISS en favorisant et facilitant la participation des écoles situées en QPV. Toujours à **Valence**, le service de réussite éducative a également mis en place une analyse de besoins (ABS) et porte un projet de structures de quartiers municipales ou associatives. Le portage des actions par la Ville/l'agglomération/le contrat de ville est également cité comme levier pour agir sur les ISTS.

Question 5.: Propositions : Avez-vous une (ou des) proposition(s) afin de développer/d'optimiser l'action des villes/EPCI en faveur de la santé enfants, la santé des jeunes, la parentalité ?

Les 10 propositions reçues par les Villes-Santé ont été classées en 6 catégories :

- 1. Développer l'offre de projets d'accompagnement des parents,** des propositions favorables au répit parental, des rencontres entre parents etc.
- 2. Favoriser le travail multi-partenarial des acteurs professionnels.**
 - . Sur les quartiers prioritaires autour de projet commun.
 - . En garantissant la mise en place d'une dynamique partenariale entre les acteurs et du travail en réseau.
 - . En développant plus de temps d'échange interprofessionnels pour proposer des actions en lien avec le terrain.
- 3. Coconstruire des projets avec les enfants et leurs parents dans une démarche renforcée de démocratie participative.**
 - . Développer plus de temps d'échange avec les habitants.
- 4. Intégrer la santé dans toutes les politiques** notamment par l'acculturation des élus et des agents des directions traditionnellement peu intégrées aux enjeux de santé (les déterminants de la santé, les rôles partagés dans l'amélioration de la santé...).
- 5. Utiliser davantage une approche ludique dans les projets de santé afin de rendre les messages plus accessibles et ainsi de faciliter les changements de comportement.**
- 6. Travailler la pérennisation des financements des projets pour assurer leur durabilité.**
 - . Assurer une pérennité des projets pour espérer un changement favorable dans les comportements (ressources humaines, matérielles et financières).

**C- 42 fiches-actions issues
des Villes-Santé sur la
santé des enfants, la santé
des jeunes et la parentalité**

11 Villes-Santé ont répondu au recensement des actions sur la santé des enfants, santé des jeunes et parentalité lancé par le RfVS entre juin et octobre 2024. **34 actions ont ainsi été répertoriées.**

Bourg-en-Bresse

1. Santé mentale DRE
2. Ecrans
3. Santé bucco-dentaire

Montreuil

4. Classe cuisine
5. Consultations des pères
6. Sensibilisation à la sur exposition aux écrans chez les enfants
7. Le goût des saisons
8. Guide interne parentalité
9. Groupe de paroles parents d'enfants en situation de handicap

Poitiers

10. Sonoram'Art Moderne
11. Formation CPS Périsco
12. Frotte Quenottes

Bordeaux

13. 1000 premiers jours

La Rochelle

14. 1,2,3 santé
15. Les écrans de Mieux en mieux
16. Médiation santé jeunes
17. PSFP
18. Prends soin de toi et veille sur tes amis

Lyon

19. Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens
20. Nourrir le lien entre nature et santé en milieu urbain

Nice

21. AmStramgGram'

Porto Vecchio

22. Club CLA (Accompagnement autour du Langage)
23. Création d'un espace parentalité
24. Club CLE (Accompagnement autour de l'Écriture et la Lecture)
25. Projet yoga

Valence

26. Nutrition dans les écoles
27. OTDAM
28. Y'app : ya personne de parfait
29. Actions en direction des parents : cafés parents, conférences-débat, théâtre forum
30. Formation des professionnels

Grenoble

31. Action santé mentale « le jardin du dedans »
32. Ateliers langage et cafés des parents
33. Dispositif d'aller-vers auprès des jeunes

Metz Métropole

34. Équipe mobile Parentalité « Soutenir les parents dans les 1000 premiers jours »

De plus, dans le cadre des rencontres nationales 2025 du RfVS et du colloque « Jeunesse, santé et bien-être » à Besançon, **8 villes** ayant répondu à l'appel à communication ont donné leur accord afin que les fiches soient recensées dans le présent document.

Ces **8 fiches actions** portent spécifiquement sur la **santé des jeunes** :

Annecy

35. Théâtre-forum, un outil participatif pour améliorer le « mieux vivre ensemble »

Jurançon

36. BIEN DANS TA PEAU ! Un parcours d'activités physiques dédié aux jeunes et aux personnes en réinsertion

Lyon

37. Stratégie visant à améliorer la santé des jeunes

Evry-Courcouronnes

38. FORMATION « sur mesure » Santé Mentale des Jeunes

Romans sur Isère

39. Point Accueil Ecoute Jeunes La Parenthèse

Lille

40. Le travail en transversalité comme moyen pour les collectivités d'agir face aux problématiques de santé mentale des jeunes

Paris

41. Le Quartier santé du Quartier Jeunes (QJ), un lieu d'accueil inconditionnel au cœur de Paris

Villeurbanne

42. Point Accueil Ecoute Jeunes municipal de Villeurbanne

Ces **42 fiches-actions** sont détaillées par la suite.



Santé des enfants & parentalité

BOURG-EN-BRESSE : Une voix(e) autrement

Date de rédaction de la fiche-action : 26.05.2023

Période/durée	Octobre 2022 à janvier 2023
Échelle de territoire concerné	Ville Bourg en Bresse
Porteur/pilote principal	Dispositif de réussite éducative
Services et élus de la collectivité impliqués	Adjointe à la solidarité, au handicap, aux liens intergénérationnels, à l'hygiène et santé publique et adjoint à l'action éducative et à la petite enfance.
Partenaires	Centre psychothérapeutique de l'AIN
Budget :	5 000€ (Ville et CAF)
<ul style="list-style-type: none">• Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé)	17 8000€
<ul style="list-style-type: none">• Contribution de votre collectivité	2 645€
<ul style="list-style-type: none">• Partenaires financiers	CAF REAAP
Thématique(s) de l'action	<p>Type de projet/démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Agir sur un cadre de vie favorable à la santé mentale<input checked="" type="checkbox"/> Permettre un mode de vie favorable à la santé mentale<input checked="" type="checkbox"/> Agir sur l'accès aux soins en santé mentale <p>Éventuelles spécificités du territoire concerné :</p> <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <p>Déterminants de la santé mentale concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Soutien social : pair-aidance, écoute, etc.<input checked="" type="checkbox"/> Education<input checked="" type="checkbox"/> Arts et culture<input checked="" type="checkbox"/> Exclusion sociale, discriminations

Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)

Le dispositif Programme de réussite éducative (PRE) a été mis en place en 2005. Il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative (principalement en quartiers prioritaires) Les actions répondent à des besoins de l'enfant identifiés au préalable : santé, accompagnement scolaire et éducatif, prévention du décrochage scolaire, soutien à la parentalité, actions culturelles, sportives, de loisirs.

Complexification des situations familiales :

Les familles accompagnées au sein du DRE rencontrent de nombreuses difficultés sur le plan de la parentalité. Ceci, dans sa dimension psychologique, morale, culturelle, sociale.

Prégnance de l'axe d'accompagnement santé mentale :

- Nous repérons des fragilités mettant en question les compétences psycho sociales (CPS) : le manque confiance en soi (compétences parentales, estime de soi des enfants), la persévérance, la communication, relations interpersonnelles, la gestion des émotions, développement de la pensée critique (identité), autorégulation (planification/ organisation).
- Dimension sociale dans les besoins en santé : poids des comportements individuels (consommation, alimentation, sédentarité, sommeil, écrans absence recours soin préventifs) relevant de l'éducation (santé mentale).
- Peu d'ouverture culturelle.

Corrélation entre réussite éducative/ santé mentale et communication intrafamiliale

- . Méconnaissance identité et histoire familiale/ amoindrissement des capacités d'ancrage, de projection.
- . Parcours sociaux difficiles, faits de ruptures, parcours migratoires traumatiques / « empêchement »
- . Manque d'ouverture sur l'extérieur / Compétences Psycho Sociales peu développées
- . Difficultés de maîtrise de la langue française / impact sur communication
- . Difficulté à s'inscrire dans la continuité, pérennité / peu de mobilisation

📌 Objectif(s)

Sensibiliser le public à l'impact de la communication intrafamiliale sur l'épanouissement de l'enfant

- . Offrir l'opportunité à ces familles de « se raconter » et d'être « entendues ».
- . Permettre de questionner les modèles communicationnels, de références.
- . Combiner supports artistiques et valorisation des compétences parentales
- . Créer un espace d'expression, d'écoute et d'échange innovant
- . Rendre les familles actrices et viser plus de mobilisation et de bien être dans la cité.

📌 Déroulé de l'action

Ateliers collectifs parents/ enfants /Ecriture, slam / rap/ récits de vie

Finalité : mettre en mots/en musique/ chanson le quotidien ou le passé individuel ou familial.

- . Utilisation des conditions naturelles d'apprentissage des compétences : partage expériences/ interactions/observation/ imitation
- . Parentalité/ santé mentale/ réussite éducative dans QPV.
- . 10 séances (2h) + 1 restitution publique
- . 5 familles
- . Utilisation support musical universel qui permet à la fois d'exprimer son identité, ses origines, de mettre en commun.
- . Co portage avec infirmière Carrefour Santé Mentale Précarité+ élaboration de projet coordinatrice CLSM
- . Un intervenant artistique + un vidéaste
- . Accompagnement infirmière, référents de parcours DRE + coordonnatrice
- . Financement DRE/ CAF REAAP

📌 La santé mentale a-t-elle été explicitement prise en compte dans la construction ou le déroulé de l'action ? Comment ?

Oui, dans le co portage des séances avec une infirmière psychiatrique afin que les éventuelles difficultés abordées puissent être « contenues » et/ ou accompagner de manière complémentaire avec les travailleurs sociaux du DRE + aide à l'élaboration de la coordinatrice du contrat local de santé mentale (CLSM). Certaines familles étaient accompagnées conjointement par CSMP / DRE avant le projet, d'autres non.

La question des Compétences Psycho Sociales des enfants mais aussi la transmissions de celles-ci de la part des parents étaient ainsi à l'œuvre.

📌 Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?

Au regard des objectifs d'accompagnement du public DRE : cette action a offert d'autres modalités de relation accompagnant/ accompagnés. Ceci, par sa **dimension collective** mais aussi et surtout grâce au **medium du slam et de l'écriture**.

Aussi, Elle a permis de favoriser **la place centrale des familles** dans la construction de leur projet en les rendant concrètement **actrices**, en impulsant une **dynamique systémique** de l'accompagnement à la parentalité. Mettre en perspective le parcours de l'enfant de la sorte, semble avoir sensibilisé le public à l'importance de regarder les fragilités mais aussi les **potentialités** des enfants et des parents (CPS). La mobilisation par la « **coéducation** » semble aussi avoir fait sens et avoir été plus stimulante pour ces familles en difficultés qui peinent parfois à trouver de l'espace psychique pour mener un travail **d'observation** de leur situation et donc à engager une dynamique **d'évolution ou de changement**. En effet, notre travail quotidien d'aide à la « traduction » des besoins et des demandes des personnes accompagnées a pris une dimension nouvelle.

Aussi, le partenariat avec une infirmière du CSMP a permis d'accueillir sereinement ce travail très engageant sur le plan de l'identité et de l'estime de soi. En effet, la question de la santé mentale reste étroitement liée aux questions des transmissions intrafamiliales étant à l'œuvre dans le processus de parentalité. Ceci notamment auprès du public DRE qui connaît des parcours sociaux difficiles et/ ou migratoires traumatiques, ayant un impact important sur le champ de la réussite éducative.

📌 **Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?**

- **Typologie du public** : Les objectifs ont été atteints mais se sont manifestés avec une temporalité et à des niveaux différents de ceux qui avaient été projetés. Nous nous sommes adaptés à ces parents et enfants qui pour la plupart n'avaient jamais été « entendus » et au fait que cela constituait déjà une étape importante, un effort colossal pour certains. Nous avons visé la **communication** entre enfants et parents et il a fallu dans un premier temps inviter à l'échange avant que les familles puissent s'approprier la dimension parentale du projet.
- **La catégorie d'âge** envisagée lors de la construction initiale du projet était plutôt les adolescents avec ou sans leur fratrie mais nous avons dû ajuster le projet aux enfants de moins de 12 ans par faute de disponibilité ou accord des parents. Cette tranche d'âge demandant un temps d'attention et supposant des modalités de relation aux parents différentes, il nous a fallu rechercher des moyens de les canaliser différemment : support atelier écriture différent (texte à trous, utilisation de pictogramme ou image pour faire support à la création).
- **Nombres de participants** : nous avons pressenti 10 familles soit 20 à 25 personnes. Le groupe a finalement été composé d'une quinzaine de personnes en raison du **créneau horaire** du mercredi après-midi qui est souvent occupé par les activités extra scolaires. Le plus petit groupe a permis d'installer de la proximité, de la confiance et de la disponibilité psychique pour la concentration requise par le support artistique.
- **La localisation** du déroulement de projet avait été pensé dans un lieu culturel afin d'allier accès ludique et valorisant à un lieu culturel et proposition d'un lieu neutre (public QPV), non rattaché à un quartier en particulier. Cela n'ayant pas été possible, nous avons occupé une salle communale en centre-ville, assez vaste, qui détenait une scène. Elle a étonnement été appréciée par les familles qui l'ont trouvée impressionnante et assez accessible sur le plan de la locomotion. Elle a été bien investie bien que les accompagnants auraient préféré une salle plus « contenante » sur le plan de l'attention des enfants et plus propice à l'introspection recherchée.

📌 **L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?**

Oui, accès à l'information : Sensibilisation à la notion de santé mentale (bien être), à l'impact sur la famille, la parentalité, aux compétences psycho sociales qui contribuent au développement harmonieux de l'enfant et soutien de ses parents.

📌 **La mise en œuvre de cette action a-t-elle permis de tirer des apprentissages ?**

- . **Assiduité** : le fait d'adapter la dynamique des ateliers à la demande « d'immédiateté » du public a permis une réelle « accroche » par une valorisation rapide et stimulante pour les parents comme les enfants.
- . **Socialisation** : L'appartenance à un groupe, dans la durée, avec un objectif commun a permis aux enfants comme aux parents de mesurer l'importance et le plaisir de s'engager soi et cela aux côtés des autres.
- . **Support artistique** : Les émotions exprimées par les participants au travers du support artistique donne lieu à des échanges spontanés/ consentis et peuvent être mis en perspectives.

📌 **En quoi cette action contribue-t-elle à améliorer la santé mentale des habitants ? (Impacts, effets ou résultats observés, éléments d'évaluation, indicateurs, etc.)**

Impact direct sur le bien être :

- . Motivation, mobilisation, assiduité
- . Amélioration de la confiance en soi
- . Implication dans le groupe, dans la famille, la société, accès à des modèles communicationnels apaisés
- . Réconciliation avec la notion d'apprentissages (autres biais que scolaire/ ou emploi) / moins de stress.
- . Amélioration des capacités d'évolution, d'ajustement à des situations du quotidien

📌 **En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer « la santé mentale dans toutes les politiques » (rapprochement entre services et entre élus, sensibilisation d'acteurs, etc.) ?**

Cette action met en exergue le fait que l'ouverture culturelle (et/ou sportive) peut être un support à l'accès à une bonne santé mentale, à une parentalité/une éducation apaisées, peut se positionner en prévention des situations problématiques sur le plan de santé mentale. En effet, sensibiliser à la santé mentale des parents, des enfants, peut permettre d'enrayer des situations « d'empêchement », de futur handicap, au sein du domaine scolaire notamment. Ainsi, cette action contribue à intégrer la santé mentale dans la politique de la ville et la politique éducative globale de la Ville, elle-même étroitement liée au service de l'action culturelle et sportive de la Ville, et citoyenneté.

BOURG-EN-BRESSE : Naitre et Bien grandir avec les écrans à Bourg-en-Bresse

Date de rédaction de la fiche-action : 12.08.2024

Période / durée :	2023 – 2024- 2025
Échelle de territoire concerné :	Bourg-en-Bresse
Porteur/pilote principal :	Mairie de Bourg-en-Bresse (Service Hygiène et Santé Publique)
Rôle de la collectivité :	Pilotage
Services et élus de la collectivité impliqués :	Ville de Bourg-en-Bresse (SHSP, Direction enfance-jeunesse) + services associés : Tranquillité Publique, Animation de la vie sociale, Action culturelle, Communication
Partenaires :	Education Nationale (écoles publiques de Bourg-en-Bresse), centres de loisirs (ADSEA, ALFA3A), centres sociaux (ALFA3A), EVS Plateau, ADEA, Police Nationale
Budget :	18 000€
• Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé)	15 500€
• Contribution de votre collectivité	2 500€
• Partenaires financiers	MILDECA
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input checked="" type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p>
Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)	<p>Contexte :</p> <p>De nombreux acteurs locaux observent des usages problématiques des écrans, provoquant des risques pour la santé globale des enfants et souhaitent agir.</p> <p>Par ailleurs, un plan numérique s'est développé dans les écoles et l'utilisation du numérique s'est renforcé compte-tenu de la pandémie.</p> <p>Les écrans sont partout dans les familles et les lieux publics et apportent de nombreux bénéfices.</p>

La prévention des risques associés à l'usage des écrans est un enjeu actuel fort.

Les professionnels et les habitants ont besoin de repères et de soutien pour se situer et si besoin agir.

La Ville a inscrit ce sujet dans le plan de mandat avec une priorité en direction des enfants de 0 à 12 ans.

Objectif(s) :

Général : Délimiter la frontière qui sépare les écrans qui rendent service des écrans qui asservissent.

Spécifiques :

- Sensibiliser/ accompagner les professionnels des structures municipales
- Eclairer et accompagner les familles sur la question des écrans au quotidien
- Donner des repères sur l'usage des écrans et promouvoir les activités sans écran.

Opérationnels :

- Lancer officiellement le projet écrans / mobiliser les acteurs (colloque)
- Réaliser une formation-action auprès des professionnels et les outiller
- Créer et diffuser un (des) outil(s) repère(s) aux parents des 0 – 12 ans
- Réaliser un défi collectif « moins d'écrans » auprès des enfants
- Programmer des animations « moins d'écrans » sur la Ville et dans les structures municipales à destination des familles et du grand public.

Déroulé de l'action :

1/ Organiser le lancement officiel du projet de fin de mandat « Naitre et Bien grandir avec les écrans » auprès des professionnels et des représentants d'habitants lors d'un temps fort (ateliers). [Fait le 14 décembre 2023.](#)

2/ Mettre en place une formation – action à destination d'un groupe de 20 professionnels des structures municipales (crèches, écoles maternelles et élémentaires, centres de loisirs, centres sociaux, médiathèques) par un prestataire en fonction d'un cahier des charges précis. Cette formation aura pour objectifs de donner aux professionnels des repères sur l'usage des écrans, de les accompagner dans la création d'un outil et l'animation d'activités. [Réalisée en mars-avril 2024.](#)

3/ Création d'un outil repères sur les écrans par les professionnels formés. [\(en cours de création pour une diffusion en fin d'année 2024 : affiche, dépliant, podcasts\)](#)

	4/ Programmation des animations dans les structures municipales et dans la Ville : activités proposées par les professionnels et défi collectif auprès des enfants. (en cours sur 2024 et 2025 : animations parents-enfants, groupe de parole parents – professionnel, conférence...)
Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> . Réel besoin du terrain. . Volonté politique (implication des élus, projet municipal « Naitre et Bien grandir à Bourg en Bresse ») . Mobilisation des professionnels sur le temps de lancement et la formation-action.
Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?	<ul style="list-style-type: none"> . Recherche de subventions (1 an de retard) . Charge de travail des services et des partenaires pour une implication totale
L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?	En cours via le renforcement des compétences de professionnels, le travail en partenariat, l'organisation d'une formation et des réflexions sur les postures professionnelles face à cette thématique auprès du public.
Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (Résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> . Un désarroi des professionnels et des parents face à ce sujet (besoin d'outils repères, de conseils, ...). . Une belle mobilisation et implication des professionnels de différents champs sur cette problématique chez les enfants et les jeunes. . Un travail de sensibilisation qui doit perdurer auprès des enfants, des familles et des professionnels.
Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> . Action en cours . Mobilisation de 60 professionnels lors du temps de lancement du projet . 17 professionnels formés pendant 4 journées . 5 écoles participantes au défi moins d'écrans ou à la semaine des médias . Permis Internet déployé dans 13 écoles (CM2)
Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)	Invitation presse lors du temps de lancement le 14 décembre 2023 (article dans le journal « Le Progrès » + émission Radio)
En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?	<ul style="list-style-type: none"> . Inscription du projet dans le projet municipal « Naitre et Bien grandir à Bourg en Bresse » porté par plusieurs élus. . Inscription dans une dynamique locale.

BOURG-EN-BRESSE : Santé bucco-dentaire des enfants à Bourg-en-Bresse

Date de rédaction de la fiche-action : 12.08.2024

Période / durée :	2024- 2025
Échelle de territoire concerné :	Bourg-en-Bresse
Porteur/pilote principal :	Mairie de Bourg-en-Bresse (Service Hygiène et Santé Publique)
Rôle de la collectivité :	Pilotage
Services et élus de la collectivité impliqués :	Ville de Bourg-en-Bresse (SHSP, Direction enfance-jeunesse)
Partenaires :	CPAM, Éducation Nationale, PMI (Département), ARS, UFSBD, URPS dentaire, Croix-Rouge (camion dentaire), Ain Appui, Promotion Santé Ain, Ordre des dentistes, Ecoles d'infirmières et de sage-femmes, centre social Terre en couleurs
Budget :	5 800€
<ul style="list-style-type: none"> Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	5 800€
<ul style="list-style-type: none"> Contribution de votre collectivité 	2 300€
<ul style="list-style-type: none"> Partenaires financiers 	Contrat de Ville (3500€)
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Parentalité</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination...</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé</p> <p><input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles</p> <p><input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p>

Description de l'action**(contexte, objectifs, déroulé...)****Contexte :**

De plus en plus d'enfants, repérés par le corps enseignant, la médiatrice santé, le DRE, ... ont des problématiques de santé bucco-dentaire (caries, abcès, ...). Ces difficultés ont un impact sur la santé de l'enfant (physique et mentale) et sur ses apprentissages (assiduité scolaire).

Les enfants repérés sont de plus en plus jeunes (dès 2-3 ans), les habitudes familiales en matière d'hygiène buccodentaire et d'alimentation sont souvent en cause. La situation est encore plus marquée dans les QPV.

Le taux de recours au chirurgien-dentiste en 2023 en France : 30% à 3 ans, 53% à 6 ans, 67% à 9 ans.

Canton de Bourg-en-Bresse : 28% des enfants de 3 à 24 ans ont bénéficié d'un bilan bucco-dentaire en 2023.

QPV de Bourg (M T dents) : 10% à la Croix-Blanche, 14% à la Grande Reyssouze.

Le recours au dentiste est de plus en plus complexe à Bourg -en-Bresse pour les enfants.

La prévention est donc essentielle et doit être renforcée.

Objectif(s) :

- . **Objectif général** : Améliorer le parcours de santé bucco-dentaire des enfants
- . **Objectif stratégique** : Développer la prévention et le dépistage bucco-dentaire des enfants
- . **Objectifs spécifiques** : Sensibiliser les enfants et leurs familles à la santé bucco-dentaire
- . Développer les pratiques d'hygiène bucco-dentaire des enfants de manière ludique

Déroulé de l'action :

Programmation d'interventions régulières de sensibilisation à la santé bucco-dentaire auprès des enfants (de la crèche à l'élémentaire) et des futurs parents.

- Futurs parents :

1/ Sensibilisation à l'hygiène buccodentaire des tout-petits / prévention carie du biberon. Échanges sur les pratiques culturelles, les freins lors du suivi de grossesse par une sage-femme / infirmières puéricultrice PMI.

2/ Expérimentation d'un temps collectif auprès des parents au Centre social Terre en couleurs après 16h (récupération enfants) avec distribution de kits de brossage (Ville), remise d'un flyer en plusieurs langues par la PMI. Intervenant : Promotion Santé Ain ? Fréquence : 2 fois par trimestre d'octobre à juin 2025 soit 6 interventions ?

- Enfants de 0 à 3 ans :

1/ action à expérimenter avec 2 EPE volontaires (Peloux, Terre des Fleurs) : séance de sensibilisation auprès des familles (lien alimentation). Kits de brossage (Ville). Intervenant : Promotion Santé

	<p>Ain ?</p> <p>2/ enfants hors EPE : animation en salle d'attente de PMI au Centre social Terre en couleurs par une EJE avec kits de brossage (Ville), remise d'un flyer en plusieurs langues par la PMI, en QPV (TDF / liens action « premiers pas vers l'école »)</p> <p>- Enfants en MS (4/5 ans) : focus sur la SBD lors de la visite de PMI</p> <p>- enfant : dépistage par la puéricultrice PMI dans les 16 écoles publiques et remise d'un flyer en plusieurs langues aux parents, distribution d'un kit de brossage (ville)</p> <p>- parents : 8 écoles en QPV :</p> <p>1/ temps collectif avant ou après la visite de PMI (dans école ? centre social ?) Intervenants : Promotion Santé Ain ? UFSBD ?</p> <p>2/ convocation individuelle par la PMI si besoin. Accompagnement possible par la médiatrice santé (lever les freins)</p> <p>- Enfants en GS et CP : Programme M T Dents intervention de Promotion Santé Ain en classe, avec remise de kit de brossage (CPAM) + dépistage dans quelques écoles en QPV</p> <p>- Enfants en élémentaire : intervention en classe (CE2) en QPV. Distribution de kits de brossage (ville). Intervenants : santé scolaire / étudiants en santé ?</p> <p>- Réflexion mise en place brossage de dents à l'école</p> <p>Liens avec l'épicerie solidaire et les associations caritatives / besoins en brosses et dentifrice dans la durée.</p>
Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?	Réel besoin du terrain (plusieurs remontées de professionnels). Volonté politique (implication des élus, projet municipal « Naitre et Bien grandir à Bourg en Bresse »)
Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?	Manque de moyens humains (dentistes) sur le territoire, problème d'accès aux soins des enfants
L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?	En cours via le renforcement des compétences de professionnels, le travail en partenariat, la sensibilisation des familles à cette thématique
Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (Résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> . Le souci d'accès aux soins dentaires chez les enfants revient en permanence dans les échanges de prévention bucco-dentaire. . Un besoin de se coordonner autour de cette problématique. . Un travail de sensibilisation qui doit perdurer auprès des enfants et des familles.
Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)	<p>Action en cours</p> <p>Chiffres M T dents : Canton de Bourg-en-Bresse : 28% des enfants de 3 à 24 ans ont bénéficié d'un bilan bucco-dentaire en 2023.</p> <p>QPV de Bourg (M T dents) : 10% à la Croix-Blanche, 14% à la Grande Reyssouze.</p> <p>Implication de 2 crèches, d'un centre social, des 16 écoles publiques dans la démarche sur 2024 / 2025.</p> <p>630 enfants en QPV seront sensibilisés.</p>

<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Invitation presse lors d'une séance de prévention en GS (Radio B), Post sur les réseaux sociaux de la Mairie de Bourg-en-Bresse</p>
<p>En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?</p>	<p>Inscription du projet santé-bucco-dentaire des enfants dans le projet municipal « Naitre et Bien grandir à Bourg en Bresse » porté par plusieurs élus. Inscription dans une dynamique locale.</p>

MONTREUIL : Classe cuisine

Date de rédaction de la fiche-action : 22.07.2024

Période / durée :	Action annuelle, reconduite - 3 semaines par année scolaire
Échelle de territoire concerné :	Commune
Porteur/pilote principal :	CMS – Service diététique
Rôle de la collectivité :	Animation de l'action
Services et élus de la collectivité impliqués :	Direction de la santé – Service centres municipaux de santé Service communal d'hygiène et de santé Direction de l'Éducation – Services Affaires scolaires et Restauration collective Direction de l'Enfance Direction Propreté des bâtiments Direction des Sports
Partenaires :	Éducation Nationale Association Salut les co'pains
Budget :	Environ 15 000 euros
• Partenaires financiers	ARS
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input checked="" type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p>

**Description de l'action
(contexte, objectifs,
déroulé...)**

Contexte :

Depuis 2000, le Plan National Nutrition Santé (PNNS) a fait de la lutte contre l'obésité une priorité. Dans ce cadre, il propose des repères de consommation permettant d'équilibrer son alimentation.

Un des axes majeurs de cette campagne de prévention est de promouvoir la consommation de fruits et légumes et de diminuer le nombre de petits consommateurs de fruits et légumes.

Depuis 2003, le plan municipal de lutte contre l'obésité des enfants en âge scolaire de la ville de Montreuil s'inscrit dans la dynamique du PNNS, en mettant en place des projets de proximité à destination des enfants et de leur famille, comme la « classe cuisine », conduit par deux diététiciennes employées par la ville.

Objectif(s) :

La classe cuisine a pour principal objectif d'améliorer le comportement alimentaire des enfants en s'appuyant sur le plaisir de faire, de consommer et de déguster des préparations qu'ils ont réalisées.

Le projet vise à :

- faire découvrir et cuisiner les aliments courants afin de réaliser des repas complets, savoureux et équilibrés,
- avoir des notions d'équilibre alimentaire et de dégustations,
- sensibiliser sur l'importance de l'activité physique,
- partager les repas dans la convivialité,
- visiter différents lieux de confection alimentaire et rencontrer des professionnels,
- produire un carnet de bord regroupant photos, recettes etc.

Déroulé de l'action :

1. Sélection des écoles
2. Réunion de présentation du projet
3. Séance de prérequis en classe par la diététicienne
4. Réalisation de la semaine transplantée

CLASSE CUISINE

Année ---/---

JJ mois au JJ mois AAAA

Mme NOM

Ecole : Nom

niveau classe

NB élèves

Pré-requis : date

Intervenantes : Prénom(s)

	Lundi date	Mardi date	Mercredi	Jeu date	Vendredi date
	Diététicienne(s) Prénom(s)	Diététicienne(s) Prénom(s)		Diététicienne(s) Prénom(s)	Diététicienne(s) Prénom(s)
MATIN	Introduction Présentation de la semaine, des objectifs, des intervenants. Point hygiène et sécurité (tenue du cuisinier, éviter les blessures...)	Démonstration Yaourts maison Travail sur l'origine d'un aliment de la vie courante TP Cuisine [recette 1] [recette 2]		Atelier avec l'association "Salut les co-pains" Découverte des céréales Lecture de contes	TP Cuisine [recette 1] TP "Goûter festif" [recette 1] [recette 2] [recette 3] [recette 4] [recette 5] [recette 6]
	TP Lavage des mains	Atelier "Tchouba!" avec la direction des sports Bouger en s'amusant pour être en bonne santé	TP Boulangerie Fabrication du pain		
	TP Cuisine [recette 1] [recette 2]				
	Diététicienne(s) Prénom(s)	Diététicienne(s) Prénom(s)		Diététicienne(s) Prénom(s)	Diététicienne(s) Prénom(s)
APRES-MIDI	Atelier "Groupes d'aliments"	TP "5 sens"		TP Boulangerie Cuisson du pain	Goûter et remise du diplôme des petits cuisiniers en présence des familles
	Temps de travail classe/enseignant	Temps de travail classe/enseignant		Temps de travail classe/enseignant	

Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> • Très bonne organisation • Ambiance et cadre agréables • Petits groupes, bien encadrés • Excitation et plaisir de cuisiner soi-même • Recettes assez simples et matériel à disposition adapté • Intervenantes parfaites (écoute, réactivité, gestion) • Matériel adapté en nombre suffisant • Le matériel utilisé et les documents mis à disposition pour un prolongement en classe • Intervenants patients, bienveillants et à l'écoute des remarques des élèves • Découverte d'un nouveau sport, simple qui mobilise tous les élèves • Manipulation, échanges entre pairs et avec l'adulte • Synthèse en fin de séance • Les enfants sont très fiers de repartir avec leur pain
Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?	<ul style="list-style-type: none"> • Les points d'eau pour le lavage des mains ne sont pas assez nombreux
L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?	<p>Oui</p>
Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)	<p>Les enseignants apprécient avoir travaillé sur l'alimentation avec leurs élèves lors des séances de prérequis de manière qu'ils soient prêts pour la classe cuisine. Ils ont acquis de nouvelles connaissances concernant la pyramide alimentaire et les familles d'aliments. Ils ne connaissaient que "l'origine des aliments" et ont approfondi leurs connaissances sur les familles d'aliments.</p> <p>Les ateliers cuisines sont très intéressants et concrets. Le choix et la difficulté des recettes étaient adaptés aux enfants. Les élèves ont développé leur vocabulaire culinaire : émietter, couper en dés, ciseler... Pour la plupart des enfants c'était la première fois qu'ils cuisinaient "seuls", ils ont donc acquis des compétences. Pour l'élaboration des recettes, il serait intéressant de lire la fiche recette par un adulte puis demander aux élèves de reformuler dans l'ordre en "scotchant" sur un tableau les différentes actions par un pictogramme. Les intervenantes ont utilisé un matériel adapté à l'âge des élèves et étaient à l'écoute de leurs remarques.</p> <p>L'atelier tchoukball a permis aux enfants de découvrir un nouveau sport et l'ont beaucoup apprécié. C'est un jeu très intéressant : règles simples, durée adaptée. Ils ont renforcé leurs compétences dans le domaine des jeux collectifs. Ils ont adoré le jeu et auraient voulu continuer. L'éducateur sportif a expliqué les règles du jeu, a animé quelques ateliers utiles avant de commencer le match.</p> <p>L'atelier "élaboration de yaourts maison" a permis aux enfants d'acquérir des connaissances car la plupart d'entre eux connaissaient l'ingrédient principal des yaourts mais ne connaissait pas les ferments lactiques. Ils ont découvert ce qu'était une yaourtière.</p> <p>Ils étaient intéressés mais ont trouvé ça court. Certains enseignants suggèrent une deuxième phase de fabrication de yaourt où les élèves seraient plus autonomes et pourraient coopérer pour mélanger et verser.</p>

	<p>Les ateliers sur les 5 sens ont fait l'unanimité chez les enfants : "Atelier avec manipulation donc top pour les élèves". Les 5 sens font partie du programme et nous l'avions abordé quelques semaines avant, les enfants ont donc renforcé leurs connaissances. Ils ont pu réinvestir ce qu'ils avaient appris et ont manipulé. Les diététiciennes ont parfaitement animé leur atelier en laissant les élèves exprimer leur avis.</p> <p>L'atelier sur le pain est une séance très pratique (confection de la pâte à pain) mais également théorique sur le feu (four à pain traditionnel) très intéressante. Ils ont acquis de nouvelles connaissances sur les ingrédients du pain et sur la fabrication du feu. Les enfants ont été intéressés surtout le matin lorsqu'ils ont confectionné la pâte par atelier de 4 enfants. L'intervenant est parfait : à l'écoute, patient, avec un langage adapté aux enfants.</p> <p>Il serait peut-être intéressant de produire deux pains avec deux farines différentes.</p> <p>Les enfants étaient concentrés, investis, motivés à l'idée de préparer le goûter et d'inviter les parents afin de clôturer la semaine. Ils ont découvert des nouvelles recettes notamment les cookies et les roses des sables.</p> <p>Pour conclure, le projet classe cuisine est vraiment très bien : bonne organisation, bon encadrement, intervenantes très aimables et claires. L'ensemble des participants est ravi.</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Questionnaire d'évaluation qualitative et quantitative</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Non</p>

MONTREUIL : Mise à l'échelle d'une consultation prénatale de prévention dédiée aux (futurs) pères (PARTAGE 2)

Date de rédaction de la fiche-action : 22.07.2024

Période / durée :	3 ans minimum
Échelle de territoire concerné :	Municipal (territoire de Montreuil)
Porteur/pilote principal :	CHI André Grégoire/Ville de Montreuil
Rôle de la collectivité :	Co-porteuse du projet
Services et élus de la collectivité impliqués :	Direction de la santé, élu à la santé
Partenaires :	ARS Ile-de-France, Laboratoire Éducation et Promotion de la Santé (LEPS), Associations locales, Direction de la petite enfance, Direction de la famille, Mission parentalité
Budget :	297 618 euros
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	282 000 euros
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	45 000 euros
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	ARS Ile-de-France, Université Paris Cité
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Parentalité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>Hommes</i></p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination...</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Offre et accès aux soins</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez.....</i></p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez.....</i></p>
Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)	<p>Contexte :</p> <p>La Seine-Saint-Denis est le deuxième département le plus touché par l'épidémie de VIH en France hexagonale. Parmi les habitants de Seine-Saint-Denis ayant découvert leur séropositivité, 60,6 % sont des hommes (HAS, 2017). Les hommes présentent pourtant un moindre recours au dépistage et un délai plus long de diagnostic que les femmes (HAS, 2017). Ces différences de genre sont largement imputables à l'efficacité du dépistage du VIH proposé aux femmes à chaque grossesse (Observatoire Régional de la Santé, 2023). Il est nécessaire de souligner également le fait qu'un « examen de santé</p>

du père » est mentionné légalement dans le code de la santé publique (article L.2122-3) mais cette offre n'a jamais été organisée sur le territoire national jusqu'à présent. Depuis 2016, à l'initiative du Dre Pauline Penot (cheffe de service au CeGIDD de l'hôpital André Grégoire), plusieurs projets successifs se sont attachés à construire une consultation de prévention dédiée à tous les (futurs) pères, suite à la découverte de séroconversions au VIH chez des femmes enceintes multipares à la maternité de Montreuil. Cette maternité est une maternité de niveau 3 où ont lieu plus de 3500 accouchements par an. Dans sa première phase pilote en 2018-2019, le projet visait à proposer dans un premier temps un dépistage du VIH aux futurs pères dans les salles d'attente de la maternité de Montreuil : parmi les 420 participants, 56 nationalités de naissance étaient représentées reflétant la diversité des origines des jeunes adultes résidant en Seine-Saint Denis. Le quart d'entre eux étaient nés en Afrique subsaharienne, 19 % en Afrique du Nord et seulement 31 % en France métropolitaine. Les hommes inclus avaient en médiane 33 ans. Un peu plus de la moitié d'entre eux (51 %) attendaient leur premier enfant. Près d'un tiers (32%) répondait à au moins un critère de grande précarité parmi les trois suivants : aucune activité formelle génératrice de revenu, aucun droit au séjour ou aucune protection sociale. Près de la moitié (45 %) n'avait jamais fait de test VIH. Des besoins élargis en prévention primaire et secondaire des maladies infectieuses ont émergé du pilote : insuffisance de couverture vaccinale, absence de contact avec un professionnel de santé depuis l'arrivée en France pour de nombreux migrants, besoins de rencontre avec un psychologue ou un assistant social. Ces constats ont conduit à élaborer une offre systématique de consultation de prévention dédiée aux pères à la maternité : l'étude PARTAGE (Prévention, Accès aux droits, Rattrapage vaccinal, Traitement des Affections pendant la Grossesse et pour l'Enfant). L'objectif était d'évaluer son acceptabilité et les conditions de transfert en pratique clinique courante. Lors de la consultation prénatale, un bilan biologique adapté à l'interrogatoire incluant une sérologie VIH était proposé au conjoint. A cela s'ajoutaient si besoin une mise à jour du calendrier vaccinal, une ouverture des droits sociaux, le référencement à un autre professionnel selon les besoins et un adressage actif vers un médecin traitant si nécessaire. En adoptant une démarche très proactive de recueil des coordonnées des pères et d'appel systématique de ces derniers, 1347 pères ont eu accès à la consultation entre le 25 janvier 2021 et le 28 avril 2022 (taux d'acceptation de 45%). Cette recherche a démontré la faisabilité et l'utilité de cette consultation prénatale masculine de prévention : plus de 43% des pères ont bénéficié d'un rattrapage vaccinal, près de 38% des pères n'avaient jamais effectué de sérologie VIH auparavant et près de la moitié étaient éloignés du soin. De nombreuses pathologies ont été découvertes : VHB, VHC, chlamydia, syphilis. S'ajoutent aussi le diagnostic de bilharzioses, diabète, hypertension artérielle, dermatoses diverses, mais aussi des pathologies nécessitant une intervention chirurgicale, un diagnostic anténatal ou encore une prise en charge psychologique. Cette étude a montré qu'une

consultation prénatale de prévention dédiée aux futurs pères pouvait être un levier pour le recours aux soins, quand elle est, pour la première fois, structurée et effectivement proposée. Son succès est fondé sur une approche proactive qui tient compte des contraintes exercées sur les hommes. Les plus vulnérables sur les plans administratifs et sociaux s'en sont largement saisis et elle a constitué une opportunité de recours aux soins sans stigmatisation, lors d'un moment positif de la vie, de rencontrer un médecin.

Du fait de la pertinence de cette consultation démontrée par l'étude PARTAGE, la ville de Montreuil et le centre hospitalier intercommunal André Grégoire ont décidé de porter l'expérimentation à une échelle territoriale dans un objectif d'intégration de cette consultation dans le suivi de grossesse des femmes en tant que nouvelle norme médicale et sociale (PARTAGE 2).

Objectif(s) de la consultation :

- Améliorer le recours aux soins parmi les hommes à l'occasion de la grossesse
- Contribuer à réduire les inégalités sociales de santé
- Promouvoir un environnement favorable pour l'enfant et la famille

Objectif(s) opérationnels :

- Multiplier les portes d'accès à la consultation via le relais de l'information par les professionnels de la ville
- Décrire la mise en œuvre de la consultation à l'échelle d'un territoire
- Décrire les caractéristiques de la population se saisissant de la consultation
- Développer les outils de pérennisation de la consultation (modalités de tarification et de remboursement, information systématique des futurs pères de l'existence de l'offre)

Déroulé de l'action :

Un médecin généraliste assure la consultation au CeGIDD de l'hôpital André Grégoire et dans un Centre Municipal de Santé, à des horaires décalés (en fin de journée, le samedi matin) afin de s'adapter aux contraintes professionnelles s'exerçant sur les pères. La consultation s'articule autour d'un volet « entretien » et un volet « clinique ». Le volet « entretien » inclut un dépistage des vulnérabilités et une évaluation de l'exposition à certains facteurs de risque (addictologie, utilisation des écrans, niveau d'activité physique, violences vécues ou survenant au sein du foyer). Le médecin généraliste s'attache également à évaluer le niveau de stress ou d'anxiété du père qui pourrait impacter sa santé psychologique. Ces thématiques abordées au cours de la consultation offrent ainsi des points d'accroche pour les pères qui voudraient en approfondir certains. Le volet clinique de cette consultation comprend un examen physique sur point d'appel, associé au traitement des affections, ainsi qu'une mise à jour du calendrier vaccinal. La santé sexuelle est un autre point

	<p>important de cette consultation. Un dépistage du VIH et des infections sexuellement transmissibles (IST) est systématiquement proposé pendant la consultation. L'intégration du dépistage du VIH dans la consultation prénatale dédiée aux pères et dans le cadre d'une prise en charge globale contribue ainsi à la normalisation et à la déstigmatisation du dépistage. Enfin, cette consultation porte l'accent sur l'ouverture de droits pour les personnes non affiliées au régime de sécurité sociale, afin que celle-ci constitue une entrée dans le droit commun favorisant le recours aux soins.</p> <p>Pour cela, une équipe projet est chargée du déploiement de la consultation sur le territoire. Les professionnels du territoire (professionnels et structures de santé, structures de la petite enfance, associations locales, ...) sont largement sensibilisés pour relayer l'information aux futurs parents qu'ils rencontrent. Par ailleurs, l'équipe projet coordonne avec l'appui de l'hôpital et de la direction de la santé de la ville le plaidoyer auprès des institutions pour la mise en place des conditions de pérennisation de cette consultation et de déploiement à plus large échelle. En effet, la mise à l'échelle de cette consultation nécessite la mise en place d'une cotation associée à une rémunération attractive pour les médecins généralistes qui s'en empareront. Il est nécessaire que les analyses biologiques et les vaccins soient également pris en charge dans le cadre de cette offre. Par ailleurs, afin de systématiser la proposition de cette offre, un outil d'identification et d'information des futurs pères nécessite d'être développé. De plus, compte tenu du changement de paradigme pour le grand public et les professionnels de santé, un effort d'aller-vers et d'accompagnement des futurs pères à la prise de rendez-vous est nécessaire, en particulier pour ceux les plus éloignés des soins. Un médiateur en santé effectue donc des permanences dans les lieux clés de la ville (maternité, PMI, centres sociaux, ...) afin de faciliter l'accès à la consultation et lever les éventuels freins.</p>
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<p>L'appui financier de l'ARS et le portage conjoint de l'action par l'hôpital et la ville sont des éléments essentiels du succès de ce projet. La maternité de Montreuil est très mobilisée sur ce projet, ayant été le lieu de l'étude PARTAGE. Par ailleurs, la maternité dispose d'une unité d'accompagnement personnalisé destinée aux femmes enceintes en grande situation de vulnérabilité. Ces situations nécessitent la prise en charge des grossesses dans une perspective globale du contexte de vie des femmes enceintes, incluant donc le conjoint. Par ailleurs, l'écosystème montreuillois rend la mise en œuvre de cette consultation particulièrement possible. En effet, la ville est engagée dans la lutte contre les inégalités sociales de santé et dans une démarche d'aller-vers les populations les plus vulnérables. Par ailleurs, la ville porte une politique forte d'égalités hommes-femmes et pour la parentalité, avec des postes alloués à chacun de ces enjeux. Cet « écosystème » rend donc propice les échanges transversaux entre les directions sur la thématique de la paternité qu'invoque inévitablement la consultation. En plus de cette consultation médicale de prévention dédiée aux (futurs) pères, des</p>

	<p>initiatives sont ainsi mises en place par différents acteurs de la ville sur la place des pères dans la vie familiale et citoyenne.</p>
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>La santé du futur père est un aspect encore marginalement considéré dans le suivi de grossesse et l'intégration de cette norme sociale et médicale nécessite un temps long pour s'ancrer dans le paysage local. L'implémentation durable de la consultation nécessite donc une appropriation de cette offre de soins à la fois par les professionnels de santé, par les femmes enceintes et les futurs pères.</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Entre le 22 février 2023 et le 11 juin 2024, 245 futurs pères ont eu accès à la consultation. Parmi ces pères, 19 d'entre eux n'avaient pas de couverture maladie et ont été orientés vers une assistante sociale pour l'ouverture des droits sociaux. 44% des pères déclarent ne pas avoir de médecin traitant ou médecin de « référence ». En ce qui concerne les habitudes de vie, 26% des pères reçus en consultation consomment du tabac, ce qui est proche de la moyenne nationale. Par ailleurs, 26% des pères déclarent rencontrer des problèmes de sommeil. Près de 23% des pères déclarent ne jamais avoir fait de test VIH. 54% nécessitaient une mise à jour vaccinale du ROR ou DTP-C.</p> <p>De plus, une étude qualitative a permis de rapporter la perception des pères quant à cette consultation. Ceux-ci déclarent n'avoir habituellement peu de contact avec le système de santé d'une part et apprécient l'échange privilégié avec un professionnel qui permet d'ouvrir le dialogue, de soutenir, et de les orienter si besoin vers d'autres professionnels de santé, d'autre part. Par ailleurs, ces pères reçus en consultation ont déclaré avoir davantage pris conscience de leur futur rôle de père grâce à la consultation.</p>
<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>Dans cette phase de déploiement, l'écosystème dans lequel évolue l'action, constitué d'une direction de la santé de la ville et d'un hôpital très engagé sur le projet est particulièrement propice à la mise en place d'une telle intervention. Cette nouvelle offre nécessite toutefois une appropriation à la fois du grand public et des professionnels de santé du fait du changement de norme médicale et sociale qu'elle implique. Le relais de l'information par les professionnels de santé nécessite un temps long pour que ces derniers soient convaincus et proposent systématiquement la consultation. Malgré un nombre de pères encore restreint ayant recours à la consultation, ces derniers sont satisfaits d'obtenir des informations qui leur sont dédiés. Ils apprécient l'entretien et le temps d'échange qui leur est accordé, soulignant particulièrement leur besoin d'être accompagnés sur le plan émotionnel et de la santé mentale. Enfin, les pères reçus en consultation montrent des besoins en santé pour lesquels ils ne sont jamais allés consulter un médecin.</p> <p>Un plaidoyer est nécessaire pour faire de cette consultation une nouvelle politique de santé. Une cotation a été créée par la CNAM (Entretien Parental de Grossesse – EPG), ce qui fait partie des grands résultats du plaidoyer porté pour intégrer la consultation de manière</p>

	<p>pérenne dans le parcours de grossesse. Néanmoins, celle-ci nécessite d'être valorisée à la hauteur de sa complexité pour permettre que les médecins généralistes s'en emparent. Elle doit également permettre la prise en charge des examens complémentaires éventuellement prescrits par le médecin assurant la consultation. Par ailleurs, ce plaidoyer porte également sur la mise en place d'un système d'information systématique des futurs pères sur l'existence de cette consultation, par exemple via la déclaration de grossesse, sous réserve de l'accord de la future mère. Cette information systématique permettrait d'uniformiser l'accès à cette information sur notre territoire. De plus, un médiateur en santé travaille à faire connaître cette consultation dans différents lieux clés de la ville (PMI, maternité, centres sociaux, pied d'immeuble, ...).</p> <p>Une importante campagne de communication a été mise en place au niveau de la ville. Un réseau important de partenaires constitué de professionnels de santé, d'associations, de professionnels de la parentalité, de la petite enfance et de centres sociaux. Parmi les retombées inattendues, une grande diversité de professionnels a manifesté leur intérêt par rapport à l'implication des pères dans la vie familiale et citoyenne, faisant le constat d'une absence de ces derniers dans leurs structures. Une réflexion est ainsi en œuvre sur ces aspects de la parentalité à Montreuil, qui se manifeste aussi par des événements mis en place autour de ces questions. Par exemple, des groupes de pères ont pu être mis en place et sont en réflexion avec plusieurs professionnels pour les poursuivre.</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>L'évaluation est portée par le Laboratoire Educations et Promotion de la Santé (LEPS) de l'université Sorbonne Paris Nord. L'expérimentation PARTAGE 2 est une intervention complexe en santé. De ce fait, une évaluation prenant en compte l'aspect dynamique, interdépendant, non linéaire et rétroactif de l'intervention est nécessaire. Afin de rendre justice à son caractère complexe et de cerner les éléments de transférabilité, l'évaluation comprend une analyse du processus, des acteurs, du contexte et des mécanismes d'effets, autant que de l'analyse des effets de l'intervention. Pour cela, c'est la méthode de l'évaluation réaliste qui a été choisie. L'évaluation se base sur des méthodes qualitatives (perception des parties prenantes, données e processus et de contexte par entretiens semi-dirigés et focus groups). Des données quantitatives secondaires sont également recueillies (nombre et caractéristiques des pères vus, besoins de santé identifiés, référencements effectués auprès d'autres professionnels).</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Chronique radio</p> <ul style="list-style-type: none"> - France Inter - France Bleu - AirZen Radio <p>Journal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Quotidien du Médecin - Ça m'intéresse - Actu Paris

En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?

Le projet PARTAGE 2 nécessite une approche globale du fait de facteurs à la fois sociétaux, juridiques, éthiques, culturels, administratifs et médicaux qui gravitent autour de la question de la paternité. S'il s'agit d'une action avant tout médicale et de prévention, cette expérimentation pousse à s'interroger de manière plus globale à la place et au rôle du père dans la société, ce qui est mis en évidence par la diversité des acteurs mettant en œuvre des initiatives dans le monde dans le but de favoriser l'engagement des pères. Dans le cadre de la consultation prénatale de prévention dédiée aux (futurs) pères, il s'agit de repenser les redevabilités de chaque parent en matière de santé, avant l'arrivée de l'enfant.

MONTREUIL : Sensibilisation à la sur exposition aux écrans chez les enfants

Date de rédaction de la fiche-action : 18.06.2024

Période / durée :	Démarrage juin 2023
Échelle de territoire concerné :	Territoire de Montreuil
Porteur/pilote principal :	Direction de la Santé de la Ville
Rôle de la collectivité :	Animer le groupe de travail et mettre en place les actions
Services et élus de la collectivité impliqués :	Directions de la Santé, de la Petite Enfance, de l'Enfance, de l'Éducation, de la Parentalité
Partenaires :	PMI, Hôpital André Grégoire, Education Nationale, Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez..... <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input checked="" type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input checked="" type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez..... <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....
Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)	<p>Contexte :</p> <p>La Direction de la Santé de la ville de Montreuil s'est emparée de la question de la sur-exposition aux écrans chez les enfants en 2023 avec l'organisation d'une conférence à destination des parents et des professionnels de la ville.</p> <p>La forte demande d'accompagnement des acteurs d'un côté, et des familles de l'autre, a conduit la Direction de la Santé à engager un travail pérenne, avec un groupe de travail pluriprofessionnel permettant d'identifier les besoins et de mettre en place les actions adaptées.</p> <p>Objectif(s) :</p> <p>Prévenir et réduire la sur exposition aux écrans chez les enfants de la naissance à l'entrée au collège.</p> <p>Sensibiliser et former les acteurs de la santé, de la petite enfance, de l'enfance, de l'éducation.</p>

	<p>Accompagner les familles concernées par une sur exposition des enfants (repérée ou diagnostiquée en Centre Municipal de Santé (CMS) ou par les acteurs de la petite enfance et de l'enfance).</p> <p>Déroulé de l'action : Montage d'un groupe de travail piloté par le service ASV / CLS, en lien avec les CMS et les Directions de la Ville concernées (Petite enfance, Enfance, Education, Parentalité), en partenariat avec le Département (PMI), l'Education nationale, les Hôpitaux.</p> <p>Formation / sensibilisation des professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une séance de sensibilisation : conférence animée par le Dr Dieu-Osika en juin 2023. 140 participants. Une nouvelle conférence est prévue le 19 novembre 2024, dans le cadre de la semaine du Projet éducatif de territoire. - Sessions de formations prévues sur l'année 2024-2025 pour les acteurs de la petite enfance, de l'éducation, de l'enfance, de la santé <p>Sensibilisation des parents et des enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interventions en écoles : Café des parents, accompagnement par le Programme de Réussite Educative (PRE) - Organisation d'un temps fort sur l'année 2024-2025 : semaine sans écrans, impliquant enfants, parents et équipes éducatives <p>Recensement des alternatives aux écrans : travail du GT, en lien avec les directions de la Culture, des Sports..., pour élaborer un guide d'accompagnement des familles autour des activités alternatives aux écrans.</p> <p>Consultations en Centres Municipaux de Santé : réflexion autour d'une consultation paramédicale au sein des CMS de la ville pour accompagner et prendre en charge les familles dont les enfants (jusqu'à 10 ans) sont sur exposés aux écrans. A ce jour, un médecin et deux infirmières sont impliqués dans le projet. Le médecin est allé observer la consultation du Dr Dieu-Osika. Les infirmières se forment également.</p>
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<p>Action en cours L'implication des partenaires, notamment ceux au plus près des enfants : PRE, PMI...</p>
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Action en cours</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Action en cours Oui en intervenant dans les QPV, avec le PRE.</p>

<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>Action en cours</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>L'action a été partiellement évaluée dans le cadre de l'évaluation du Contrat Local de Santé 3. Lors de sa conception en 2018, le CLS évoquait la problématique des écrans mais ne présentait pas un projet abouti.</p> <p>La conférence sur les écrans a été évaluée. 140 personnes ont participé, 40 d'entre elles ont répondu à un questionnaire. 78% des répondants ont été très satisfaits de la conférence. 70% des répondants ont estimé la conférence très pertinente quant à l'acquisition ou le renforcement de leurs connaissances sur le sujet. 55% des répondants ont estimé la conférence très pertinente quant à l'acquisition d'outils pour leur pratique professionnelle ou personnelle.</p> <p>Le groupe de travail : depuis sa mise en place en 2023, 5 rencontres ont eu lieu, réunissant une vingtaine de participants, de la ville (Santé, Education, Petite enfance, Enfance, Parentalité), de l'Education nationale (infirmière scolaire), de PMI (EJE), de la CPTS et d'une association (Bol d'air). Ce GT permet d'identifier les problématiques observées notamment en crèche, à l'école primaire, en accueil de loisirs et de mettre en place des actions adaptées.</p> <p>Les interventions auprès des parents en milieu scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Café des parents : organisé dans une école maternelle avec la directrice de l'école, l'infirmière scolaire et els parents élus, le 4 décembre 2023. La coordinatrice CLS et une infirmière de CMS sont intervenues auprès de 32 parents. Le bilan a été très positif : grande participation des parents, émergence d'idées, astuces en alternative aux écrans - PRE: le médecin et l'infirmière de CMS sont intervenues auprès d'un groupe de parents, en lien avec le Programme de Réussite Educative.
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Non</p>
<p>En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?</p>	<p>Par la mobilisation de tous les acteurs de l'éducation, de l'enfance, de la petite enfance, de la parentalité, du social</p>

Période / durée :	Annuel reconduit
Échelle de territoire concerné :	La ville de Montreuil : 2 établissements scolaires (2 classes participantes)
Porteur/pilote principal :	Direction de la Santé : CMS / service diététique
Rôle de la collectivité :	Financement du projet, animation de l'action
Services et élus de la collectivité impliqués :	Direction de la santé : CMS / SCHS / ASV-CLS Direction de l'Éducation – Services Affaires scolaires et Restauration collective
Partenaires :	Société Régionale d'Horticulture de Montreuil Éducation Nationale
Budget :	Environ 5 000 euros
• Partenaires financiers	ARS
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input checked="" type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p>
Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)	<p>Contexte :</p> <p>Depuis 2000, le Plan National Nutrition Santé (PNNS) a fait de la lutte contre l'obésité une priorité. Dans ce cadre, il propose des repères de consommation permettant d'équilibrer son alimentation. Un des axes majeurs de cette campagne de prévention est de promouvoir la consommation de fruits et légumes et de diminuer le nombre de petits consommateurs de fruits et légumes.</p> <p>Depuis 2003, le plan municipal de lutte contre l'obésité des enfants en âge scolaire de la ville de Montreuil s'inscrit dans la dynamique du PNNS, en mettant en place des projets de proximité à destination des enfants et de leur famille, comme le « goût des saisons », conduit par deux diététiciennes employées par la ville.</p> <p>Objectif(s) :</p> <p><u>Objectif général :</u></p>

« Le Goût des saisons » a pour objectif d'augmenter la consommation de fruits et légumes des enfants scolarisés en s'appuyant sur le plaisir de la dégustation de produits de saison d'Ile-de-France.

Objectifs opérationnels :

- Améliorer les connaissances sur le cycle naturel de production des fruits et légumes au cours des saisons : Identifier, nommer et goûter des fruits et légumes selon les saisons, repérer les différentes étapes de la croissance végétale et identifier les différents modes de conservation des produits cultivés.
- Explorer les sensations gustatives et développer la curiosité pour de nouvelles saveurs : tester à l'aveugle différentes variétés d'un même fruit, favoriser l'apprentissage gustatif de nouveaux légumes et fruits par des séances de dégustation et la création de recettes et sensibiliser aux textures selon les différents modes de conservation et de préparation d'un même produit.
- Favoriser l'autonomie des enfants pour leur permettre de faire des choix raisonnés dans leur consommation : Appréhender les circuits de transformation des fruits et légumes, comprendre les enjeux d'une production éco-responsable et sensibiliser les enfants à l'étiquetage et au marketing publicitaire.
- Comprendre l'importance des fruits et des légumes dans une alimentation équilibrée et pour une bonne hygiène de vie : connaître les principes d'une alimentation équilibrée, la place des fruits et légumes dans celle-ci ainsi que les différentes façons de les consommer. Connaître les règles d'hygiène nécessaire à la confection de repas.
- Organiser de façon dynamique la transmission d'informations aux enfants de l'école et aux parents par les élèves participant aux projets : favoriser la création d'outils de communication produits par les enfants en direction des parents et des autres enfants de l'école et organiser des rencontres avec les parents et une manifestation festive annuelle au sein de l'école en lien avec le projet.

Déroulé de l'action :

Le projet se déroule en 3 séquences réparties sur les 4 saisons :

1^{ère} séquence : 1 atelier au jardin-école

2^{ème} séquence : 1 atelier dégustation / notions diététiques

3^{ème} séquence : 1 atelier cuisine

Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?	<p>Les élèves ont pu réinvestir les connaissances acquises tout au long de l'année sur les saisons sous forme ludique.</p> <p>Le sujet est abordé de façon ludique grâce au jeu du marché des saisons.</p> <p>Cette activité permet la participation des parents.</p>
Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?	<p>La difficulté de recueil des questionnaires de satisfaction des classes</p> <p>L'absence de car mis à disposition des écoles pour les déplacements</p>
L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?	<p>Oui</p>
Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves ont pu se poser des questions sur les conséquences de la consommation des produits qui viennent de loin et/ou hors saison. Des réponses ont été apportées et les élèves ont pris conscience de la complexité du sujet et que tout n'est pas positif ou négatif à ce sujet. • Les élèves ont adoré fabriquer du jus de pomme et ont pris conscience de la transformation des produits bruts. • La réalisation de la recette a permis aux élèves de découvrir l'art de la présentation d'un plat et l'importance de la mise en scène du plat et le côté visuel qui donne envie.
Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)	<p>Les partenaires sont satisfaits de l'action, ils trouvent les enfants intéressés par le sujet, curieux. Les débats sont enrichissants. Les élèves ont apprécié le côté ludique de l'activité et ont participé avec beaucoup de sérieux et un véritable investissement. Ils ont pu approfondir leurs connaissances sur le classement des aliments. Les partenaires ont noté l'intérêt de la lère approche de la notion du goût, participation active de tous les élèves, découverte des arbres fruitiers d'automne et des futurs fruits d'hiver. Les élèves ont pu comprendre que les arbres peuvent influencer leur environnement (noyer), comprendre qu'il existe des fruits et légumes de saison qu'il est préférable de consommer en saison, et pourquoi.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux (Note moyenne) de satisfaction des participants : 10/10 - Note moyenne de satisfaction des structures partenaires de l'action : 9.7/10 - Taux de participants ayant acquis des connaissances et/ ou des compétences : 100%
Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)	<p>Non</p>

MONTREUIL : Guide de la parentalité en direction des agent.e.s de la Ville et du CCAS

Date de rédaction de la fiche-action : Juillet 2024

Période / durée :	2024 (publication)
Échelle de territoire concerné :	Ville - 3000 agent.e.s
Porteur/pilote principal :	Ville de Montreuil
Rôle de la collectivité :	Pilote
Services et élus de la collectivité impliqués :	Mission Parentalité (DG), Mission relations sociales (DRH), Mission Droits des femmes (Direction de la Citoyenneté), Mission Handicap (Direction de la Santé) ; Service communication interne. Elu.e.s déléguées à la Parentalité, à la Petite enfance, au Handicap et aux droits des femmes.
Budget :	5000€ (conception graphique et impression)
• Contribution de votre collectivité	5000€
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p>

**Description de l'action
(contexte, objectifs, déroulé...)**

Contexte :

La politique municipale de soutien à la parentalité est une démarche dynamique et transversale, au plus près de la population et associant l'ensemble des actrices et acteurs concerné.e.s et/ou déjà engagé.e.s sur cette thématique (services municipaux, associations, parents, enfants). Elle a pour objectif d'accompagner et d'impliquer les parents dans le parcours éducatif de l'enfant de 0 à 18 ans sur le territoire.

Elle s'inscrit dans le **Projet éducatif de territoire (PEDT)**, la **Convention territoriale globale (CTG)** signée avec la CAF, ainsi que d'autres stratégies d'action publique territoriales comme le **Contrat Local de Santé, le Contrat de Ville, la Stratégie de prévention et de sécurité, la Stratégie alimentaire de territoire.**

Elle s'articule autour de l'amélioration de la connaissance partagée des dispositifs, l'identification des besoins pour le développement d'une offre complémentaire, l'amélioration de la qualité des liens parent-enfant, l'appui aux relations intrafamiliales et l'amélioration de l'information des familles sur les lieux-ressources et les dispositifs existants.

Elle vise aussi le maillage et la mise en réseau des structures et de l'offre et l'accompagnement des professionnel.le.s.

En tant qu'employeuse, la Ville de Montreuil s'est par ailleurs engagée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, en adoptant un **Plan d'actions pour l'Égalité professionnelle**, dont un des axes vise à mieux accompagner les situations de grossesse, la parentalité et à favoriser les conditions d'une meilleure articulation entre vie professionnelle et personnelle.

Objectif(s) :

Le Guide de la parentalité a vocation à devenir un outil d'accompagnement de la fonction parentale pour les agentes et agents concerné.e.s. Il a aussi été conçu comme un levier de management pour les encadrant.e.s. et de promotion d'une culture égalitaire de la parentalité en milieu professionnel.

Le guide s'articule autour de trois grands chapitres, de l'annonce de l'arrivée de l'enfant au retour au travail.

Il donne une information récapitulative et synthétique sur les droits et démarches des agent.e.s, parents ou futurs parents, au sein de la collectivité.

Il apporte des informations générales et de prévention sur tous les sujets pouvant survenir au cours de ces différentes périodes, notamment en termes d'accès aux soins, de santé mentale, en valorisation l'implication des deux parents (s'il y a lieu) à toutes les étapes de la parentalité, notamment en lien avec le milieu

	<p>professionnel mais aussi dans les démarches de santé pour soi-même ou pour son enfant.</p> <p>Le guide donne un certain nombre de conseils pratiques sur les bons gestes en matière de sport, de santé (alimentation, sommeil, écrans) de tous les parents (quelle que soit la configuration de la famille).</p> <p>Le guide oriente également vers les structures médicales du territoire ou vers des dispositifs locaux et nationaux d'accès aux soins et aux informations de santé</p> <p>Enfin, le guide apporte des informations sur les ressources disponibles sur le territoire, notamment les projets de soutien à la parentalité portés par les services municipaux, les partenaires institutionnels du territoire ou le tissu associatif montreuillois, comme la consultation prénatale des pères/co-parents mises en place par l'Hôpital intercommunal A. Grégoire en partenariat avec la Ville (Projet PARTAGE 2).</p> <p>Il offre aussi des liens vers des ressources extérieures (démarches et outils d'autres services publics) et quelques conseils de lecture pour aller plus loin.</p> <p>Déroulé de l'action :</p> <p>Le guide de la parentalité est inscrit dans les actions du Plan pour l'égalité professionnelle femmes-hommes de la Ville.</p> <p>Son élaboration a été pilotée par la Mission Parentalité, rattachée à la Direction générale.</p> <p>Il a été conçu et co-rédigé par une équipe-projet composée de 4 chargées de missions : Relations sociales (DRH), Droits des femmes (Direction de la Citoyenneté), Handicap (Direction de la Santé) et Parentalité (DG). Plusieurs directions ont également contribué à son contenu, notamment les Directions de la Santé, de la Petite Enfance et de la Citoyenneté.</p> <p>En amont de sa diffusion, il a été présenté à l'encadrement, aux élu.e.s municipaux et aux organisations syndicales.</p> <p>Sa publication le 1^{er} juin 2024, à l'occasion de la Journée internationale des parents, a fait l'objet d'une large communication interne.</p> <p>Un temps d'information et d'échange autour du guide a également été proposé aux agent.e.s de la Ville pour favoriser son appropriation.</p>
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une mission Parentalité à l'échelle de la collectivité, pour favoriser la mise en réseau des acteurs locaux du soutien à la parentalité, les synergies entre les projets déjà inscrits dans les missions de nombreuses directions de la Ville, les liens entre les stratégies territoriales d'action publique. - Renouvellement du Projet éducatif de Territoire et du Contrat local de Santé en 2024

<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Le guide, en projet depuis 2022, n'a pas pu aboutir avant 2024 en raison du renouvellement de l'ensemble de l'équipe-projet entre 2022 et 2023.</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Les agent.e.s de la Ville étant en grande majorité également des habitant.e.s de Montreuil, le guide permet de mieux faire connaître les ressources locales et de pouvoir s'en saisir, notamment en matière de santé.</p> <p>L'accès à l'information sur les ressources et des conseils pour soutenir la parentalité des agent.e.s, est une première pour la Ville qui n'avait jamais développé de type de guides.</p> <p>Le projet n'ayant abouti qu'en 2024, son impact n'est pas encore mesurable, mais sa publication a suscité de nombreuses réactions positives sur la diversité des informations contenues dans le guide.</p>
<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>La publication d'un guide de la parentalité en interne a conduit à envisager l'élaboration d'un guide similaire à destination de l'ensemble des habitant.e.s, permettant à chaque parent du territoire de bénéficier des informations sur les ressources existantes pour l'accompagner dans sa fonction parentale. Une publication est prévue en 2025.</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Une évaluation de l'impact du guide est prévue en 2025.</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Le guide a fait l'objet d'une publication numérique, disponible sur le site intranet de la Ville.</p>
<p>En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?</p>	<p>Le guide est l'occasion d'apporter une attention particulière au volet santé de la (future) mère et du (futur) co-parent, dont la santé mentale, en lien avec l'activité professionnelle.</p> <p>Il contribue ainsi à l'intégration de la santé dans la politique RH de la Ville et à valoriser plus largement les volets santé déjà présents dans d'autres secteurs d'action publique, comme la Petite enfance, l'Enfance, le Sport, le Handicap, le soutien à la Parentalité, l'Égalité Femmes-Hommes.</p>

MONTREUIL : Groupe de paroles parents d'enfants en situation de handicap

Date de rédaction de la fiche-action : 04.09.2024

Période / durée :	Depuis 2013, 11 séances/an de 2H00
Échelle de territoire concerné :	Ville de Montreuil
Porteur/pilote principal :	Association Solienka
Rôle de la collectivité :	Soutien financier
Services et élus de la collectivité impliqués :	Mission Handicap conseillère municipale en charge de la Petite enfance, parentalité, handicap
Partenaires :	
Budget :	
<ul style="list-style-type: none">Contribution de votre collectivité	3 630€
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....<i>accompagnement des aidants</i>.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p>

<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte : Depuis 2013 un groupe de paroles pour les parents d'enfants en situation de handicap, gratuit, animé par deux psychologues de l'association Solienka, s'est constitué et est soutenu par la Ville de Montreuil.</p> <p>Objectif(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre à un besoin des parents d'enfants handicapés - Rompre l'isolement dans lequel peuvent se trouver certains parents - Créer un cadre et un espace collectif soutenant et étayant où les parents p « adresser » et « partager » leurs difficultés rencontrées face au handicap de leur(s) enfant(s) - Renforcer l'estime de soi conjugal et parental - Favoriser la mutualisation des compétences dans le groupe de parents - Permettre l'ancrage des parents dans ce temps et cet espace contenant <p>Déroulé de l'action : Tous les mois est programmée une rencontre de 2h, soit en journée soit en début de soirée, dans les locaux de l'association Solienka</p>
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<p>L'association Solienka est bien repérée et implantée sur la commune. Elle intervient sur les 4 quartiers politique de la Ville. Son déménagement en 2021, au cœur d'un quartier de logements sociaux et dans des locaux plus vastes et adaptés, est un atout pour continuer à développer ce groupe de paroles.</p>
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Difficultés pour les parents de se libérer pour le groupe de paroles en laissant en garde leur enfant en situation de handicap. Celle-ci n'est pas prévue pendant la séance au sein de Solienka. Une communication accrue et régulière dans les supports municipaux est nécessaire pour mieux toucher les parents concernés</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>...</p>
<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>La crise sanitaire en 20/21 a rendu d'autant plus indispensable la nécessité pour des parents d'enfants porteurs de handicap de bénéficier d'espace de paroles pour « souffler », partager leur expérience, s'entraider. En effet, des liens de solidarité se sont développés entre les membres en dehors des séances. 5 portraits / témoignages ont été réalisés dans le cadre de la production d'un documentaire permettant la valorisation de la parole des parents notamment en ce qui concerne la difficile relation avec les institutions et leur parcours du combattant aux différentes étapes de l'évolution de leur enfant.</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Chaque année, l'association fournit un bilan chiffré du nombre de parents participants</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Réalisation d'une affiche d'information En 2022, diffusion du documentaire réalisé par et avec le groupe de parents lors de 2 projections (1 professionnelle + 1 tout public) dans le cinéma municipal</p>

POITIERS : Formation CPS Périsco

Date de rédaction de la fiche-action : 06.08.2024

Période / durée :	2 périodes scolaires : 2022/2023 puis 2023/2024
Échelle de territoire concerné :	Ville de Poitiers
Porteur/pilote principal :	Direction Education Accueil Périscolaire (DEAP)
Services et élus de la collectivité impliqués :	DSSP DEAP
Partenaires :	Organisme de formation Savoir-être Pro
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	<ul style="list-style-type: none"> Temps de travail pour 125 jours de formation (1 jour par agent) Financement de la prestation de formation Une demi-journée pour les équipes périscolaires pour la sensibilisation de prise en main de la malle pédagogique Financement de la prestation d'animation des ateliers de création de conte La coordination de l'ensemble de l'action
<ul style="list-style-type: none"> Budget d'investissement (réel ou estimé) 	Temps de travail sur la constitution des malles pédagogiques Achat de matériel : malles et contenus pédagogiques
<ul style="list-style-type: none"> Contribution de votre collectivité 	100 %
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Parentalité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>Animateurs périscolaires</i></p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination...</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé</p> <p><input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles</p> <p><input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez Formation</i></p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez.....</i></p>
Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)	<p>Contexte :</p> <p>« Les CPS constituent un ensemble cohérent et inter-relié de capacités psychologiques (cognitives, émotionnelles et sociales), impliquant des connaissances, des processus intrapsychiques et des comportements spécifiques, qui permettent d'augmenter l'autonomisation et le pouvoir d'agir, de maintenir un état de bien-être psychique, de favoriser un fonctionnement individuel optimal et de développer des interactions constructives. » (Santé publique France, 2021).</p>

	<p>A Poitiers, le CLSM, en lien avec l'Atelier santé ville, coordonne différentes actions déployées sur la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des formations sur les prémisses de l'intelligence émotionnelle des 0 à 3 ans - La mise en œuvre de programmes CPS sur le temps scolaire - L'intégration des CPS dans les politiques éducatives. <p>Ce dernier point fait l'objet de cette fiche action.</p> <p>Objectif(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les CPS dans les documents cadres - Former les professionnels en contact avec les enfants - Leur permettre de faire vivre les apports de la formation <p>Déroulé de l'action :</p> <p>Les politiques éducatives de Poitiers ont intégré les CPS dans leurs documents cadres : Plan éducatif global, Cité éducative, ce qui témoigne d'une grande appropriation de ces enjeux. Cela se concrétise par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une journée pédagogique en 2022 consacrée au thème des CPS à destination des 250 agents de la Direction Education– Accueil Périscolaire (DEAP). L'objectif était de faire découvrir les CPS à travers le jeu, afin que les participants puissent à la fois expérimenter des ateliers, découvrir des animations facilement transposables dans les accueils périscolaires, et comprendre quel rôle ils peuvent avoir dans leurs postures. - La mise en œuvre d'une formation spécifique intégrée au plan de formation de la DEAP pour tous les animateurs périscolaires, prévoyant une journée sur la posture d'animateur, et une journée sur les CPS. Tous les animateurs ont participé à l'une ou l'autre de ces journées sur une année, puis à l'autre l'année suivante, de sorte qu'ils aient tous ce socle commun. - La création de malles pédagogiques CPS. L'animatrice de l'Atelier santé ville a animé un groupe de travail afin de construire ces malles (une malle maternelle et une malle élémentaire) en tenant compte de l'environnement de travail des équipes et de leurs besoins, de sorte à inscrire le soutien des CPS dans le quotidien. Ainsi, ces malles sont mises à disposition des accueils périscolaires où au moins une partie des animateurs ont été formés. En plus de la formation, une demi-journée de prise en main est proposée aux équipes. - L'organisation d'un programme de 4 séances de création de conte, pour poursuivre le travail sur les CPS en s'appuyant sur un support créatif. Ces séances sont animées par une professionnelle formée au CPS.
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'appropriation des enjeux des CPS par la Direction Education - La diffusion des sujets en lien avec les CPS dans la collectivité, à l'œuvre depuis 2019 à Poitiers

	<ul style="list-style-type: none"> - Le temps de prise en main et les outils/ jeux qui sont simples à mettre en œuvre
Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?	<ul style="list-style-type: none"> - Le turn over des animateurs périscolaires - Une moindre est notée en fonction de l'implication du responsable, et en fonction des évènements rencontrés sur le temps périscolaires (situations complexes, problème d'effectifs pour l'encadrement des enfants, punaises de lit...) - Le manque de temps notamment pour les enfants scolarisés en maternelle qui font la sieste
L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?	Tous les animateurs sont formés et la malle est proposée dans toutes les écoles, avec une attention particulière dans écoles en quartier prioritaire Politique de la Ville.
Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)	<p>Les accueils périscolaires se sont saisis des propositions en lien avec les CPS : certains projets périscolaires y font référence.</p> <p>Les professionnels ont observé que l'utilisation des malles permet le retour au calme, est un support d'expression pour les enfants et également les animateurs lors des temps en équipe.</p>
Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)	L'utilisation de la malle sera évaluée à l'aide d'un questionnaire auprès des animateurs et des responsables périscolaires.
Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)	Non
En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?	Cette action contribue à intégrer la santé dans les politiques éducatives.

Période / durée :	Novembre 2023 – juin 2024
Échelle de territoire concerné :	Classes d'une école d'un quartier prioritaire de la politique de la ville
Porteur/pilote principal :	Collectivité dans le cadre de la Cité Educative
Rôle de la collectivité :	Coordination Achat du matériel Evaluation
Services et élus de la collectivité impliqués :	Direction Salubrité Santé Publique Direction Education et accueil périscolaire
Partenaires :	Cité éducative, CCAS Pôle Santé (Contrat local de santé et Atelier santé ville), Infirmière scolaire, Directeur de l'école, Centre d'Animation des Couronneries, agents périscolaires + ATSEM.
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> Budget d'investissement (réel ou estimé) 	Le coût du matériel (chariots + bouche pédagogique + kits) s'est élevé à 4 275€ pour 2023-24 pour 67 enfants
<ul style="list-style-type: none"> Contribution de votre collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> le pilotage du projet par la DEAP une intervention des services techniques pour fabriquer le support sur-mesure pour les gobelets et installer des tablettes au-dessus des lavabos ; le temps de réunions pour la Responsable d'accueil périscolaire (RAPS) et la responsable ATSEM (RATSEM) ; intervention de l'ASV sur le temps parents
<ul style="list-style-type: none"> Partenaires financiers 	Cité Educative
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input checked="" type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>
Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)	Contexte : Les professionnels de l'enfance (Programme de réussite éducative ; périscolaires, enseignants, dentistes, associations, PMI, ...) du quartier ont fait le constat de problématiques liées à l'état de santé bucco-dentaire (douleurs, fièvres liées aux problématiques impactant la scolarité, le temps d repas/goûter).

	<p>Ainsi est née une volonté d'expérimenter un projet de promotion de la santé buccodentaire des enfants du quartier des Couronneries par la mise en œuvre d'un programme de prévention de Santé buccodentaire sur une année (brossage de dents des élèves sur la pause méridienne, sensibilisation des animateurs périscolaires et ATSEM, sensibilisation/ ateliers à destination des enfants sur le temps scolaire, temps d'échanges à destination des parents).</p> <p>Ce projet a été imaginé dans le cadre du CLS et de l'ASV et a ensuite été porté puis financé dans le cadre de la Cité Educative.</p> <p>L'expérimentation a eu lieu auprès des grande et moyenne sections de l'école Daudet (quartier QPV des Couronneries – Poitiers 86)</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser un brossage de dents par jour aux élèves de grande et moyenne section, avec un kit fourni au préalable - Apporter une régularité au fur et à mesure dans leur quotidien - Donner du sens au brossage de dents - Faire du lien avec les parents sur l'habitude de vie à perpétuer à la maison <p>Déroulé de l'action :</p> <p>De novembre 2023 à juin 2024, un brossage de dent après le repas du midi a été organisé sur le temps périscolaire à l'attention de tous les enfants</p> <p>Au préalable avant la mise en place quotidienne de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 temps de sensibilisation à destination des agents périscolaires et ATSEM (animation ASV et infirmière scolaire) - 1 journée de sensibilisation dans les classes et remise des kits aux enfants (animation institutrices, ASV et infirmière scolaire) - Semaine suivante : présence infirmière et animatrice de l'Atelier santé ville (ASV) si besoin sur la pause méridienne <p>Avant les vacances de Noel : L'infirmière et ASV sont intervenues lors de l'action organisée par le centre d'animation du quartier pour permettre l'échange et le partage entre parents et institutrices sur le travail mené à l'école entre chaque période de vacances.</p>
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les temps Parents sur le temps scolaire n'ont pas pu se faire. - Initialement les enfants scolarisés en petite section étaient intégrés au projet mais le temps était trop court avec le temps de sieste
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Nous n'avons pas d'évaluation pour attester de cette réduction des ISTS, néanmoins, cette action concerne une école dans un quartier en Politique de la Ville.</p>

<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>Le bilan est positif sur le déroulé et sur les habitudes de vie. Le bilan est aussi positif sur le lien à l'adulte et la volonté de communiquer ce que les enfants sont appris. Les enfants attendent le moment où ils ramènent le matériel à chaque vacance chez eux et c'est un lien de transmission avec la maison. L'action va être déployée dans une autre école du quartier à la rentrée prochaine. Un travail avec les dépistages M'T dents de la CPAM est en cours de réflexion.</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>L'action a fait l'objet d'un bilan partagé avec l'ensemble des partenaires. Une évaluation avant/après est en réflexion pour évaluer les habitudes de vie, suite à la mise en place de cette action. Nous souhaitons que ces actions se pérennisent et essaient au-delà de ce quartier. Ce qui pose la question du financement de cette action au-delà des crédits octroyés dans le cadre de la Cité éducative.</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Non</p>
<p>En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?</p>	<p>Promouvoir la promotion de la santé par le brossage des dents à l'école c'est réunir de nombreuses conditions : l'adhésion des enseignants, l'adhésion des ATSEM, des agents périscolaires mais aussi des conditions matérielles dans les sanitaires : nombre d'éviers, rangement des brosses à dents, ... Il faut s'assurer que le temps entre la fin du repas et la reprise des enseignements est suffisant. Il faut du personnel périscolaire en nombre suffisant pour un encadrement optimal. Les ATSEM sont missionnés par la Ville pour être présents sur ces temps. Différentes politiques sont donc concernées.</p>

BORDEAUX : Expérimentation Parcours 1000 premiers jours

Date de rédaction de la fiche-action : 23.08.2024

Période / durée :	Juillet 2024 – juillet 2026
Échelle de territoire concerné :	Quartier La Bastide (Bordeaux)
Porteur/pilote principal :	Direction Petite Enfance et Familles (DPEF) - Bordeaux
Rôle de la collectivité :	Pilote
Services et élus de la collectivité impliqués :	<p><u>Directions impliquées</u> : DPEF, Direction du Développement Social Urbain, Direction de l'éducation, Direction Prévention Promotion de la Santé.</p> <p><u>Elus</u> : Fannie Le Boulanger – adjointe au Maire en charge des quartiers Politique de la Ville, de la petite enfance et de la parentalité Sylvie Justome – adjointe au Maire en charge de la santé et de la sécurité sanitaire Sylvie Schmitt – adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse</p>
Partenaires :	CAF de la Gironde, Département de la Gironde, ARS de la Gironde
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	60 000 € par an sur 2 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	42 318 € par an sur 2 ans (puis maintien du poste sur la 3 ^{ème} année)
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	23 682 € par an sur 2 ans
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Parentalité <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez Périnatalité incluant l'anténatal</i></p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input checked="" type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez.....accessibilité des ressources en soutien à la parentalité</i></p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez.....</i></p>

<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte :</p> <p>Depuis la grossesse jusqu'aux premières années de vie d'un enfant, les familles traversent un véritable « parcours » : démarches et questions de santé, déclarations, recherche d'un mode d'accueil, lieux et offres d'éveil.</p> <p>La CAF de la Gironde et la Ville de Bordeaux s'associent dans l'intention commune d'une expérimentation visant à identifier comment la Ville participe, dans le parcours des familles, à l'application des recommandations du rapport des 1000 premiers jours et faire des préconisations sur les moyens à mettre en œuvre, en coopération avec les missions des autres acteurs (santé, social...).</p> <p>Cet engagement commun s'inscrit dans la CTG et se concrétise par la création et le co-financement d'un poste de chargé de mission expérimentation 1000 premiers jours sur 2 ans.</p> <p>Cette expérimentation est lancée à l'échelle d'un quartier caractérisé par une diversité de la population comprenant un QPV, une forte expansion démographique (de 18000 habitants en 2020 à 42 000 en 2032), une dynamique associative et partenariale dont la proximité d'une maternité (Polyclinique Bordeaux Rive Droite).</p> <p>Objectif(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir un parcours clair pour les familles dès l'annonce de la grossesse jusqu'à l'entrée de l'enfant en école maternelle - Favoriser l'accessibilité des ressources - Renforcer l'articulation des acteurs autour des 1000 premiers jours (petite enfance, santé, social, culture) <p>Déroulé de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de l'expérimentation en juillet 2024 sur le quartier de La Bastide - Phase d'immersion, d'observation, rencontres des partenaires et familles visant l'identification des besoins sur chacun des objectifs - Co-construction du plan d'action de l'expérimentation et d'indicateurs d'évaluation - Mise en œuvre d'actions opérationnelles auprès des familles et des professionnels à l'échelle du quartier - Evaluation et réajustement - Elaboration de recommandations à l'échelle de la Ville
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<p>Le lancement de l'expérimentation est favorisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un engagement fort de la DPEF et de l'élue sur le pilotage de ce projet - Un quartier avec une dynamique partenariale forte - Un tissu associatif dynamique et mobilisable - Une fluidité de travail en transversalité entre les directions de la Ville engagées - Une méthodologie de projet et de coordination des acteurs professionnels, associatifs et des familles.

Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?	<p><i>[limites identifiées sur la période de lancement de l'expérimentation]</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Calendrier resserré sur 2 ans - Fonctionnement en silo des institutions des services aux familles - Le concept de Maison 1000 premiers jours a pu masquer la nécessité d'un travail en mode projet pour répondre aux besoins des familles et du territoire (en amont ou au-delà d'un lieu)
L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?	<p>Des indicateurs d'évaluation seront prochainement élaborés.</p>
Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)	<p>Au regard du lancement de l'expérimentation, l'importante mobilisation des partenaires est un premier constat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une centaine de participants à la réunion de lancement - 19 partenaires rencontrés sur le 1^{er} mois de l'expérimentation (juillet 2024) <p>Elle apparaît a priori également comme une condition indispensable pour faire avancer le maillage des ressources des 1000 premiers jours de l'enfant pour les familles.</p>
Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)	<p>Des indicateurs d'évaluation seront prochainement élaborés.</p>
Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)	<p>Non</p>
En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?	<p>La période des 1000 premiers jours s'inscrit dans l'écosystème des politiques de soutien à la parentalité, de santé (de la femme enceinte, du jeune parent et du jeune enfant), de l'éducation, mais aussi de l'urbanisme.</p>

LA ROCHELLE : « 1,2,3 santé »

Date de rédaction de la fiche-action : 02.08.2024

Période / durée :	Année scolaire
Échelle de territoire concerné :	Commune : Ville de La Rochelle
Porteur/pilote principal :	Direction Santé Publique
Rôle de la collectivité :	Coordination- mise en œuvre et animation
Services et élus de la collectivité impliqués :	Elue Conseillère Déléguée Santé Publique-Prévention Santé – Sport Santé
Partenaires :	Santé Scolaire – Programme de Réussite Educative – Groupe Hospitalier + Prestataires thématiques
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> Contribution de votre collectivité 	Prise en charge des temps de chargées de prévention (coordination- animation-évaluation)
<ul style="list-style-type: none"> Partenaires financiers 	Soutien de l'ARS 2022 : 9 000€ 2023 : 18 000€ 2024 en attente de réponse à l'AP
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input type="checkbox"/> Parentalité <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez Temps forts en direction des parents 2024-2025.....</i></p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez Prévention- Education pour la Santé</i></p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez Les écoles élémentaires avec une attention particulière aux écoles des quartiers politique de la Ville et cité éducative</i></p>

<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte : Depuis plus de 30 ans, la Ville a un partenariat très engagé avec l'éducation nationale pour développer des projets d'éducation pour la santé. L'évolution du dispositif en 2019, un nouveau programme « 1.2.3 Santé » est proposé aux écoles rochelaises. Plusieurs thématiques sont abordées : vie affective, émotions, relations, hygiène de vie, écrans, qualité de l'air intérieur, ..., ils visent à contribuer au développement des compétences psycho sociales des enfants.</p> <p>Objectif(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Offrir aux enseignants des écoles élémentaires, du CP au CM2, un programme d'éducation pour la santé . Développer des ateliers santé avec les enfants . Approcher les parents sur les questions de prévention <p>Déroulé de l'action : Parcours en 2 ou 3 séances</p>
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lien privilégié avec les écoles – action préparée et anticipée - Base du volontariat / inscription des enseignants - Programme reconnu (répété et dans la durée) - Soutien financier ARS - Partenaires très impliqués - Prestataires de qualité « experts thématiques » retenus à la suite d'un appel d'offre
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Notre ambition serait d'être sur un projet d'école, actuellement se limite dans la plupart des demandes sur des projets de Classe. Aussi, nous avons toujours autant de difficulté à être en lien avec les familles. Nous souhaitons davantage que les messages prévention infusent au sein du foyer familial.</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>C'est un objectif ... nous avons en tête l'impact attendu quand nous animons dans les QPV. C'est une action qui ne se limite pas aux QPV. L'ensemble des enfants en élémentaire en bénéficie.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet d'extension de certaines thématiques à l'échelle de l'agglomération rochelaise
<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Facilité de travail entre prestataires et partenaires - Motivation de la majorité des enseignants à s'impliquer - Enfants partie prenante dans les ateliers - Besoin de se poser sur le lien familles Expérimentation en 2024-2025 de 2 temps forts familles dans l'année scolaire.
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Oui d'une offre thématique hygiène de vie (hygiène du corps, alimentation, ; santé dentaire, sommeil ...) à une offre promotion santé (respect du corps, relation aux autres, émotions, vie affective ...) et un nouveau parcours environnement et santé</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Journal de la Ville, site internet de la Ville</p>

En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?

Politique de prévention et promotion de la santé sur le territoire Ville

LA ROCHELLE : Les écrans de mieux en mieux

Date de rédaction de la fiche-action : 05.08.2024

Période / durée :	Année scolaire
Échelle de territoire concerné :	Quartier cité éducative Mireuil sur La Rochelle
Porteur/pilote principal :	DSPEA
Rôle de la collectivité :	
Services et élus de la collectivité impliqués :	Conseillère municipale déléguée à la santé
Partenaires :	Education Nationale/ santé scolaire + AS, Maison des adolescents et des jeunes adultes, Programme de réussite éducative, ligue de l'enseignement 17, centre de loisirs CLAR, Canopé 17, réseau périnatalité 17, IREPS 17
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> Contribution de votre collectivité 	Prise en charge du temps (coordination-animation) des 2 chargées de prévention
<ul style="list-style-type: none"> Partenaires financiers 	Cité éducative : 10000€ / an pendant 3 ans
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Parentalité</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination...</p> <p><input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé</p> <p><input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles</p> <p><input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : précisez - cité éducative La Rochelle</p>

<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte : En 2022, lors d'un Hackathon organisé pour retenir les projets cités éducative, un programme partenarial a été initié pour sensibiliser les habitants autour du bon usage de l'outil numérique. 3 axes de travail sont identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact santé (sommeil, activité physique, alimentation, relations sociales et familial, apprentissage/langage...) - Apprentissage de l'outil par les jeunes et les parents / usage du numérique - Sensibilisation aux réseaux sociaux <p>Objectif(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les enfants et les familles au bon usage du numérique - Informer sur les risques santé et proposer des activités alternatives - Accompagner les familles à l'utilisation des outils numériques indispensable aux démarches et à la scolarité - Accompagner l'usage des réseaux sociaux pour un comportement adapté <p>Déroulé de l'action : Différents évènements « les écrans de mieux en mieux » ponctuent l'année. 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une mallette d'outils à destination des professionnels de la petite enfance pour sensibiliser les parents + temps d'appropriation pour les professionnels - Ateliers lors de la manifestation JO « Village olympique à Mireuil » - Inscription d'un groupe d'enfants à la Robocup junior régionale - Présentation d'un escape game numérique aux enseignants du collège de quartier - Flyers avec une cartographie des ressources numériques disponibles sur le quartier - A la rentrée : opération réveil des 6èmes / pas d'écran sous l'oreiller
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mise à disposition des RH par les structures partenaires - Le soutien financier de la cité éducative - Le fait de nommer un référent par axe de travail pour assurer la coordination de chaque axe (financement prévu)
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Suivi dans la durée / planification des points étapes non définie en amont</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Objectif de la cité éducative Les écrans de mieux en mieux, une action parmi d'autres</p>

<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>Pour accueillir des publics, besoin de s'insérer dans des actions existantes.</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Par la cité éducative A notre niveau, auprès des partenaires Pas auprès des publics</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Non</p>
<p>En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?</p>	<p>Santé / Education / Sport</p>

LA ROCHELLE : Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP)

Date de rédaction de la fiche-action : Juillet 2024

Période / durée :	Premier semestre 2024
Échelle de territoire concerné :	Quartier
Porteur/pilote principal :	Direction Santé Publique et Accessibilité
Rôle de la collectivité :	Coordination- animation
Services et élus de la collectivité impliqués :	Conseillère municipale déléguée à la santé publique, prévention, sport santé
Partenaires :	Centre de loisirs CLAR, Education Nationale : Médecin de santé scolaire/enseignante retraitée/réseau RASED, Etoile des familles, CCAS Programme de Réussite Educative, Direction de l'Education Ville
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	Mise à disposition de RH par les structures partenaires (5 structures - 9 professionnels) +3 RH Ville de LR
<ul style="list-style-type: none"> • Budget d'investissement (réel ou estimé) 	1000.00€ outils d'intervention, impression, papeterie, loisirs créatifs Les RH ne sont pas comptabilisées dans le budget du semestre
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	RH : 1 chargée de prévention, 1 coordinateur CLSM/ ASV, 1 animatrice du temps de vie de l'enfant
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	Cité Educative
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>

<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte : Les acteurs en lien avec les familles constatent une hausse du mal être des jeunes et des difficultés croissantes des familles dans leurs fonctions parentales. Des parents qui expriment leurs difficultés.</p> <p>Objectif(s) : Renforcer les compétences familiales Améliorer les relations dans la famille</p> <p>Déroulé de l'action : Programme de soutien aux familles et à la parentalité PSFP 5 jours de formation pour les intervenants avant le lancement du programme</p> <p>12 sessions hebdomadaires de 1H30 séquencées en 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Un temps d'échanges parents → Un atelier enfants de 3 à 6 ans → Une activité famille <p>10 familles peuvent être inscrites sur un programme. En 2024, nous avons accueilli 7 familles.</p> <p>Le PSFP est accessible sur https://clefparentalite-psfp.com/</p> <ul style="list-style-type: none"> → Accompagnement de la mise en œuvre par Promotion Santé Nouvelle Aquitaine
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation de nombreux acteurs sur le quartier - La dynamique créée autour de ce programme (intervenants, parents) - La bienveillance pour chacun - Le lieu d'accueil des familles, espaces bien aménagés et identifié sur le quartier - L'investissement personnel, temps accordé par chacun pour la préparation des sessions
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Certains acteurs n'ont pu intégrer l'équipe d'intervenants // temps à accorder à la formation obligatoire.</p> <p>Les inscriptions des familles au PSFP car nécessité de participer aux 12 séances.</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>L'accompagnement des familles, les ressources proposées dans le PSFP permettent aux parents d'élargir leurs pratiques, renforcent leur confiance, les valorisent dans leur rôle.</p>
<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>Les 7 parents sont engagés dans la durée, ils participent activement aux propositions qui leur sont faites, expérimentent les outils.</p> <p>Le lien téléphonique avec les parents entre chaque session permet une approche individuelle, très appréciée.</p>

<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Suivi et Evaluation prévue par Promotion Santé Nouvelle Aquitaine. Le PSFP 2024 finalisée en juillet 2024.</p> <p>Bilan à chaque session</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Au lancement du PSFP pour informer l'ensemble des familles du quartier. Article cité éducative</p>
<p>En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?</p>	<p>Cadre CLSM, cadre ASV – une approche systémique A travers le programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) Le PSF vise à outiller les personnes sur leur compétences parentales de fait une démarche qui améliore le climat à la maison, et donc réassurer les parents et le bien être des familles</p>

LYON : Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens

Date de rédaction de la fiche-action : Août 2024

Période / durée :	Depuis 2021
Échelle de territoire concerné :	Ville de Lyon
Porteur/pilote principal :	Ville de Lyon - Direction de la Santé
Rôle de la collectivité :	Pilotage de l'action
Services et élus de la collectivité impliqués :	<p>Direction de la Santé Direction de l'Education Direction de la Petite Enfance Direction Biodiversité et Nature en Ville Direction de la Commande Publique Direction de la Construction Direction de la Coopération et Communication Interne Direction de la Communication Externe Direction des Sports Direction des Relations Sociales et de la Vie au Travail Direction de la Gestion Technique des Bâtiments Mairies d'arrondissement Mission transition écologique Elu-e-s en lien avec les thématiques ci-dessus</p>
Partenaires :	<p>ADEME (Agence de la transition écologique) ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) ARS (Agence régionale de santé) CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) CEREMA (Centre d'études et expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) Chambre d'agriculture du Rhône DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Hospices Civils de Lyon INCa (Institut national du cancer) Métropole de Lyon Medieco RES (Réseau Environnement Santé) SERA (Association santé-environnement en Auvergne-Rhône-Alpes) Société Francophone de Santé Environnement URPS (Union régionale des professionnels de santé) médecins, sages-femmes, infirmiers Ville et Aménagements Durables</p>
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) hors RH 	<ul style="list-style-type: none"> Plan PE : <ul style="list-style-type: none"> - qualité de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> ✓ plomb : 1800 € pour les contrôles ✓ PFAS : 5000 € pour les analyses - qualité de l'air : 50 000 € de contrôles - recherche de perfluorés dans les ERP prioritaires : estimation à 32 000 € / établissement

	<ul style="list-style-type: none"> - phtalates dans les crèches : 46 700 € pour un suivi des concentrations (projet Exp'air) - surcoût du bio – crèches (49 crèches) : 168 000 € - surcoût du bio – écoles (208 écoles) : 1 000 000 € - nettoyage sans chimie crèches : 11693€ - entretien équipements sportifs sans produits phytosanitaires : gain de 3000€ <ul style="list-style-type: none"> ➤ Life Chem Bee: 4800 € en 2024 ➤ Escape game: 20 000 € hors RH ➤ Conférence PE : transports intervenants + traiteur + sécurité : 2377 € ➤ Outils de communication: 2000 €
<ul style="list-style-type: none"> • Budget d'investissement (réel ou estimé) 	<p>Plan PE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qualité de l'eau, travaux pour le plomb : 100 000 € en moyenne - vaisselle crèches : 100 000 € - étude de faisabilité sur la suppression des conditionnements en plastique : elle révèle un besoin d'adaptation de la cuisine centrale et du processus de livraison, réchauffage en restaurants scolaires et la mise en œuvre d'un plan d'accompagnement au changement des agents : en attente d'arbitrage - renouvellement des sols sportifs : 4 175 000 sur 7 terrains (2021-2026) - nettoyage sans chimie crèches : 15200 € - nettoyage par pré-imprégnation + machines à laver + travaux : 460 000 €
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité hors RH 	<p>1 040 670 € de fonctionnement 4 850 200 € d'investissement</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	<p>INCa, ARS, Métropole de Lyon, ADEME</p>
<p>Thématique(s) de l'action</p>	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>..... <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input checked="" type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>..... <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....
<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte : Cette action s'inscrit dans les objectifs du contrat local de santé (CLS) 2022-2027, en particulier :</p>

- ✓ l'axe 1 « Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous »
- ✓ l'axe 2 « Développer et améliorer la prévention, la promotion et l'éducation à la santé », action 8 : Sensibiliser aux enjeux de santé et de santé environnementale dès la grossesse et la petite enfance.

Elle s'inscrit dans la continuité de la signature par la Ville de Lyon de la **Charte des Villes et Territoires sans PE** (VTSPE) en 2021 et de la Charte VTSPE+ en 2024.

Objectifs :

Général :

- Participer à la réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens des enfants

Spécifiques :

- Formaliser un premier plan d'actions contre les perturbateurs endocriniens
- Informer et sensibiliser les professionnels du secteur de la Petite Enfance ou de l'Enfance et les parents aux enjeux des perturbateurs endocriniens

Déroulé de l'action :

La Ville de Lyon a fondé sa stratégie par l'élaboration d'un **plan d'actions contre les perturbateurs endocriniens**, validé en janvier 2023. Il comprend 27 actions dans différentes directions (Petite Enfance, Enfance, Sports, Commande Publique, DBNV...). Un des publics vulnérables ciblé par le plan sont les enfants accueillis dans les établissements recevant du public (ERP) de la Ville : crèches, écoles, cantines, terrains de sports, aires de jeux. A titre d'exemple, depuis la rentrée 2023, **dans les crèches, 100% des aliments sont d'origine biologique**. Par ailleurs, la part du bio est de 50% dans les cantines des écoles et passera à 75% d'ici 2026.

En juillet 2023, la Ville de Lyon a été lauréate de l'appel à projet « **Plan zéro exposition PE** » de l'INCa qui permet le financement de plusieurs actions de ce plan (communication, changement de vaisselle, analyse de la présence de phtalates, recherche de PFAS).

De plus, en 2024, la Ville de Lyon s'engage dans le cadre du projet européen **LIFE Chem Bee**, mis en œuvre en France par le Réseau Environnement Santé. Ce projet permet d'accompagner les territoires pour créer des réseaux d'habitants et d'agents publics ambassadeurs et éco-supporters de bonnes pratiques pour réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens sur leurs lieux de travail et dans leur vie personnelle. En octobre 2024, une vingtaine de personnes initieront le programme.

En outre, la Ville a été retenue pour un appel à projet de l'ARS sur la santé-environnement pour l'expérimentation d'un **escape game « Sauve qui PE »**, développé par le Réseau d'Éducation à

	<p>l'Environnement de Lozère, avec 12 sessions prévues sur une semaine fin 2024, 2 sessions seront réservées aux habitant-e-s des QPV, 2 sessions à l'Ecole de sage-femme, 2 sessions à un Institut de formation en soins infirmiers, 1 session aux agents de la Ville.</p> <p>Le 3 juillet 2024, une première conférence sur les perturbateurs endocriniens a été organisée par la Ville de Lyon pour les partenaires du Contrat Local de Santé afin de créer une culture commune. La volonté d'accompagner les maternités en partenariat avec les HCL pour une plus faible exposition aux PE a été relevée comme un axe fort.</p> <p>Enfin, en partenariat avec la Métropole de Lyon et les communes signataires de la Charte Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens, nous avons élaboré des outils de communication pour des publics spécifiques (femmes enceintes, enfants, adolescents) et pour le grand public sur cette thématique. La diffusion est prévue à partir de septembre 2024.</p>
Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Les problématiques communes de vulnérabilités du public-cible - La dynamique politique de la Ville - La dynamique scientifique et partenariale du territoire - Le partage d'expérience avec les autres adhérents à la Charte Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens
Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?	<ul style="list-style-type: none"> - Les difficultés d'accès aux informations sur les produits / la composition - Les changements d'interlocuteurs au sein des équipes nécessitant la formation des nouveaux arrivants - La difficulté de favoriser la santé des enfants tout en préservant la santé des professionnels concernés par les changements de pratique et la mobilisation pérenne des acteurs - L'accès à l'information et à la formation
L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?	<p>Pas à ce stade car il s'agit d'une politique globale sur tout le territoire lyonnais</p>
Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - L'émergence d'une dynamique de réseau entre les professionnels des structures hospitalières et de l'Etablissement français du sang - Le changement des critères des achats publics dans les secteurs de la Petite Enfance, de l'Enfance, des Sports - Le changement des critères de la construction et de la rénovation dans le secteur de la Petite Enfance et l'Enfance - Le changement des pratiques et matériaux utilisés notamment pour le nettoyage et la restauration dans le secteur de la Petite Enfance et l'Enfance - Le travail en intersectorialité en interne et en externe avec les partenaires
Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation annuelle pour le plan de lutte contre les perturbateurs endocriniens avec comités techniques réguliers et comité de pilotage annuel :

	<p>sur les 27 actions, 20 actions réalisées, 4 actions en cours de réalisation, 3 actions pas encore engagées</p> <p>- L'évaluation prévue à la fin de la réalisation des actions ponctuelles</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>- Le rapport Exp'air est en cours de publication</p> <p>- Participation au guide SFSE en ligne « Evaluation et gestion des PFAS, fiches pratiques » (fiche 3 : hiérarchisation des sources de pollution)</p>
<p>En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?</p>	<p>Par essence, elle touche de nombreuses directions et de nombreuses politiques (cf. directions et partenaires impliqués)</p>

LYON : Nourrir le lien entre nature et santé en milieu urbain

Date de rédaction de la fiche-action : Août 2024

Période / durée :	Depuis 2020
Échelle de territoire concerné :	Ville de Lyon
Porteur/pilote principal :	Direction Biodiversité et Nature en Ville (DBNV)
Rôle de la collectivité :	Pilotage de l'action
Services et élus de la collectivité impliqués :	DBNV Direction de l'Education Direction de la Petite Enfance Direction de la Santé Direction de la Construction Direction de la Mobilité Urbaine Direction de l'Éclairage Urbain Mission Ville des Enfants Mission Transition Ecologique Direction des Événements et de l'Animation Mairies d'arrondissement Education Nationale
Partenaires :	Métropole de Lyon, Conseils de quartier, enfants et parents lyonnais
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	Entretien : budget en cours de définition pour les cours nature
<ul style="list-style-type: none"> Budget d'investissement (réel ou estimé) 	19,5 M de 2021 – 2026 dans le cadre des cours nature (écoles et crèches) 4,4 M + 3,6 M pour les rues des enfants
<ul style="list-style-type: none"> Contribution de votre collectivité 	7,5 millions pour les cours nature 4,4 M + 3,6 pour les rues des enfants
<ul style="list-style-type: none"> Partenaires financiers 	Métropole, CAF NB : l'Agence de l'Eau peut participer pour les Cours Nature (car implique une désimperméabilisation des sols)
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input checked="" type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville</p>

	<input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....
Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)	<p>Contexte :</p> <p>Cette action s'inscrit dans les objectifs du contrat local de santé (CLS) 2022-2027, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ l'axe 1 « Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous », action 6 « Développer et mettre en œuvre l'approche d'urbanisme favorable à la santé dans la planification urbaine et dans les aménagements urbains » <p>Elle a été renforcée par le changement d'exécutif en 2020 et la volonté de renforcer le lien avec la nature par la nouvelle majorité écologiste.</p> <p>Enfin, le Label de l'UNICEF « Ville amie des enfants » obtenu par la Ville de Lyon a vu son cahier des charges évoluer en 2021 pour plus d'exigence. La Ville a signé cette même année la nouvelle convention.</p> <p>Objectif(s) :</p> <p>Général : Développer le lien entre nature et santé chez les enfants lyonnais</p> <p>Spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser un environnement plus sain : amélioration de la qualité de l'air extérieur, création d'îlots de fraîcheur - Sensibiliser et éduquer les enfants à l'impact des enjeux environnementaux sur leur santé - Favoriser le soutien de l'activité physique et d'une alimentation saine, de proximité - Favoriser la qualité du sommeil par les siestes en plein air pour les crèches - Favoriser la réappropriation de l'espace public par les enfants et leurs accompagnants et contribuer à améliorer les cheminements en modes actifs - Abaisser les tensions/conflits par l'exposition à la nature et à ses stimulations - Favoriser la pédagogie du risque, dans un environnement sécurisé, afin de favoriser le développement psychomoteur et l'estime de soi (cour non aseptisée, éléments de jeux en hauteur) <p>Déroulé de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours nature : végétalisation des cours d'écoles et de crèches => concertation des professionnels et des enfants (même de maternelle) tout au long du projet, consultation des parents par questionnaire puis réunions d'information ou diffusion d'outils de communication. - Rues des enfants : sélection par les mairies d'arrondissement des rues des enfants prioritaires, concertation des parties prenantes

	<p>(enfants, parents, professionnels et riverains) et études techniques nécessaires notamment en termes d'impact pour les accès riverains à leurs logements et sur le trafic automobile.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vergers urbains : réalisation de 4 campagnes de plantation d'un verger par arrondissement. Des chantiers de plantation participatifs et des ateliers pédagogiques sont organisés par le Service Lyon Nature auprès du public scolaire. Des panneaux pédagogiques et un calendrier de récolte ont été réalisés. - en perspective, ouverture de lieux de pédagogie en plein air prévue entre septembre et novembre 2025 dans le 3^e et le 5^e => préparation à ce changement par la formation des professionnels de la Petite Enfance aux bienfaits de la nature sur la santé des enfants et développement.
Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - La présence de biodiversité en Ville notamment au Parc de la Tête d'Or (avec le jardin botanique et les serres notamment) et importance des cours d'eau dans la Ville - Le portage politique fort - La création de la Mission Ville des enfants et des Conseils d'arrondissement des enfants - L'expansion des missions et ressources humaines et financières de la Mission Transition Ecologique - Une motivation partagée par les parents et les professionnels à introduire davantage de nature autour des enfants - La qualité de la concertation et de l'implication de l'équipe pédagogique
Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?	<ul style="list-style-type: none"> - Les réticences aux changements, liés à une nécessaire évolution des pratiques en lien avec la pédagogie en plein air et la gestion des cours végétalisées et leur pérennité dans le temps - La difficulté d'attractivité des postes de jardiniers essentiels au déploiement de ces projets - L'équilibre bénéfiques/risques à trouver avec l'introduction de faune et flore (risque d'allergie, d'exposition à certaines maladies vectorielles...) - La pédagogie du risque à accompagner - L'acceptation de salissure inhérente au contact avec la nature
L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?	Oui, en permettant une présence renforcée de la nature en ville, au plus proche des jeunes habitant-e-s, et des activités gratuites
Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement du travail en transversalité entre les différents services de la ville - Le sensibilisation des enfants à l'approche One Health par : <ul style="list-style-type: none"> o la prise en considération du bien-être animal en ville et des espèces végétales o la sensibilisation à l'importance de l'équilibre entre les santés humaine, animale et végétale o l'explicitation du lien entre nature et santé - Un environnement plus comestible (vergers urbains, jardins partagés...) et une sensibilisation sur l'intérêt nutritionnel des fruits et leurs bienfaits pour la santé - L'éducation à la nature soutenue par la collectivité

	- La sensibilisation des parents par le biais des enfants
Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)	<p>- 1 500 enfants mobilisés dans les ateliers de concertation avec des enseignants, des animateurs dans le cadre de la végétalisation des cours d'écoles et des crèches => 50 établissements bénéficiaires d'ici fin 2024 (4 500 enfants – crèches et écoles confondues)</p> <p>- Au total, en début 2024, 52 sites d'intervention dont 22 rues piétonnisées, 96 établissements bénéficiaires, 15 832 enfants bénéficiaires.</p> <p>=> 81% des parents affirment trouver la rue plus agréable, 68,8% plus sécurisée</p> <p>La méthodologie d'évaluation est la suivante :</p> <p>Recueil de données sur 6 sites pilotes pour commencer avec : une grille d'évaluation avec une centaine d'indicateurs, des questionnaires, des observations de terrain, des comptages de véhicules et une cartographie des sites.</p> <p>- Projet d'1 verger urbain / an / arrondissement de 2020 à 2026, objectif atteint puisqu'en 2023, 34 vergers avaient été créés en collaboration avec les groupes scolaires situés à proximité des sites choisis : 133 classes et plus de 5000 élèves ont été jusqu'à présent impliqués.</p>
Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)	Non
En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?	<p>- La pluralité d'acteurs associés pour ces projets</p> <p>- L'intégration dans des politiques qui relèvent plutôt de l'urbanisme, de l'aménagement et la végétalisation du territoire, de la mobilité urbaine</p>

Période / durée :	Débutée en avril 2023 (3 ans renouvelable)
Échelle de territoire concerné :	Quartier Politique de la Ville (2 QPV)
Porteur/pilote principal :	Coportage <ul style="list-style-type: none"> • Département de santé publique – CHU de Nice • Ville de Nice (Direction de la Santé)
Rôle de la collectivité :	Co-portage, co-animation, appui à la mise en œuvre et au suivi
Services et élus de la collectivité impliqués :	<p>Direction des Solidarités Direction de la Santé Direction de l'Éducation Direction de la Famille Direction de l'environnement Direction des Espaces Publics Direction de la Montagne et de l'Agriculture Métropolitaine et Urbaine Chefs de projets des QPV Elus Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dr Richard Chemla 3^{ème} Adjoint au Maire de Nice à la Santé, à l'Écologie et au Bien-être • Barbara Prot, Conseillère municipale, Subdéléguee à la prévention et éducation à la santé <p>Elus des quartiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Isabelle Visentin, adjointe au Maire et déléguée au Territoire Cœur de Nice et aux cultes • Fatima Kahldi, adjointe au Maire et déléguée au Territoire Est et à la médiation
Partenaires :	<p>Impliqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ARS PACA • Métropole Nice Côte d'Azur • Département des Alpes Maritimes (PMI) • Académie de Nice (dont 7 maternelles) • Santé publique France • CODES 06 • Azur Sport Santé • ObEP PACA • Espace Partagé de Santé Publique (EPSP) • Associations de quartier (centres sociaux) • Université Côte d'Azur <p>Potentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préfecture des Alpes-Maritimes • CCAS de la ville de Nice • Caisse d'Allocations Familiales 06 • DRAJES PACA
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	<p>40 000€ (dont coordination) Professionnels intervenant sans contrepartie financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie : interne de santé publique DSP CHU de Nice, Géomaticien Ville de Nice

	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures IMC : professionnels PMI, Interne et médecin santé publique DSP/CHU de Nice, éducation nationale • Animation et/ou appui à la mise en œuvre : coordination ASV • Visuel logo communication : Ville de Nice
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	<p>Mise à disposition de ressources humaines (Direction de la Santé, SIG, direction de communication)</p> <p>Logistique (salles)</p> <p>Financement d'actions (Théâtre Forum, formation des acteurs du périscolaire)</p> <p>Soutien financier des associations réalisant des actions en faveur d'Amstramgram</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	<p>ARS PACA</p> <p>Direction départementale de l'emploi de travail et des solidarités pour la seule année 2024 afin d'aider au démarrage du projet dans les quartiers</p>
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Parentalité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>femmes enceintes et enfants de 0 à 6 ans</i></p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination...</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Offre et accès aux soins</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>démarche à 360°</i></p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez.....</i></p>
Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)	<p>Contexte :</p> <p>Entre 1975 et 2016, le nombre de cas d'obésité a presque triplé, en particulier dans les pays européens où un enfant sur trois, un adolescent sur quatre et près de 60% de la population adulte souffrent de surpoids ou d'obésité.</p> <p>En 2022, le Centre Hospitalier Universitaire de Nice, la Ville de Nice et les partenaires de l'Espace Partagé de Santé Publique engagent un travail autour de la lutte contre l'obésité, celle-ci constituant une priorité du programme européen 2020-2025 : United Action for Better Health (WHO European Regional Obesity Report 2022, OMS).</p> <p>En 2022, les données locales disponibles montrent une prévalence du surpoids et de l'obésité chez les enfants scolarisés en petite section de maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respectivement de 3.8% et 1.2% dans les Alpes-Maritimes et de 4.8% et 1.7% pour la ville de Nice (33% des enfants scolarisés du département), soit un taux plus élevé que la moyenne départementale. • Anormalement élevée dans certains quartiers socialement défavorisés de la ville de Nice.

En octobre 2022, les partenaires répondent à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ARS PACA « Porter un programme d'actions probantes et de bonnes pratiques pour lutter contre le surpoids et l'obésité infantile ».

Objectif(s) :

Stabiliser voire diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité des enfants sur la ville de Nice en :

- Fédérant les acteurs locaux autour de la lutte contre l'obésité infantile
- S'appuyant sur les actions probantes existantes dans une approche à 360°
- Renforçant les partenariats pour renforcer les dynamiques locales et entrer dans une démarche transversale.

Déroulé de l'action :

Le programme se base sur le modèle du programme « The Amsterdam Healthy Weight Approach » lancé en 2012 par la Ville d'Amsterdam. Il consiste à :

- Initier une démarche collective et intersectorielle (multi-secteurs, multi-niveaux) à 360° autour du parcours de l'enfant pour prévenir le surpoids et l'obésité chez les plus jeunes.
- Mettre en œuvre des actions visant les modifications de comportement (alimentation, activité physique, temps passé devant les écrans), l'accès à une alimentation saine, l'accès à des infrastructures sportives, la réalisation d'aménagements urbains favorables à l'activité physique, le suivi médical des enfants.
- Et assurer une cohérence dans les actions menées en privilégiant des actions probantes ou prometteuses.

16 actions identifiées à déployer dans les 2 quartiers :

1. Promotion des zones piétonnes existantes et création de parcours de marche
2. Promotion des zones cyclables existantes et création de pistes et bandes cyclables
3. Aménagement des aires d'activité pour les enfants et les familles, accessibles et sûres
4. Aménagements de jardins partagés
5. Déploiement du dispositif Mission Retrouve ton Cap (MRTC)
6. Déploiement du programme Opticourses
7. Soutien et/ou création d'épicerie solidaires/sociales
8. Organisation d'actions de promotion de l'alimentation équilibrée
9. Déploiement du Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP) : bonnes pratiques pour lutter contre la sédentarité et limiter l'usage des écrans par les enfants
10. Déploiement du dispositif PEDIBUS pour inciter les enfants à marcher jusqu'à leur école
11. Formation des professionnels intervenant dans le parcours des femmes enceintes et de la petite enfance/EAJE (PMI, Maison des 1000 premiers jours)
12. Développement d'I ETP chez les femmes enceintes présentant un diabète gestationnel et suivies au CHU Nice
13. Information sur le programme Malin
14. Poursuite et renforcement d'une offre de restauration scolaire favorable à la santé des enfants et proposer de nouvelles actions

	<p>15. Développement du programme « Ratatouille & Cabrioles » dans les écoles</p> <p>16. Développement du programme « Je bouge + à l'école » dans les écoles</p>
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<p>Préalablement à la mise en place du programme, l'Espace Partagé de Santé Publique a permis de rassembler les acteurs du territoire pour l'élaborer. Ces acteurs interviennent dès lors à différents titres : pilotage, mise en œuvre, coordination, évaluation. L'existence de l'Atelier Santé Ville a facilité le lien et l'adhésion des partenaires des quartiers.</p>
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Freins possibles liés à la multiplicité d'acteurs et turn-over obligeant à retravailler les actions.</p> <p>Dans un contexte de fortes sollicitations, le maintien de l'implication des acteurs autour du programme sur du moyen/long terme n'est pas facile</p> <p>Capacités des financeurs institutionnels à soutenir les actions prévues.</p> <p>Visibilité de ces capacités, le risque étant pour le porteur du programme d'être contre-productif avec pour conséquence une démobilité des partenaires locaux pouvant ensuite être difficiles « à rattraper » (décrédibilisation).</p> <p>L'absence de résultat immédiat.</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Le programme respecte les principes de la promotion de la santé et ainsi, s'attache à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. A cet effet, 2 quartiers politiques de la ville ont été choisis et certaines des actions déployées concernent en priorité les publics défavorisés.</p>
<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>Si le programme a débuté il y a un an et demi et les résultats attendus sur les publics cibles ne seront observables qu'à moyen ou long terme, dès à présent des résultats intermédiaires sont observables : inscription du programme dans le Contrat Local de Santé, forte implication des Directions de la ville dans la mise en œuvre, massification des actions portées par les partenaires dans les 2 QPV. A titre d'exemple, et après échange avec la Direction de la Montagne et de l'Agriculture Métropolitaine et Urbaine, le choix de la Métropole a été fait de déployer une des actions (Défis des familles à l'Alimentation Positive) en direction de familles avec petits enfants dans les 2 quartiers prioritaires du programme. Autre exemple, dans la même logique, en lien avec un opérateur (Azur Sport Santé) et la Ville, le choix a été fait de tracer 2 Jeux de l'Oie (Placemaking and Sport), un dans chacun des 2 quartiers.</p>

<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>La stratégie d'évaluation est en cours d'élaboration. Elle repose sur différentes méthodes et la mesure des différents niveaux de résultats/effets (intermédiaires et finaux). Pour répertorier les résultats/effets attendus, l'Outil de Catégorisation de Résultats (OCR, Promotion Santé Suisse) a été retenu car il donne le cadre conceptuel permettant de visualiser la complexité des programmes de promotion de la santé.</p> <p>Des collectes de données sont dès lors organisées pour mesurer annuellement l'IMC des enfants à 3 et 6 ans. Un travail de cartographie est également en cours pour disposer d'une vision précise des quartiers tant au niveau des caractéristiques de la population (données sociodémographiques, effectifs des enfants scolarisés, ...), des aménagements et infrastructures (pistes cyclables, jardins, parcs, offre alimentaire...) que des actions et des ressources disponibles dans ces quartiers (associations, activités, ...).</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>« Mieux prévenir et prendre en charge l'obésité en France », Professeur Martine Laville avec le concours de Maryse Fourcade, membre de l'Inspection générale des Affaires Sociales, Avril 2023 : encart pp27</p> <p>En juin 2023, deux étudiants en master d'économétrie, sous la responsabilité du Pr Thomas Jobert (EURELMI, Université Côte d'Azur) et du Pr Christian Pradier, ont présenté leurs mémoires consacrés à la prévalence de l'obésité infantile et aux facteurs associés, l'un sur le département 06 et l'autre sur la ville de Nice.</p> <p>Par ailleurs, le programme a été présenté à plusieurs occasions dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A la Journée Territoriale de l'Obésité du Centre Spécialisé de l'Obésité de Lyon le 16 novembre 2023 • ou encore à la demande du CLS de la Ville de Lyon. <p>En 2024, un article « Obésité : agir dès le plus jeune âge ... pour l'avenir » a été publié dans Le Mag.santé</p>
<p>En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?</p>	<p>Ce programme consiste à initier une démarche collective et intersectorielle (multi-secteurs, multi-niveaux) à 360° autour du parcours de l'enfant. Sont ainsi impliqués des acteurs œuvrant hors du champ de la santé : services d'urbanisme notamment (Direction des Espaces Publics, Direction de la Montagne et de l'Agriculture Métropolitaine et Urbaine).</p>

PORTO-VECCHIO : Club CLA (Accompagnement autour du Langage)

Date de rédaction de la fiche-action : 08.08. 2024

Période / durée :	Période Scolaire 2023/2024 (novembre à juin)
Échelle de territoire concerné :	Commune de Porto - Vecchio - Quartier QPV (quartier Pifano)
Porteur/pilote principal :	Commune de Porto - Vecchio Direction Solidarités, Santé, Social – Service Contrat de Ville <u>Pilote</u> : Karine Foucher
Rôle de la collectivité :	Porteur du projet
Services et élus de la collectivité impliqués :	Service Solidarités Santé, Social et Direction des affaires scolaires <u>Elus</u> : Mme Giraschi, 2ème Adjointe à la Santé et action Social Mme Maïsetti, conseillère municipale aux affaires scolaires
Partenaires :	Education Nationale, acteurs éducatifs, culturels locaux
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	Réel :- Achat : 150 euros - Rémunération des vacataires : 2996 euros - Charge personnelle à disposition (coordinatrice) : 2500 euros
<ul style="list-style-type: none"> • Budget d'investissement (réel ou estimé) 	Néant
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	Charge du personnel
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	CAF, Etat (contrat de ville), commune
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Éventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p>

<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte : Certains enfants ne reçoivent pas ou peu, en dehors de l'école, le soutien indispensable pour réussir dans les apprentissages scolaires. Il est important d'agir dès le plus jeune âge, en construisant des ponts entre la famille et l'école.</p> <p>Objectif(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants d'acquérir une plus grande confiance en soi - Favoriser les compétences langagières des enfants en utilisant le support du livre, du jeu comme outil pédagogique - Valoriser les compétences des enfants et des parents - Soutenir les parents dans l'accompagnement de la scolarité de leur enfant - Mieux appréhender le langage, les apprentissages futurs, l'école ; le plaisir de la culture et du savoir <p>Déroulé de l'action : 2 groupes de 5 enfants de Grande Section de maternelle au sein de deux écoles maternelles de la commune. 56 séances d'une heure sont prévues sur l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - En amont de l'activité, rencontre avec le corps enseignant et les directeurs d'école afin de collaborer sur ce dispositif notamment dans le choix des enfants "petits parleurs" pouvant bénéficier de cet accompagnement au langage - Recrutement des vacataires pour la majorité enseignante - Contact et inscription des familles individuellement afin de prendre le temps d'expliquer le dispositif et tisser des liens de confiance - Début des actions en novembre (après les vacances scolaires) deux soirs /semaine de 16h30 à 17h30 au sein même de l'école fréquentée par les enfants soit 2H00 /semaine - Mise en place de trois réunions pédagogiques sur l'année avec l'ensemble des vacataires encadrant les dispositifs de réussite éducative. - Ce qui permet d'échanger sur les actions, prévoir les projets annuels -Des sorties culturelles ont été organisées au sein de la médiathèque du quartier en réunissant les deux groupes CLA, enfants, vacataires et parents - Clôture de l'action en juin autour d'une rencontre conviviale avec l'ensemble des familles et vacataires du dispositif
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants sont accueillis après la classe au sein même de leur école maternelle, limitant ainsi les problématiques de transport et d'horaires pour les parents - Les enfants sont encadrés par un même vacataire enseignant tout au long de l'année scolaire - Activité gratuite pour les familles
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Mobilisation et participation des parents à des séances sur l'année de façon plus régulière.</p>

<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Oui, on constate une communication plus aisée entre les familles accueillies et le corps enseignant. L'aide et le soutien apporté aux enfants contribue à leur épanouissement social et scolaire, les inégalités et l'échec scolaire précoce.</p>
<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (Résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance du travail en partenariat entre les acteurs locaux, associatifs et le corps enseignant - Meilleure compréhension des codes de l'école par les familles - Satisfaction des familles qui souhaitent bénéficier de ce dispositif la prochaine année scolaire au vu des progrès réalisés par les enfants - (Développement du langage et davantage de confiance en soi)
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Oui, cette action est inscrite dans le cadre du REAAP. Par conséquent un bilan financier et qualitatif est établi en fin d'action. Est pris en compte la participation et fréquentation régulière des enfants au club tout au long de l'année scolaire.</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (Revue, journal, etc.)</p>	<p>Non</p>
<p>En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?</p>	<p>La réussite éducative tend à concilier l'épanouissement personnel, la relation aux autres et la réussite scolaire, leur santé mentale.</p>

PORTO-VECCHIO : Création d'un espace parentalité

Date de rédaction de la fiche-action : 05.08. 2024

Période / durée :	Année 2024 -2025 / 1 an reconductible
Échelle de territoire concerné :	Commune de Porto -Vecchio
Porteur/pilote principal :	Commune /Karine Foucher
Rôle de la collectivité :	Financeur et organisateur
Services et élus de la collectivité impliqués :	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Service</u> : Direction Solidarités, Santé, Social - <u>Elus</u> : Mme Giraschi, 2ème adjointe, Santé et Action Sociale
Partenaires :	Prestataires, associations locales, services communaux, PMI, CCAS...
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Prestations annuelles</u> : 1200 euros (soit 8 séances/an pour des ateliers Yoga Parents/Enfants ; 8 séances/an de Psychomotricité) - <u>Prestation autour de la périnatalité et maternité</u> : Accompagnement et soutien à l'allaitement ; Temps de rencontre et d'échanges ; réflexologie émotionnelle et massage bébé soit 1920 euros /an - <u>Sorties culturelles et pédagogiques</u> (Ferme pédagogique) : 2 sorties annuelles soit 400 euros (pour un total de 16 familles) - <u>Matériel pédagogique</u> (jeux, matériel créatif, littérature enfantine) : 600 euros - <u>Moyens humains</u> : 1 éducatrice de jeunes enfants, chargée des projets petite enfance et parentalité au sein du service Direction Solidarités, Santé, Social
<ul style="list-style-type: none"> • Budget d'investissement (réel ou estimé) 	Néant
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	Budget de fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> - Prestations - Achat de matériel éducatif et pédagogique - Local communal - Coût salariale de l'EJE
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	Néant
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Parentalité</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination...</p> <p><input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé</p> <p><input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés</p> <p><input type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles</p> <p><input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : Pilotage et conduite du projet</p> <p>Éventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville</p>

	<p>Autre(s) : à proximité du quartier Politique de la Ville et d'une école maternelle et primaire</p> <p>Nombreuse famille issue du quartier prioritaire fréquente les ateliers Parents/Enfants et /ou sont inscrites sur des dispositifs d'accompagnement scolaire.</p>
<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte :</p> <p>De nombreuses familles (monoparentales, isolées, fragilisées...) au sein de la commune restent encore éloignées des structures d'accueil petite enfance et des lieux de culture et de loisirs.</p> <p>Objectif(s) :</p> <p>Création d'un espace dédié aux familles où l'on peut se rencontrer, échanger, souffler, jouer avec son enfant</p> <p>Un lieu ouvert à tous et gratuit proposant des actions autour de la périnatalité, parentalité, petite enfance pour favoriser le lien parents/enfants.</p> <p>Un espace identifié pour répondre aux besoins des parents et enfants afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement et le bien-être des enfants, promouvoir la santé des tout-petits ; valoriser les compétences de l'enfant. - Favoriser la socialisation et l'éveil des enfants à travers des ateliers artistiques, culturels, sensoriels, moteurs.... - Renforcer le lien parents /enfants par le biais de supports ludiques, éducatifs, loisirs.... - Réduire les inégalités, favoriser la mixité sociale et prévenir l'isolement et l'épuisement parental. - Valoriser les compétences parentales. <p>Déroulé de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Mise en place des Ateliers Parents /Enfants (enfants jusqu'à 3 ans non scolarisés)</u> <p>Des ateliers de jeu et d'éveil sont proposés deux matinées /semaine au sein de l'espace parentalité (sous inscription en raison du nombre limité à 8 familles /atelier) de 9h30 à 11h30.</p> <p>De nombreux jeux sont en accès libre (puzzle, lego, jeu d'imitation ...)</p> <p>Des activités manuelles, sensorielles, motricité sont également proposées aux familles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Ateliers périnatalité et parentalité (prévisionnel 2024/2025)</u> <p>Des ateliers autour de la réflexologie émotionnelle et massages pour les bébés ; temps apaisants pour contribuer au bien-être des enfants et renforcer le lien parent/enfant par le biais de massage.</p> <p>Des ateliers autour de l'accompagnement et de soutien à l'allaitement</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Des ateliers Parents /enfants autour du bien être émotionnel et corporel, prévention et éducation à la santé (prévisionnel 2024/2025)</u> En alternance, des séances Yoga parents/enfants, psychomotricité et expression corporelles seront programmés sur l'année (octobre 2024 à juin 2025). - <u>Sorties pédagogiques</u> 2 sorties à la ferme pédagogique seront proposées aux familles fréquentant régulièrement les ateliers parents/enfants - <u>Des ateliers jeux parents /enfants (enfants de 3 à 6 ans)</u> 3 ateliers de jeux de société seront programmés sur l'année 2024/2025 pour les enfants âgés de 3 à 6 ans accompagnés de leur parent (ou adulte responsable) le mercredi après-midi. Un temps de partage et de plaisir pour jouer avec son enfant, découvrir ou redécouvrir les jeux de sociétés traditionnels. En fonction de la demande, possibilité de proposer davantage d'ateliers sur l'année et /ou durant les vacances scolaires.
Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?	Intérêt et diversité des actions proposées
Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?	La recherche d'un local adapté à l'accueil des tous petits et à proximité du centre-ville afin d'en faciliter l'accès pour les familles. Les travaux de remise en état de cet espace avant son ouverture au public.
L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?	Actions en cours.
Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (Résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)	Davantage de communication avec les différents partenaires sociaux, médicaux et associatifs sur la commune afin d'élargir le partenariat et mieux coordonner nos actions
Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)	Une évaluation de mi-parcours a été réalisée. Les indicateurs d'évaluation ont permis de mettre en évidence le nombre de familles ayant fréquenté cet espace et leur régularité et implication sur plusieurs mois. Une enquête anonyme "recueil de satisfaction sera remise en fin d'année " afin de faire évoluer les projets en fonction des besoins et attentes des familles
Votre action a-t-elle été publiée ? (Revue, journal, etc.)	NON Prévision d'une publication sur le site de la commune à la reprise des ateliers en octobre 2024 (après une interruption durant la période estivale et la rentrée scolaire)
En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?	Action de prévention autour de la santé des tous petits et des parents (mieux être, reconnaissance de ses compétences ...)

PORTO-VECCHIO : Club CLE – Accompagnement autour de l'Écriture et la Lecture

Date de rédaction de la fiche-action : 08.08. 2024

Période / durée :	Période Scolaire 2023/2024 (novembre à juin)
Échelle de territoire concerné :	Commune de Porto - Vecchio - Quartier QPV (quartier Pifano)
Porteur/pilote principal :	Commune de Porto - Vecchio Direction Solidarités, Santé, Social – Service Contrat de Ville <u>Pilote</u> : Karine Foucher
Rôle de la collectivité :	Porteur du projet
Services et élus de la collectivité impliqués :	Service Solidarités Santé, Social et Direction des affaires scolaires <u>Elus</u> : Mme Giraschi, 2ème Adjointe à la Santé et action Social Mme Maïsetti, conseillère municipale aux affaires scolaires
Partenaires :	Education Nationale, acteurs éducatifs, culturels locaux
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	Réel :- Achat : 150 euros - Rémunération des vacataires : 4098 euros - Charge personnelle à disposition (coordinatrice) : 2500 euros
<ul style="list-style-type: none"> • Budget d'investissement (réel ou estimé) 	Néant
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	Charge du personnel
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	CAF, Etat (contrat de ville), commune
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Éventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p>
Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)	<p>Contexte : Certains enfants ne reçoivent pas ou peu, en dehors de l'école, le soutien indispensable pour réussir dans les apprentissages scolaires. Cet accompagnement s'adresse à des enfants fragilisés dans les apprentissages de la lecture et de l'écriture, dont la diversité culturelle est peu développée.</p> <p>Objectif(s) :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants d'acquérir une plus grande confiance en soi - Faciliter les liens avec l'école - Valoriser les compétences des enfants et des parents - Soutenir les parents dans l'accompagnement de la scolarité de leur enfant - Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la lecture et l'écriture. Leur apporter des bases, des outils, des méthodes d'apprentissage. - Mieux appréhender les apprentissages futurs, l'école, le plaisir de la culture et du savoir. <p>Déroulé de l'action :</p> <p>2 groupes de 5 enfants de CP au sein de deux écoles primaires de la commune</p> <p>56 séances d'1H30 sont prévues sur l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - En amont de l'activité, rencontre avec le corps enseignant et les directeurs d'école afin de collaborer sur ce dispositif notamment dans le choix des enfants « fragilisés » pouvant bénéficier de cet accompagnement. - Recrutement des vacataires pour la majorité enseignante - Contact et inscription des familles individuellement afin de prendre le temps d'expliquer le dispositif et tisser des liens de confiance. - Début des actions en novembre (après les vacances scolaires) deux soirs /semaine de 16h30 à 18h00 au sein même de l'école fréquentée par les enfants soit 3H00 /semaine - Mise en place de trois réunions pédagogiques sur l'année avec l'ensemble des vacataires encadrant les dispositifs de réussite éducative. - Ce qui permet d'échanger sur les actions, prévoir les projets annuels. - Des sorties culturelles ont été organisées au sein de la médiathèque du quartier en réunissant les deux groupes CLE, enfants, vacataires et parents. - Clôture de l'action en juin autour d'une rencontre conviviale avec l'ensemble des familles et vacataires du dispositif.
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants sont accueillis après la classe au sein même de leur école primaire, limitant ainsi les problématiques de transport et d'horaires pour les parents. - Les enfants sont encadrés par un même vacataire enseignant tout au long de l'année scolaire - Activité gratuite pour les familles
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation et participation des parents à des séances sur l'année de façon plus régulière. - Davantage de participation et engagement parental lors des manifestations culturelles - Difficulté à réunir l'ensemble des acteurs locaux afin de coopérer davantage

<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Oui, on constate une communication plus aisée entre les familles accueillies et le corps enseignant. L'aide et le soutien apporté aux enfants contribue à leur épanouissement social et scolaire, les inégalités et l'échec scolaire précoce.</p>
<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (Résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>Importance du travail en partenariat entre les acteurs locaux, associatifs et le corps enseignant. Meilleure compréhension des codes de l'école par les familles. Satisfaction des familles.</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Un bilan financier et qualitatif est établi en fin d'action. Est pris en compte la participation et l'assiduité des enfants au club tout au long de l'année scolaire.</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (Revue, journal, etc.)</p>	<p>Non</p>
<p>En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?</p>	<p>La réussite éducative tend à concilier l'épanouissement personnel, la relation aux autres et la réussite scolaire, leur santé mentale.</p>

PORTO-VECCHIO : Projet Yoga

Date de rédaction de la fiche-action : 08.08.2024

Période / durée :	Période Scolaire 2023/2024 (novembre à juin)
Échelle de territoire concerné :	Commune de Porto - Vecchio - Quartier QPV (quartier Pifano)
Porteur/pilote principal :	Commune de Porto - Vecchio Direction Solidarités, Santé, Social – Service Contrat de Ville <u>Pilote</u> : Karine Foucher
Rôle de la collectivité :	Porteur du projet
Services et élus de la collectivité impliqués :	Service Solidarités Santé, Social et Direction des affaires scolaires <u>Elus</u> : Mme Giraschi, 2ème Adjointe à la Santé et action Social Mme Maïsetti, conseillère municipale aux affaires scolaires
Partenaires :	Education Nationale, Prestataire
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	<p><u>Réel</u> : <u>Prestation Yoga pour l'année scolaire</u> : 18 Séances de Yoga sur l'année 900 euros (50 euros la séance) pour un total de 6 groupes de 7 enfants</p> <p><u>Matériel</u> : tapis de Yoga, support livre et audio ont été fournis par l'animatrice Yoga pour chaque séance</p>
<ul style="list-style-type: none"> Budget d'investissement (réel ou estimé) 	Néant
<ul style="list-style-type: none"> Contribution de votre collectivité 	Charge prestataire
<ul style="list-style-type: none"> Partenaires financiers 	Commune, Etat (contrat de ville)
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Éventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p>
Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)	<p>Contexte :</p> <p>Une grande majorité des enfants accueillis au sein des groupes d'accompagnement scolaire connaissent des situations familiales, sociales, économiques et éducatives fragilisées voir difficiles. Ces séances de yoga peuvent leur apporter des outils et techniques de relaxation et/ou gestion de stress à se réapproprier.</p>

	<p>Objectifs : La pratique du yoga est source de nombreux bienfaits pour les enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Des bienfaits psychiques :</u> Le yoga permet de travailler la confiance en soi, d'apprendre à mieux gérer ses émotions à travers des exercices de partage, de concentration et de relaxation. Il favorise l'apprentissage à l'école en développant les capacités d'attention de l'enfant. - <u>Des bienfaits physiques :</u> La pratique du yoga permet la prise de conscience de son corps. Elle permet de développer la souplesse, l'équilibre et la force. Au sein des groupes d'accompagnement scolaire (CLAS et CLE), le yoga est envisagé sous un angle ludique pour attiser la curiosité des enfants et obtenir leur attention. Cette pratique participe à leur développement et leur construction par rapport au monde qui les entoure. <p>Déroulé de l'action : Les séances de Yoga, d'une durée de 1H00, se sont déroulées lors des temps d'accompagnement scolaire (CLAS et Club CLE après la classe) soit 6 groupes de 7 enfants ont bénéficié de ces séances, à raison de 3 séances par groupe sur l'année scolaire.</p> <p style="text-align: center;"><u>Déroulement d'une séance Yoga :</u></p> <p>La séance Yoga se déroule en trois étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la séance Le temps de se retrouver, se recentrer sur l'instant présent, « se saluer », se préparer à accueillir ce temps pour soi avec le reste du groupe. L'animatrice leur propose alors de se détendre tout en écoutant les « consignes du déroulé de la séance » sur fond de musique de relaxation - Séance Yoga Chaque séance est unique avec ou sans support et suit le déroulé expliqué aux enfants en début de séance - Temps de relaxation pour terminer la séance Sur fond de lumière tamisée et de musique de relaxation, l'animatrice propose aux enfants un petit retour au calme. Les enfants sont invités à se détendre, se relaxer en s'imprégnant d'une petite histoire contée par l'animatrice.
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Accompagnement dans la découverte du Yoga par une professionnelle attentive et bienveillante -Activité gratuite pour les enfants (prise en compte dans le cadre du contrat de ville) -Satisfaction des enfants

Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?	Aucun
L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?	L'aide et le soutien apporté aux enfants contribue à leur épanouissement social et scolaire, les inégalités et l'échec scolaire précoce. Le yoga apporte un mieux-être aux enfants, favorise le développement de ses ressources, un temps pour soi et d'évacuer le stress de la journée, les contraintes et difficultés rencontrées.
Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (Résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)	Une meilleure connaissance de son corps et ses capacités = valorisation de soi, confiance en soi +++ , bien-être Au niveau des apprentissages scolaires, nous avons pu constater une plus grande capacité de concentration des enfants et une meilleure gestion des situations de « stress » telles que parler devant le groupe de classe, lecture à voix haute, travail de groupe lors d'exposés avec une meilleure écoute des uns aux autres, davantage de respect et t'entraide entre enfants.
Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)	Un bilan essentiellement qualitatif en interne entre l'enseignant vacataire, l'animatrice Yoga et la coordinatrice des dispositifs réussite éducative. Par ailleurs lors des dernières séances proposées aux enfants, un temps d'échanges avec les enfants a été mis en place sur leur ressenti, ce que cela a pu leur apporter ...
Votre action a-t-elle été publiée ? (Revue, journal, etc.)	Non
En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?	La réussite éducative tend à concilier l'épanouissement personnel, la relation aux autres et la réussite scolaire, leur santé mentale.

VALENCE : Nutrition dans les écoles – Année scolaire 2023-2024

Période / durée :	Année scolaire
Échelle de territoire concerné :	Ville de Valence
Porteur/pilote principal :	Infirmière et médiatrice santé de la Direction Santé Publique
Rôle de la collectivité :	Proposer l'expertise métier des agents aux partenaires de l'Éducation Nationale pour fournir du contenu fiable et actuel sur les données en lien avec l'alimentation bénéfique à la santé et durable. Proposer des outils et une compétence en matière de méthodologie de projet adaptés au public cible.
Services et élus de la collectivité impliqués :	Pôle prévention et Accès aux soins ; Elues à la santé
Partenaires :	Education Nationale, Diététicienne, propriétaires de fermes pédagogiques
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	A préciser
<ul style="list-style-type: none"> • Budget d'investissement (réel ou estimé) 	0
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	Matériel, alimentation, temps homme y compris diététicienne et RH DSP + coût des fermes
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	EN
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p>

<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte : Suite aux échanges entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les professionnels médicaux sociaux notamment durant les EPS ○ Le corps enseignant ○ Le CLAS ○ Les parents d'élèves <p>Différentes problématiques autour de l'équilibre alimentaire ressortent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une alimentation peu équilibrée (notamment les goûters) ○ Un apport en sucre ajouté trop important ○ Un besoin d'activité physique ○ Une augmentation de l'obésité dès le jeune âge ○ Les élèves ne déjeunent pas le matin et sont très vite fatigué <p>Messages et levier de prévention « nutrition – santé »</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une alimentation saine aide à se protéger contre toutes les formes de malnutrition, ainsi que contre les maladies non transmissibles parmi lesquelles le diabète, les cardiopathies, les accidents vasculaires cérébraux et le cancer ○ Une mauvaise alimentation et le manque d'exercice physique sont les principaux risques pour la santé à l'échelle mondiale ○ Des habitudes alimentaires saines commencent dès le plus jeune âge. Elles ont des bénéfices à long terme, par exemple une réduction du risque de surpoids, d'obésité ou de maladies non transmissibles au cours de la vie <p>Les États Membres de l'OMS sont convenus de réduire de 30 % la consommation de sel de la population mondiale et de mettre un terme à la recrudescence du diabète et de l'obésité chez les adultes et les adolescents, ainsi que du surpoids chez les enfants, d'ici 2025.</p> <p>Objectif(s) : Action construite avec 8 écoles valentinoises, principalement situées en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les enjeux d'une alimentation équilibrée sur la santé - Favoriser la pratique d'une activité physique - Sensibiliser à la notion de transition alimentaire et de développement durable <p>Déroulé de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervention auprès de 10 classes allant du CP au CE2 (cycle 1, en lien avec le contenu du programme pédagogique) <ul style="list-style-type: none"> ○ 186 élèves répartis en 8 groupes ○ 19 adultes :
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 professionnelles DSP ▪ 1 diététicienne ▪ 13 enseignants et AVS ▪ 3 intervenantes (1 par site) <p>- Projet en 3 étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>1 intervention autour de l'équilibre alimentaire dans les classes – De novembre à décembre 2023</u> ○ <u>1 intervention « parents- enfants » - De novembre 2023 à janvier 2024</u> ○ <u>Visite de différentes fermes pédagogiques - De mars à juin 2024</u> (3 sites différents) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ferme : jardiniers en herbe et du jardin à l'assiette ▪ Ferme : apiculture et élevage de brebis ▪ Ferme : élevage de vaches
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<p>L'expérience – 2e année de l'action Communication et co-construction des actions avec les partenaires Pluralité d'approches – favoriser la connaissance par la théorie, la pratique, concrétiser les savoirs par les gestes du quotidien, et la découverte hors les murs.</p>
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Les contextes spécifiques à chaque école qui ne permettent pas toujours de maintenir un haut niveau de priorité à l'action La thématique autour de l'alimentation / activité physique doit être portée un peu tout au long de l'année et les actions pas trop éloignées les unes des autres pour permettre de mobiliser pleinement les savoirs.</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Les actions ont été déployées de façon à respecter les principes de l'universalisme proportionné. Ainsi, ont été ciblées les classes faisant état de difficultés plus prononcées sur ces thématiques. Le contenu pédagogique tend à être adapté aux connaissances et aux possibilités des familles/ organisations/ cultures rencontrées.</p>
<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>- Des sens en éveil :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Toucher des animaux comme des veaux, des poules, des lapins, des brebis ○ Gouter le lait cru, le yaourt, le miel et les produits dérivés. Les élèves expliquent avoir appris et compris d'où viennent les produits qu'ils consomment. ○ Voir et donc découvrir « pour de vrai » des animaux que l'on ne voit habituellement que dans les livres ou les jeux. Découvrir la vie d'une ruche et l'importance du rôle de l'abeille dans l'écosystème. ○ Entendre le bruit des animaux, la vie d'une ruche, ... ○ Sentir les odeurs d'une ferme ! Le grand air de la campagne. <p>• <u>Intervention sur l'hygiène alimentaire.</u></p>

	<p>Co-construction de l'action avec la Cellule Locale d'Aide à la Scolarité (CLAS) d'un QPV :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Echanges avec les élèves et les parents présents sur la pyramide alimentaire – Utilisation des bâches pédagogiques de la DSP ○ Travail ludique autour de la confection d'un gouter équilibré <p>Les ateliers réalisés ont permis aux enfants comme aux parents de s'approprier davantage les savoirs et ainsi de pouvoir les mobiliser au quotidien pour les goûters et petits-déjeuners notamment.</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Des évaluations systématiques après chaque action et interventions ont été réalisées par les agents de la DSP pilotes du projet. Des grilles d'évaluation distinctes ont donc été proposées pour chaque temps (intervention en classe auprès des élèves, à l'école auprès des parents, et suite aux visites à la ferme). Elles ont été adressées aux élèves, aux parents, aux enseignants ainsi qu'aux partenaires (diététicienne, propriétaires des fermes).</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Communication au sein du journal de la ville de Valence</p>

Période / durée :	9 mois
Échelle de territoire concerné :	Quartier Politique de la Ville - VALENCE
Porteur/pilote principal :	Service de Réussite Educative
Rôle de la collectivité :	Porteur de projets
Services et élus de la collectivité impliqués :	SRE / élu à l'Education
Partenaires :	OTDAM – o'tour des animaux, Bas2 à Clérieux, Drôme. (médiation animale)
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	6 000 euros
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville
Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)	<p>Contexte : Dans différents cadres (scolaires, péri ou à la maison), certains jeunes développent des comportements non adaptés avec leurs pairs. Cela les met en difficulté de socialisation, de bien-être. Ils peuvent aussi avoir du mal à exploiter leur potentiel cognitif / affectif.</p> <p>Objectif(s) : Chercher à éveiller des réactions visant à maintenir ou à améliorer le potentiel cognitif, physique, psychosocial ou affectif des jeunes accompagnés.</p> <p>Déroulé de l'action : La médiation animale est donc une médiation qui se pratique professionnellement en individuel ou en petit groupe de deux ou trois usagers, à l'aide d'un animal familier (des chiens), consciencieusement sélectionné et éduqué, sous la responsabilité d'un professionnel. 14 séances d'une heure réparti dans l'année (1 semaine sur 2) et une clôture dans un lieu de médiation avec d'autres animaux. 21 jeunes en bénéficient toute l'année.</p>
Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?	<p>Connaissance du public cible de l'intervenante (jeunes pouvant relever du « soin »)</p> <p>Médiation avec des animaux parfaitement éduqués</p> <p>Travail en amont pour échanger sur les situations</p> <p>Les travailleurs sociaux du SRE ne sont pas présents lors des médiations mais reviennent sur les séances avec les jeunes et / ou les familles</p>

	<p>Prise en compte de la situation globale (lien temps scolaires)</p> <p>Lien vers d'autres professionnels de santé</p>
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Espace choisi permettant une médiation sereine (sans passage, sans distraction) ... Mais pas tout le temps...</p> <p>Absence parfois des jeunes qui ne permet pas la continuité</p> <p>Croyances limitantes sur les animaux (saleté imaginée des chiens par exemple)</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Elle permet de mettre en lumière les difficultés du jeune, de pouvoir les nommer et les caractériser mais aussi de faire relais au bon professionnel, de favoriser au fur et à mesure un bien être chez l'enfant qui développe de nouvelles compétences</p>
<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>Pour nous et la famille de l'enfant ; regard « neuf » sur l'enfant</p> <p>Permet le pas de côté pour envisager d'autres orientations</p> <p>Activités qui canalisent et qui donnent des repères à l'enfant.</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Il est mis en place une évaluation des progrès de l'enfant sur différents items (Langage, socialisation, psycho affectif, motricité, cognitif) par la professionnelle de la médiation</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Non</p>
<p>En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?</p>	<p>C'est un outil au service de la santé des jeunes habitants les QPV pris en charge par le SRE.</p> <p>La dimension psycho affective tient une grande place.</p>

VALENCE : Y'A Personne de Parfait – Programme de soutien parental

Date de rédaction de la fiche-action : 25.07.2024

Période / durée :	1 ou 2 sessions/an pour le Programme Réussite Educative sinon 4 à 6 sessions/an pour l'ensemble du territoire car d'autres professionnels ont été formés
Échelle de territoire concerné :	Valensolles, le Plan, Chamberlière, Polygone, Fontbarlettes
Porteur/pilote principal :	Programme Réussite Educative de Valence
Rôle de la collectivité :	Porteur de projet
Services et élus de la collectivité impliqués :	Service Réussite Educative / Chargée de missions parentalité à la ville / Elue à l'éducation
Partenaires :	Concilia'bulles, IREPS
<ul style="list-style-type: none"> Partenaires financiers 	Pour le moment aucun, financement exclusivement sur fond propre du SRE, demande à la CAF pour demande de subvention va être déposée
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Parentalité <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : Enfance 0-5 ans</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input checked="" type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p>
Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)	<p>Contexte : Y'APP « Y'A Personne de Parfait » est un programme d'entraide parentale innovant, axé sur la promotion de la santé des enfants et des familles. Il est fondé sur les compétences et les expériences de parents d'enfants âgés entre 0 à 5 ans et en situation de vulnérabilité. Développé et déployé au Canada avec le soutien de l'Agence de la Santé Publique du Canada depuis 35 ans, Y'APP est évalué et reconnu, à l'échelle internationale, comme étant efficace pour les familles, les intervenants et les collectivités.</p> <p>Nous sommes 8 professionnels intervenant dans le champ de la parentalité à avoir été formés comme intervenant.es Y'APP par Concilia'bulles. Cette dernière est une structure coordinatrice du dispositif Y'A Personne de Parfait en France et organisme de formation déclaré. Concilia'bulles dispense la formation en vue de</p>

	<p>devenir intervenante Y'APP encadrée par l'Agence de la Santé Publique de Canada, et anime le réseau des intervenantes. Concilia'bulles bénéficie du soutien financier de l'Agence Régionale de Santé pour dispenser cette formation sur le département du Rhône.</p> <p>Pour nous, professionnels, cette formation nous a été financée par la ville de Valence en novembre/décembre 2022.</p> <p>Objectif(s) :</p> <p>Les enjeux que nous souhaitons atteindre à travers cette action se situent à 4 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du bien-être des parents : diminution de la souffrance psychologique (stress, surmenage), amélioration du bien-être (être entendu et soutenu par le collectif, pouvoir prendre du temps pour soi), prévention de l'épuisement parental. - Amélioration des compétences parentales : sentiment d'efficacité personnelle, communication avec ses enfants, compréhension des émotions. - Amélioration (indirecte) sur le bien-être des enfants : amélioration des liens au sein de la famille donc un climat plus favorable / apaisé et serein, meilleure gestion émotionnelle. - Prévenir les conduites à risques : comprendre et identifier ce qui déclenche des situations problématiques pour éviter la violence physique ou verbale sur les enfants. <p>Déroulé de l'action :</p> <p>Il s'agit d'un groupe de parents s'engageant à participer à des réunions régulières (1 session de 6 séances, 1 séance hebdomadaire). Les parents sont repérés par des professionnels majoritairement du champ médico-social (critères de vulnérabilité).</p> <p>Des entretiens de pré-groupe sont réalisés par les intervenantes Y'APP afin de recueillir les besoins, attentes, leviers et freins des participants.</p> <p>Ce programme est gratuit.</p> <p>La 1^{ère} séance est libre puis les participant.es s'engagent à être présentes aux 5 séances suivantes s'ils décident de poursuivre.</p> <p>Une garderie sur place pour les enfants non scolarisés est organisée.</p> <p>Les objectifs et les sujets abordés lors des séances sont déterminés par les membres du groupe qui travaillent avec un animateur.</p> <p>L'animateur est garant du cadre.</p>
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<p>Connaissance du public ciblé pour l'action.</p> <p>Présentation du dispositif Y'APP à tous les acteurs du champ médico-social, éducatif et associatif du territoire.</p> <p>Partenariat de proximité pour l'orientation du public cible.</p> <p>Les rencontres ont lieu dans nos locaux identifiés.</p>
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Présence sur les 6 séances des participants est parfois mise à mal par les absences imprévues (maladie...)</p>

<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Oui elle a permis de mettre les parents en contact avec les services et les ressources de proximité en termes de santé (Maison de Santé (psychologue, médiatrice santé, ateliers), Direction Santé Publique de la Ville de Valence (médiatrice santé), structures de soins pour enfants).</p>
<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>Pour les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre conscience de ses qualités et améliorer son image de parent, - Meilleure gestion de son stress et de ses émotions, - Agir quand je ne suis pas dans le « rouge » en régulant sa colère, - Communiquer de façon positive avec son enfant, <p>Certains parents ayant un enfant en situation de handicap ont trouvé dans ce groupe du soutien, de l'écoute, du partage de vécus et se sentent aujourd'hui moins isolés.</p> <p>Certains parents ont réalisé qu'ils devaient prendre soin d'eux (physiquement et psychologiquement) pour pouvoir prendre soin de leurs enfants de la même manière.</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Questionnaire de fin de session remis aux parents ayant participé au programme Y'APP puis évaluation des effets sur le long terme dans le cadre des accompagnements médico-sociaux dont bénéficie la famille.</p> <p>Cette rencontre hebdomadaire a été vécue comme une « parenthèse » pour ces femmes et mères, une « thérapie » pour certaines, une prise de conscience et de confiance en soi.</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Non</p>

VALENCE : Actions en direction des familles : cafés parents, conférences-débats, théâtre forum

Période / durée :	Toute l'année
Échelle de territoire concerné :	Commune de Valence
Porteur/pilote principal :	Direction Education Jeunesse – Service Familles
Rôle de la collectivité :	Coordination du réseau de partenaires ; mise en œuvre d'actions ; financement
Services et élus de la collectivité impliqués :	Direction Education Jeunesse – Service Familles Adjointe à la famille : Kerha AMIRI
Partenaires :	Centres sociaux ; autres services et directions de la ville ; établissements scolaires ; IREPS ; services de l'agglomération...
Budget :	
• Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé)	30 000,00 € (coût RH compris)
• Budget d'investissement (réel ou estimé)	
• Contribution de votre collectivité	Environ 10 000,00 €
• Partenaires financiers	Caisse d'allocations familiales – Département de la Drôme
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input checked="" type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....<i>Pair-aidance</i>.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....<i>Territoire de la commune</i>.....</p>

<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte : La commune développe depuis de nombreuses années des actions d'accompagnement des parents. Les parents se questionnent sur l'éducation, la santé de leurs enfants. Ils font état de leurs inquiétudes aux professionnels qu'ils côtoient régulièrement. Ces professionnels, réunis en un Collectif Familles piloté par la ville de Valence, se rencontrent régulièrement et partagent leur quotidien. Pour coordonner les actions sur la commune, certaines sont mises en place par le service de la direction éducation jeunesse, ouvertes à tous, avec différents formats. Tout au long de l'année, des temps sont proposés aux parents d'enfants de toutes les tranches d'âge.</p> <p>Objectif(s) : Accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants Renforcer les compétences parentales</p> <p>Déroulé de l'action : Cafés parents : généralement dans les écoles mais aussi dans les centres sociaux. Rencontres thématiques d'environ 90mn animées par des partenaires de proximité. Conférences-débat : format de 2h en soirée avec garderie pour les enfants Théâtre-forum : format de 2h en soirée, le théâtre interactif est un mode de faire apprécier des parents.</p>
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<p>Volonté politique Réseau de partenaires important et investi Une chargée de projets dédiée à la parentalité</p>
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>La mobilisation des publics et les horaires sont toujours des incertitudes.</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Donner des espaces d'expression non jugeant et laisser une large place aux échanges et à l'entraide lèvent certains blocages et amènent à changer des comportements intrafamiliaux favorisant un mieux-être des enfants comme des parents.</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Plusieurs niveaux d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En fin d'action avec les participants : ce qu'ils ont apprécié, ce qu'ils ont appris, ce qu'ils sont prêts à essayer - Avec les partenaires du Collectif Familles : nombre de participants ; demandes supplémentaires ; indices de satisfaction des modes de faire - Annuellement au travers d'un rapport d'activités et des bilans aux financeurs

VALENCE : Formation des professionnels

Période / durée :	Toute l'année
Échelle de territoire concerné :	Commune de Valence
Porteur/pilote principal :	Direction Education Jeunesse – Service Familles
Rôle de la collectivité :	Coordination du réseau de partenaires ; mise en œuvre d'actions ; financement
Services et élus de la collectivité impliqués :	Direction Education Jeunesse – Service Familles Adjointe à la famille : Kerha AMIRI
Partenaires :	Centres sociaux ; autres services et directions de la ville ; établissements scolaires ; IREPS ; services de l'agglomération...
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	30 000,00 € (coût RH compris)
<ul style="list-style-type: none"> • Budget d'investissement (réel ou estimé) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	15 000,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	Caisse d'allocations familiales – Département de la Drôme
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Parentalité <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez.....Professionnels et bénévoles.....</i></p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input checked="" type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez.....Formation des professionnels.....</i></p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez.....Territoire de la commune.....</i></p>

<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte : La commune développe depuis de nombreuses années des actions d'accompagnement des parents. Un réseau de partenaires réunis en un Collectif Familles existe pour se questionner et proposer aux familles des actions coordonnées. L'animation de ce réseau est donnée à la direction éducation jeunesse avec une chargée de projets dont c'est une des missions phare.</p> <p>Objectif(s) : Renforcer les compétences des professionnels Améliorer l'accompagnement des familles</p> <p>Déroulé de l'action : Journées ou ½ journées ouvertes à tous les bénévoles et professionnels qui travaillent en direction des familles. - Apports théoriques par un intervenant expert - Echanges - Ateliers d'outillage et de mise en réseau (sur les journées uniquement)</p>
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<p>Volonté politique. Réseau de partenaires important et investi. Une chargée de projets dédiée à la parentalité.</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>En outillant les professionnels on agit sur les inégalités sociales des familles. La notion de réseau permet un maillage sur le territoire avec des modes de faire et des prises en charge adaptées.</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Plusieurs niveaux d'évaluation : Avec les partenaires du Collectif Familles : nombre de participants ; demandes supplémentaires ; qualité des interventions et des propositions. Annuellement au travers d'un rapport d'activités et des bilans aux financeurs</p>
<p>En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?</p>	<p>En outillant les professionnels on agit sur les inégalités sociales des familles</p>

GRENOBLE : Action santé mentale « le jardin du dedans »

Date de rédaction de la fiche-action : 17.09.2024

Période / durée :	1 mois pendant la campagne autour des SISM
Échelle de territoire concerné :	3 écoles pré ciblées (territoire communal)
Porteur/pilote principal :	Service de santé scolaire
Rôle de la collectivité :	Animation des actions collectives
Services et élus de la collectivité impliqués :	Service santé scolaire/promotion de la santé
Partenaires :	Éducation nationale (enseignants des classes concernées)
Budget :	Coût de l'intervention intégrée au budget de fonctionnement du service
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget d'investissement (réel ou estimé) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p>

<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte : Sujet des SISM 2023 « la santé mentale à tous les âges » Constats : aucune action directe sur le sujet de la santé mentale (sujet abordé dans le cadre de nos autres actions à travers les CPS)</p> <p>Action qui s'est déroulée dans 3 classes de CM1//2 de 3 écoles différentes.</p> <p>Objectif(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aborder la thématique de la santé mentale comme une thématique à part entière et donc « donner de l'information » - Permettre aux enfants d'identifier ce qui relève de leur propre santé mentale - Permettre aux enfants d'identifier les ressources existantes <p>Déroulé de l'action : Outil utilisé : le jardin du dedans (Psyscom) 4 séances par classe, animées par deux professionnelles du service (un travailleur social + une Ide) Les 3 premières séances sont consacrées au déroulé de l'histoire La dernière séance est un temps d'écoute destiné aux enfants qui le souhaitent + une proposition de dessiner « leur jardin intérieur »</p>
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement des enseignants des classes concernées sur ce sujet - Période de mise en œuvre de l'action (SISM)
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Difficultés à proposer des solutions, des orientations pour des enfants repérées comme ayant besoin d'un espace d'écoute et de parole suite à l'intervention. Absence de partenariat établi /santé mentale- soins psychiques</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Non</p>
<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des inégalités de connaissance des enfants sur le sujet de la santé mentale en fonction de leur école (différence majeure entre une classe dont l'école est située en QPV et une autre classe donc l'IPS est plus élevé) - Importance d'intégrer le sujet de la santé mentale comme un sujet de santé à part entière, lever les tabous
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Oui Questionnaire d'auto-évaluation des professionnels Question d'évaluation des enseignants</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Non</p>

GRENOBLE : Ateliers langage auprès d'enfants de moyenne section & animations de cafés des parents

Date de rédaction de la fiche-action : 24.09.2024

Période / durée :	Sur une année scolaire
Échelle de territoire concerné :	3 écoles jusqu'en juin 2024 - 6 écoles pré-ciblées sur les QPV de la ville pour l'année scolaire 2024/2025
Porteur/pilote principal :	Service de santé scolaire
Rôle de la collectivité :	Mise en place d'ateliers langage auprès d'enfants de Moyenne Section & animations de cafés des parents
Services et élus de la collectivité impliqués :	Directeur.trices et enseignant.es des écoles concernées
Partenaires :	Laboratoire en sciences du langage LIDILEM / Université Grenoble Alpes Comité de pilotage Cité Éducative
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	102 953€
<ul style="list-style-type: none"> • Budget d'investissement (réel ou estimé) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	79 373€ (valorisation temps travail travailleuses sociales, IDE, orthophoniste, secrétaire service, responsables de pôles et cheffe de service)
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	23 000€ Etat / Politique de la ville : Démarche Cité Éducative (rémunération postes coordinatrice langage & animateur.trices)
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p>

<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte : Ce projet est mené depuis 2020 sur des écoles grenobloises (3/an) et concernent 25 enfants de MS repérés comme « petits parleurs ». Le service organise des tests infirmiers ERTL4 (Epreuves de repérage des troubles du langage) pour tous les enfants scolarisés en petite section de maternelle de la commune. Dans les écoles du périmètre de la cité éducative, plus de la moitié des enfants présentent des compétences langagières insuffisantes au niveau de ces tests et devront être revus en MS. A cette difficulté, vient se cumuler pour ces enfants : - un déficit de stimulation langagière, - une relative timidité, un manque de confiance, - un manque de vocabulaire et des difficultés de syntaxe. Les déterminants sont essentiellement d'ordre culturel et social.</p> <p>Objectif(s) : L'objectif du projet est d'offrir aux enfants le cadre nécessaire pour : - leur permettre de prendre davantage leur place dans les interactions langagières, - d'accompagner ces acquisitions langagières en déployant toutes les ressources utiles, notamment autour de la lecture et en y associant autant que faire se peut les parents, - de réduire les inégalités langagières.</p> <p>Déroulé de l'action : Il s'agit de proposer, 2 fois / semaine, sur un temps périscolaire (16h/17h), à des enfants repérés comme « petits parleurs », des ateliers de stimulation langagière en petits groupes (5 enfants – 2 animateur.trices). Les parents peuvent facilement se réapproprier les outils spécifiquement créés pour ce projet et mobilisés lors des ateliers. Des rencontres avec les parents (café/goûter des parents) viennent compléter ce dispositif et visent à renforcer les compétences parentales et à amener des réponses ajustées à leurs besoins.</p>
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<p>Facteurs humains : rencontre entre professionnelles du service de santé scolaire (médecin, ide, travailleuse sociale) et ingénieure chercheuse en sciences du langage.</p> <p>Une première année d'expérimentation sur 1 école en mode recherche-action</p>
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Des financements non pérennes Une évaluation non finalisée de la démarche</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Non évaluable à ce jour</p>

<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>Dans l'ensemble, des retours positifs concernant l'évolution du langage des enfants, observés par les parents et les enseignant.es :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des prises de parole plus fréquentes et plus fluides ; - des enfants qui ont gagné en confiance en eux (intérêt du petit groupe) ; - un niveau de vocabulaire qui a progressé pour la majorité des enfants. <p>Des liens parents-enseignants qui ont pu soit se renforcer, soit se créer.</p> <p>Des parents plus participatifs et impliqués dans le soutien au développement du langage de leur enfant.</p> <p>Les ateliers langage qui se sont déroulés sur 2023/2024 ont été enregistrés : un traitement des données par le laboratoire LIDILEM est en cours.</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>Les ateliers langage qui se sont déroulés sur 2023/2024 ont été enregistrés : un traitement des données par le laboratoire LIDILEM est en cours.</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Non</p>

EUROMETROPOLE DE METZ : Equipe mobile Parentalité

« Soutenir les parents dans les 1000 premiers jours »

Date de rédaction de la fiche-action : 07.10.2024

Période / durée :	Depuis 2 ans
Échelle de territoire concerné :	Département
Porteur/pilote principal :	PEP LOR'EST
Rôle de la collectivité :	Soutien financier
Services et élus de la collectivité impliqués :	Cohésion sociale
Partenaires :	Associations caritatives (Croix-Rouge, Secours Catholique, CARITAS, Emmaüs, ...)
Budget :	38 590 €
• Contribution de votre collectivité	4 000 €
• Partenaires financiers	DREETS, CAF de Moselle
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Parentalité <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input checked="" type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p>

Description de l'action**(contexte, objectifs, déroulé...)****Contexte :**

Une frange de la population ne bénéficie pas des actions de soutien à la parentalité proposées, prises dans des problématiques lourdes du quotidien (précarité, logement, santé, mobilité, fragilités familiales, psychologiques, etc.), et malgré les besoins identifiés.

Cette population reste éloignée des actions menées ou s'en éloigne volontairement : "Méfiant(e)" à l'égard des dispositifs et/ou n'accédant pas à l'information. Les premiers lieux où ces personnes sont susceptibles de se rendre sont ceux qui leur permettent de faire face à leurs besoins fondamentaux.

De ces constats, et dans une démarche du "aller vers", l'association PEP LOR'EST expérimente une équipe mobile Parentalité « Soutenir les parents dans les 1000 premiers jours » et va à leur rencontre au sein des associations caritatives partenaires, afin d'éviter aux bénéficiaires la multiplicité des lieux d'action. Le choix des lieux et l'organisation des interventions sont coconstruites avec les partenaires.

Objectif(s) :

- « Prendre soin des parents pour qu'ils prennent soin de leurs enfants »
- Repérer et accompagner les futurs parents et parents aux deux ans de l'enfant sans interruption.
- Informer, orienter, accompagner, assurer le suivi tout au long du parcours des 1000 premiers jours et préparation de l'après 1000 jours (information, orientation...).

Déroulé de l'action :

L'équipe mobile est composée de deux professionnels qui se déplacent sur le département.

En fonction des besoins recensés, cette équipe pourra être complétée ponctuellement par différents professionnels : éducateur spécialisé, psychologue, diététicienne, sage-femme, éducateur jeunes enfants, médiatrice familiale, orthophoniste, etc.

L'équipe va régulièrement à la rencontre des parents et futurs parents les plus vulnérables dans les lieux où ils se rendent (distribution alimentaire, vesti-boutiques organisées par les associations caritatives), pour apporter aux parents une écoute, de l'information, un appui dans leur rôle éducatif.

Mobile et flexible, cette équipe pourra intervenir à la demande de différents partenaires (AEJE, CCAS...).

Une fois par semaine, l'équipe mobile anime un atelier collectif d'échanges entre parents et un "point information parents" au sein des associations partenaires à l'occasion de l'ouverture de leurs locaux et en articulation avec leurs actions :

- Sur demande, un parent pourra bénéficier d'un entretien individuel.
- Chaque semaine l'atelier abordera une thématique spécifique en particulier autour de la santé physique et mentale des parents et des enfants (le sommeil, le biberon, les pleurs de l'enfant, les

écrans, la prévention de l'isolement et de l'épuisement des parents...). Les ateliers sont organisés de manière adaptée, ouverts et facilitant la participation des bénéficiaires.

Description des interventions :

Trois modes d'interventions possibles, de l'accompagnement général à un suivi individualisé :

1. Repérage des familles :

*Repérage direct ou orientation par des partenaires qui seront informés de notre action et par des professionnels des CMPP (travail en lien avec des associations caritatives, acteurs locaux, référents institutionnels, EAJE, CCAS, etc.).

*Repérage direct par le biais des ateliers conviviaux, en accès libre au sein des locaux des associations caritatives partenaires (Croix-Rouge ; Emmaüs ; Secours Catholique, ...) et en lien avec les bénévoles de ces associations.

2. Orientation des familles :

Mise en place d'un "Point information parents" parallèlement aux ateliers, espace où les parents peuvent trouver une première réponse à leurs questions, et bénéficier d'un échange individuel avec un professionnel de l'association, pour être orientés voire accompagnés vers les dispositifs et partenaires compétents du territoire (dans leur environnement proche).

3. Accompagnement du parcours des familles :

Rechercher les professionnels compétents autour du lieu de vie des familles pour les mettre en relation, ou si besoin, mise en lien avec les professionnels compétents des PEP LOR'EST, accompagnement vers les actions existantes de soutien à la parentalité des PEP LOR'EST et des partenaires présents sur le territoire (accompagnements à la prise de RDV, accompagnement physiques, entretiens, etc.).

Suivi du parcours des parents.

Mise en place d'un parcours de formation complet composé de 4 blocs à destination des professionnels qui accompagnent au quotidien les familles en situation de précarité et travaillent pour cela en étroite collaboration avec les acteurs du territoire.

1) L'accueil de l'enfant et de ses parents, un moment « clé » à adapter en fonction des situations et des besoins particuliers :

- Réussir l'accueil de l'enfant et de ses parents
- La théorie de l'attachement et le rôle du référent aux côtés des familles fragilisées

2) Le développement de l'enfant par l'enrichissement de son environnement parfois fragilisé et la mise en place d'espaces stimulants adaptés aux situations des familles :

- Le jeu dans la vie du jeune enfant : un levier pour son développement affectif et social

	<ul style="list-style-type: none"> - La motricité libre, un concept phare en lien avec les 1000 premiers jours de l'enfant - L'éveil artistique et culturel, support de nourriture relationnelle - L'impact positif de la pédagogie MONTESSORI sur le développement des enfants issus de familles en situation de grande vulnérabilité - Mise en œuvre des pédagogies pour les enfants de moins de 6 ans - Décoder les besoins des enfants grâce aux Neurosciences affectives et sociales - Une utilisation raisonnée des écrans : informer, prévenir et accompagner les parents et leurs enfants <p>3) Les clés pour permettre aux familles en situation de vulnérabilité d'allier alimentation et développement de leurs enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alimentation chez le jeune enfant, santé et petit budget - Donner des outils aux parents au travers d'animations pédagogiques autour de l'alimentation - Prévenir les troubles qui peuvent freiner le développement et l'épanouissement de l'enfant - Sensibilisation au repérage des troubles du développement chez l'enfant - Sensibilisation au repérage des violences affectives ordinaires
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<p>Historiquement, par son secteur d'activités, les PEP LOR'EST est un acteur du soutien à la parentalité. Un des axes majeurs de leur politique associative est d'intervenir en prévention et en proximité, dans une démarche du "aller vers". Depuis plusieurs années, l'association met en œuvre des actions innovantes et itinérantes en milieu rural et en QPV.</p> <p>Par leurs actions d'animation de la vie locale en quartier Politique de la Ville et Zone de Revitalisation Rurale, les PEP LOR'EST sont sensibilisés aux problématiques liées à la précarité et à l'approche spécifique de ces publics qui nécessite un travail de réseau. À ce titre, les PEP LOR'EST s'inscrivent dans différents réseaux et coordination (parentalité, petite enfance, médico-social, social), avec lesquels l'association agit régulièrement dans la mise en œuvre de ses différentes actions. Dans le cadre de ce projet, des partenariats sont déjà engagés avec plusieurs associations caritatives (Croix Rouge, Secours Catholique, Emmaüs) et d'autres contacts sont en cours.</p> <p>Parallèlement, en interne, l'association peut s'appuyer sur une pluridisciplinarité de professionnels, et une pluralité de structures qui permettent une approche globale, transversale et adaptée au public ciblé. C'est notamment le cas des Centre Médico Psycho Pédagogique, qui accueillent certains enfants de ces familles, et qui disposent d'un plateau technique qui pourra participer aux ateliers mis en œuvre.</p>
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Le plus compliqué est de trouver des lieux où intervenir et de parvenir à sensibiliser les bénévoles à ce qu'est le soutien à la parentalité et aux objectifs de nos actions. Par ailleurs, les bonnes relations avec les</p>

	bénévoles et l'ambiance sur place sont essentielles au bon déroulement de l'action (qui si l'inverse peuvent être un frein).
L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?	Effets attendus : Rompre le cercle vicieux lié à la pauvreté Participation des publics en situation de précarité aux dispositifs de soutien à la parentalité et de santé
Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)	En « allant vers » ces populations aux prises avec des urgences vitales (nourriture, vêtements) nous leur proposons ainsi des actions de soutien à la parentalité gratuites, sans charges mentales supplémentaires (inquiétude vis-à-vis du déplacement, de la garde des enfants, de faire soit même la démarche d'aller vers de nouveaux professionnels, méconnaissance des aides existantes). On remarque parmi la typologie des familles, de nombreuses familles monoparentales ainsi que des familles allophones, particulièrement exposées aux situations de fragilité. Les retours des participants sont la preuve qu'un lien de confiance se tisse au fur et à mesure des venues de l'équipe mobile et que celle-ci est attendue par les participants. Les familles expriment que cela leur fait du bien de sortir de « chez eux », de l'isolement social et du tête-à-tête « parent-enfant », de partager avec d'autres. On observe au fil des séances des parents qui interagissent/jouent davantage avec leur enfant. On remarque également que les parents investissent les lieux où l'Equipe Mobile les a accompagnés, orientés et ces mêmes familles se montrent reconnaissantes de cet accompagnement.
Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)	Chaque professionnel de l'action répond à un formulaire en ligne à la fin de chaque intervention. Les données sont ensuite compilées pour évaluer l'action. Les thèmes abordés lors de la présence de l'Equipe Mobile reflètent les besoins des participants auxquels nous nous efforçons d'apporter des réponses. Les besoins émanant des familles concernent particulièrement les besoins de l'enfant (droits, éveil, alimentation...), l'isolement parental et social, la barrière de la langue, l'hygiène et la santé, la grossesse, etc. On remarque que certains sujets sont particulièrement « lourds », preuves des difficultés rencontrées par ces familles fragilisées. Les retours des participants et professionnels vont en ce sens : « C'est dur avec lui, ça fait du bien de sortir un peu et de parler », « Elles (un groupe de mamans) nous disent qu'elles aiment être là, que ça leur fait du bien, elles se sentent bien avec nous ».
Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)	Non.
En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?	Cette action est au croisement des politiques sociales de services aux familles, des politiques de santé publique et de l'action sociale portées par les collectivités territoriales et les associations.



Santé des jeunes

POITIERS : Sonoram'Art Moderne

Date de rédaction de la fiche-action : 19.07.2024

Période / durée :	JNA (Mars) ou Mois de l'Audition (Novembre) 1 journée (2 sessions)
Échelle de territoire concerné :	Poitiers
Porteur/pilote principal :	Direction Salubrité – Santé publique Ville de Poitiers Pôle santé CCAS de Poitiers
Rôle de la collectivité :	Coordination de l'action et mobilisation partenariale
Services et élus de la collectivité impliqués :	<ul style="list-style-type: none"> • Culture (Grand Poitiers) • Salubrité – Santé publique (Ville et CCAS de Poitiers)
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> • Education Nationale : service santé scolaire du Rectorat département de la Vienne et établissements scolaires • La Nef • Confort Moderne • Fanzinothèque
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	Environ 3000€ hors valorisation de la charge de travail
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	930€ (location salle) + 500€ (forfait hôtel – restauration)
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	1 500€ de l'ARS Nouvelle-Aquitaine
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Parentalité</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination...</p> <p><input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé</p> <p><input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles</p> <p><input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.....</p>

**Description de l'action
(contexte, objectifs, déroulé...)**

Contexte :

Dans le cadre du Contrat Local de Santé de Poitiers – axe stratégique promotion de la santé environnementale – un groupe de travail a souhaité travailler la prévention auditive auprès des jeunes. C'est dans le cadre qu'il a été envisagé de mettre en œuvre une action de sensibilisation et de prévention avec la programmation d'un concert pédagogique SONORAMA financé par l'ARS Nouvelle Aquitaine couplée à une immersion culturelle dans une salle de spectacle de musiques actuelles.

En effet, au niveau national, ¼ des 15-30 ans sont touchés par des troubles auditifs alors que seulement 1 français sur 2 a conscience des risques du bruit sur l'audition (étude IPSOS octobre 2014).

Au niveau régional, 68% des jeunes de 13 à 19 ans déclarent avoir connu un premier symptôme de surdité (enquête menée par HIERO). Plus d'1 jeune sur 3 a déjà eu un trouble auditif et parmi eux, 83% déclarent avoir eu un acouphène. L'écoute sur smartphone est la principale source de troubles auditifs identifiée, viennent ensuite les soirées entre amis (source AGI SON – enquête menée auprès de 8 000 collégiens et lycéens en 2019).

Suite au covid, il nous est apparu évident de renforcer le projet sur la dimension accès à la culture suite aux différents constats réalisés auprès des jeunes (méconnaissance des lieux culturels suite aux restrictions sanitaires). C'est pourquoi nous avons réorienté le projet au Confort Moderne, lieu de création au service des artistes, avec salles de concert, espace d'exposition d'art contemporain, locaux de répétition, espaces de résidence, une fanzinothèque et un disquaire.

Objectif(s) :

A travers la diffusion de la conférence pédagogique Sonorama, nous incitons les jeunes poitevins (principalement collégiens à partir de la 4^{ème} et lycéens, apprentis) à adopter une bonne gestion sonore et à identifier les potentiels risques auditifs auxquels ils sont exposés.

L'objectif général de l'opération est de sensibiliser les jeunes à leur environnement sonore, et par la même de diminuer les comportements à risque qu'ils soient liés à l'écoute de musiques amplifiées, aux pratiques de loisirs ou aux conditions d'apprentissage et de travail au sein d'un lieu emblématique de la musique actuelle et de l'art contemporain à Poitiers.

L'objectif général se décline en 3 grands axes :

- Acquisition de connaissances : connaissances en protection dans sa pratique individuelle et collective et moyen de protection (bouchons), acquisition de connaissances théoriques liées aux troubles auditifs.
- Changement d'attitudes : sensibiliser les jeunes à la notion de volume, éveiller une prise de conscience de la consommation et des risques encourus.

	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des comportements : responsabilité de sa propre pratique, contrôle des volumes dans les baladeurs principalement, notion de durée. - Découverte du monde de la culture et par la même occasion de différents métiers du lieu d'accueil par les visites flash des 3 activités proposés sur place : exposition d'art contemporain, Fanzinothèque (une des plus grandes d'Europe), les coulisses techniques Confort Moderne. <p>Déroulé de l'action :</p> <p>Entre spectacle et médiation, entre plaisir de la musique et enjeux de prévention, l'équipe artistique de La Nef sensibilise les jeunes à l'histoire des musiques amplifiées et aux risques auditifs liés à leur écoute.</p> <p>Cette action contribue en parallèle au développement des compétences psychosociales des jeunes en abordant la santé au quotidien et permettant l'amélioration de la qualité de vie.</p> <p>L'action a remporté un certain succès auprès des jeunes et des accompagnateurs en permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la découverte d'un lieu culturel et une programmation musicale et culturelle éclectique - une action de prévention santé ludique, pédagogique et non moralisatrice <p>A la suite de cette action, des changements de pratiques et comportements nous ont été reportés par les partenaires de l'Education Nationale et lors de l'évaluation.</p>
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<p>Ancienneté du projet (réalisé sans la dimension accès à la culture). Financement du concert pédagogique par l'ARS Nouvelle Aquitaine dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3. Connaissance des acteurs – partenaires.</p>
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Prévue initialement en mars 2023, le projet a été reporté suite au contexte nationale des grèves.</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Pour près de 10 % de Français, les pollutions sonores (voisinage, activités, transport...) sont très préoccupantes. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, elles sont la deuxième cause de morbidité, derrière la pollution atmosphérique, parmi les facteurs de risques environnementaux en Europe.</p> <p>Le bruit perturbe les communications et dégrade l'acuité auditive. Ses effets peuvent aller jusqu'aux troubles du sommeil, l'hypertension artérielle, la réduction du champ de vision, l'irritation nerveuse et la dépression.</p> <p>C'est pourquoi nous avons souhaité déployer cette action de prévention auprès du publics jeunes sous un format ludique. L'action est aussi proposée à un public cible (lycée professionnel, SEGPA, classe RELAIS, établissements en QPV...).</p>

<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>Une action de plus en plus intégrée aux programmes pédagogiques : bruit au quotidien (module B4 d'un lycée pro), risques auditifs en lien avec le système nerveux en SVT (4^{ème}) et histoire de l'art – arts plastiques (Segpa).</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>2 enquêtes sous Framiform à destination des élèves et équipe enseignante / accompagnante Lien Framiform diffusé via QR Code sur PRONOTE. Pour les élèves, 108 répondants / 241 participants – taux de réponse à 45%)</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>https://www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/bruits/de-la-sante-auditive-a-la-sante-culturelle/</p>
<p>En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?</p>	<p>Cette conférence s'adresse autant aux jeunes adolescents qu'aux adultes, et explore les différents courants musicaux (blues, rock, funk, électro...). Aujourd'hui, dans un monde où l'urbanisation se développe, où les sources sonores se multiplient (TV, chaînes hifi, lecteurs MP3, téléphone, électroménager, écoute au casque...), où les sorties sont de plus en plus fréquentes (cinéma, concert, boîte de nuit), Sonorama vient illustrer ces propos en recommandant des pratiques pour préserver son audition, enjeux de santé publique.</p> <p>En 2019, l'OMS a publié un rapport sur l'impact qu'auraient les activités artistiques et culturelles sur la santé. Après avoir analysé plusieurs études, elle déclare que l'art peut être bénéfique pour la santé mentale et physique.</p> <p>C'est pourquoi nous avons fait le choix de mêler culture et santé auprès d'un public jeune permettant de faire passer des messages de prévention de manière positive et faire changer les regards !</p>

La Rochelle : Médiation Santé Jeunes

Date de rédaction de la fiche-action : 06.08.2024

Période / durée :	Depuis septembre 2023
Échelle de territoire concerné :	Quartier Cité Educative
Porteur/pilote principal :	Direction Santé Publique
Rôle de la collectivité :	Coordination et mise en œuvre
Services et élus de la collectivité impliqués :	Conseillère municipale déléguée
Partenaires :	Cité éducative La Rochelle
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	13 000€ par an (8 Heures de vacation par semaine)
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	Coordination du dispositif
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	Cité éducative
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Parentalité</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>de 0 à 25 ans</i></p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination...</p> <p><input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé</p> <p><input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés</p> <p><input type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Offre et accès aux soins</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez.....</i></p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>cité éducative</i></p>

<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte : La médiation santé a été expérimentée par la Ville de La Rochelle, en 2019, sur le quartier de Port Neuf, en réponse aux besoins exprimés lors du diagnostic de santé de l'Atelier santé Ville. Le dispositif s'adresse aux publics isolés, en situation de non-recours aux droits, aux soins et à la prévention.</p> <p>En 2022 : Mireuil cité éducative de La Rochelle Un besoin de renforcer la médiation pour favoriser l'accès aux soins des jeunes, prendre en compte le mal être des jeunes, privilégier l'aller vers</p> <p>Objectif(s) : Améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins, des jeunes de 0 à 25 ans, habitant le quartier de Mireuil Augmenter la présence d'une infirmière médiatrice santé sur le quartier de Mireuil pour améliorer le recours aux soins, renforcer le maillage partenarial et orienter/accompagner les jeunes vers les professionnels de santé.</p> <p>Déroulé de l'action : 1 permanence hebdomadaire sur le quartier (le mercredi) Espace gratuit et confidentiel Sans rendez-vous Une fiche de saisine peut être complétée par un professionnel du quartier « Demande d'orientation vers la médiation santé jeunes »</p>
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<p>Un dispositif déjà expérimenté auprès d'un public adulte depuis 4 ans Une connaissance du réseau Un espace dédié Un soutien financier cité éducative=> opportunité d'un dispositif ciblé pour les jeunes Besoin de temps pour rencontrer les acteurs en lien avec la petite enfance, l'enfance, les jeunes et les parents => orientation</p>
<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>En facilitant l'accès aux soins et à la prévention</p>
<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<p>En cours d'évaluation</p>
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>En cours d'évaluation</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Non</p>

LA ROCHELLE : Dispositif de prévention et de réduction des risques en milieu festif : Prends soin de toi et veille sur tes amis

Date de rédaction de la fiche-action : 08.08. 2024

Période / durée :	Année civile
Échelle de territoire concerné :	Ville de La Rochelle / communale
Porteur/pilote principal :	JACQUET Laure
Rôle de la collectivité :	Coordination du dispositif
Services et élus de la collectivité impliqués :	Santé / vie nocturne / Culture / prévention de la délinquance / Jeunesse
Partenaires :	Partenaires santé du territoire : Tremplin 17, Centre santé sexuelle, centre de dépistage hôpital, santé universitaire, orthophonie et prévention 17, AIDES, Groupe hospitalier, Partenaires acteurs vie nocturne : bars et établissements de nuit Partenaires jeunesse : Infos jeunes 17, Unis cité, Kpacité Partenaires enseignement supérieur : service chargé de l'enseignement supérieur de la Cda, Université, Grandes écoles, CROUS,
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	Entre 35 000€ et 45 000€ selon les années
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	Mise à disposition de moyens humains, matériels et financiers
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	ARS NA, MILDECA, PDASR, autres (fondation selon les possibilités)
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) <input type="checkbox"/> Parentalité <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez.....organiseurs d'évènements, bars et établissements de nuit.....</i></p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination... <input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé <input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles <input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez.....</i></p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville <input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez.....</i></p>
Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)	Contexte : Selon l'OMS, les jeunes sont nettement plus touchés par la consommation de substances psychoactives que les personnes plus âgées. L'apparition précoce de la consommation de ces substances est associée à un risque accru de dépendance et de survenue

d'autres problèmes à l'âge adulte. La Ville est engagée sur les thèmes de prévention et de réduction des risques en milieu festif depuis 2010. Elle accueille un pôle universitaire important (15 000 étudiants présents sur le territoire) et de nombreux événements festifs. Les acteurs de la vie nocturne, jeunesse, santé et du social repèrent les mêmes constats de consommations de produits psychoactifs chez 16/25 ans. Le projet initial davantage axé sur la consommation excessive d'alcool évolue vers une approche plus globale de la vie festive des jeunes.

Objectif(s):

Poursuivre le développement du dispositif de prévention et de réduction des risques « veille sur tes amis » sur le territoire rochelais

- > Communiquer les messages de prévention santé à destination des jeunes
- > Assurer tout au long de l'année une présence effective de prévention santé lors des événements festifs de la ville
- > Renforcer tout au long de l'année 2024 le partenariat avec les réseaux d'acteurs de la nuit (établissements de nuit, les organisateurs de soirées étudiantes) de la santé et de la jeunesse pour la mise en place d'actions de prévention / réduction des risques auprès du public jeune

Déroulé de l'action :

- **AXE1:** S'appuyer sur la campagne de communication « le sens de la fête » pour délivrer des messages de prévention et de réduction des risques en milieu festif à destination des jeunes.

En 2022, une campagne de communication sur les thèmes liés à la fête a été créée par le service communication de la Ville de La Rochelle. La campagne « le sens de la fête » repose sur trois messages : le sens de la fête c'est être bien entouré / le sens de la fête c'est savoir dire non et le sens de la fête c'est connaître ses limites. De nombreux sujets sont développés autour de ces trois messages : la consommation de produits psycho active, la vie affective, la santé sexuelle, la santé mentale, le bien être festif. Les visuels ont été déclinés afin d'être accessibles et diffusés sur les différents supports de communication papier et digital. Relayer régulièrement les messages de prévention, les dates de nos événements sur les canaux de communication utilisés par les jeunes (notamment Instagram, LinkedIn, Facebook), ont permis des liens plus étroits avec les organisateurs de soirées étudiantes (associations étudiantes, Bureaux des Etudiants, ...) La communication ainsi facilitée a permis de nouvelles opportunités : partenariat sur des festivals étudiants lien avec de nouvelles associations étudiantes, lien avec de nouveaux partenaires. Nous allons poursuivre cette dynamique en 2024 pour rendre encore plus visible le dispositif « veille sur tes amis ». Une vidéo de présentation du dispositif a été créée afin de présenter la démarche au plus grand nombre (habitants, associations étudiantes, jeunes, professionnels, ...)

Aussi, nous communiquerons sur les campagnes de communication proposées par l'ARS et d'autres organismes comme Santé Publique France.

- **AXE 2 :** Assurer une présence effective en centre-ville au moins une fois par semaine et lors des évènements festifs de la ville entre février et fin octobre 2024

La pérennisation de l'équipe est une priorité pour maintenir une présence effective en soirée et aller à la rencontre des jeunes en centre-ville mais aussi sur les lieux festifs de La Rochelle et certains quartiers de la ville.

Les maraudes. En 2024, l'équipe "Veille sur tes amis" est composée de 3 intervenant.e.s avec un profil étudiant afin de favoriser la prévention par les pairs. Le rôle de l'équipe : échanger autour des sujets liés à la vie festive en proposant si besoin des numéros, des informations sur les structures santé locales, des comptes Instagram à suivre afin de s'informer et distribuer des outils de prévention. Elle sera présente sur l'espace public une fois par semaine de 20h à 23h (jeudi > soirée étudiante) et lors de certains évènements festifs rochelais (Francofolies, concerts à la sirène, Père cent, fête de la musique, Green party). Les journées et les horaires seront modulables en fonction de la fréquentation des lieux investis par les jeunes. Cette flexibilité nous permet d'adapter le dispositif. Les outils de la campagne de prévention de la ville seront mis à disposition des jeunes rencontrés (réglettes alcoolémie, réglettes "drogues", éthylotests, cartes postales conseils pour une soirée responsable, gobelets réutilisables, préservatifs internes et externes, cendriers de poche, carnets de roule ta paille). L'équipe bénéficie d'une sensibilisation continue (points avec les acteurs santé du territoire, inscription à des webinaires, ...). Les premières maraudes prévues en mars 2024 seront accompagnées par la chargée de prévention de la Ville et de la Rochelle et l'infirmière de Tremplin 17 en charge de la consultation jeunes consommateurs.

Lieu des maraudes : Les rues et places du centre-ville, les plages de la concurrence et des minimes, les établissements de nuit lors des fêtes étudiantes, les parcs ou lieux identifiés où se retrouvent les jeunes

Les maraudes dans les bus

Dans le cadre du partenariat avec la RTCR qui gère le réseau de bus de l'agglomération rochelaise Yélo, nous allons ajuster la proposition de maraude au sein des lignes de nuit pour 2024. L'équipe ira à la rencontre des jeunes un vendredi par mois en soirée afin d'aborder et d'échanger autour des sujets liés à la vie festive.

Les évènements festifs rochelais identifiés

Aussi, l'équipe sera présente lors des évènements festifs rochelais (concerts à la sirène, Père cent, fête de la musique, Francofolies, Green party, accueil des étudiant.e.s, ...). Les journées et les horaires seront modulables en fonction de la fréquentation des évènements et les dispositifs associés. Les outils de la campagne de prévention de

	<p>la ville seront mis à disposition des jeunes rencontrés (réglettes alcoolémie, réglettes "drogues", éthylotests, cartes postales conseils pour une soirée responsable, gobelets réutilisables, préservatifs internes et externes, cendriers de poche, carnets de route ta paille</p> <p>L'équipe est encadrée par une chargée de prévention / promotion santé de la Direction Santé Publique (recrutement, préparation des actions, saisie des données, liens partenaires, bilans et évaluation du dispositif)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ AXE 3 : Renforcer le partenariat avec les établissements de nuit, les organisateurs de soirées étudiantes, les acteurs jeunesse sur la mise en place d'actions de prévention / réduction des risques auprès du public jeune <p>Le dispositif « veille sur tes amis » est mobilisé différemment selon cette modalité. L'équipe de prévention ne sera pas visible lors des actions, évènements ou temps de travail. Cependant, la chargée de prévention de la Direction Santé Publique et Accessibilité sera la porte-parole du dispositif et poursuivra la démarche d'aller à la rencontre des différents acteurs de la nuit, de la jeunesse et de la santé tout au long de l'année civile les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser et accompagner les acteurs à la mise en place d'une démarche prévention lors des soirées en s'appuyant sur le dispositif veille sur tes amis - mettre à disposition des outils de prévention et des temps de sensibilisation en distanciel ou présentiel (thème violences en milieu festif, gestes qui sauvent, consommations produits psycho actifs, ...) auprès des associations étudiantes et/ou organisateurs de soirées étudiantes - accompagner des actions menées sur les thématiques santé par les jeunes et/ ou partenaires - poursuivre le co pilotage du réseau santé jeunes avec Infos jeunes 17 > lien vers le padlet https://padlet.com/promotion_sante_na/reseau-sant-jeunes-17-xlrwmpuguhvh320c <p>78 partenaires inscrits (MDAJA, Tremplin 17, référents jeunesse, infirmières scolaires, CFA, mission locale, Unis cité, ALPMS, GHLR (santé en mouvement, CEGIDD...), horizon habitat jeunes, CPAM, Aides, Promotion santé Nouvelle Aquitaine, UDAF, IFSI, association Primrose, ADHEOS, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réunions du conseil de la nuit, à la commission des débits de boissons, aux groupes de travail jeunesse de la convention territoriale globale, au groupe de travail prévention jeunesse du contrat local de santé.
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La connaissance du dispositif des partenaires internes et externes à la collectivité - La mobilisation des partenaires institutionnels, associatifs lors des évènements et/ou l'intégration au sein de groupes de travail

	<ul style="list-style-type: none"> - Les réponses positives aux appels à projets permettant de soutenir le dispositif, un budget de la ville dédié au bon déroulement de l'action - Prévention par les pairs (les intervenants prévention sont des jeunes entre 18 et 25 ans recrutés au sein de l'université, grandes écoles, ...)
Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?	- Difficulté d'avoir l'adhésion et l'engagement complet des organisateurs d'évènements festifs
L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?	Le dispositif permet de faciliter l'accès à l'information en santé notamment en ce qui concerne les sujets santé sexuelle, consommations de produits psychotropes.
Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (Résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)	<p>Le développement continu du dispositif permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer de nouveaux liens partenariaux. - Ajouter de nouvelles thématiques / sujets selon les pratiques et consommations des jeunes. - Tester et proposer différentes modalités d'intervention pour capter le public jeune. <p>Accueil chaleureux des jeunes qui nous incitent à poursuivre le dispositif Nécessité ++ d'être présent sur l'espace public ainsi qu'au sein d'évènements importants pour les jeunes</p>
Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)	<p>Evaluation interne du dispositif par la chargée de prévention de la Direction santé publique. Des bilans sont édités à chaque fin d'évènements</p> <p>Environ 2000 à 2500 jeunes rencontrés chaque année.</p> <p>Une fiche recueil est utilisée dans le cadre des maraudes sur l'espace public où nous notons les informations quantitatives et qualitatives des échanges (sujets abordés, orientation partenaires, consommations de produits sur l'instant, ...)</p>
Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)	<p>Nous communiquons une à deux fois l'année sur le journal de la Ville envoyé aux habitants rochelais. Aussi, nous pouvons utiliser les réseaux sociaux de la Ville.</p> <p>Nous avons également été publié dans le cadre d'un projet de capitalisation sur la prévention et la réduction des risques en milieu festif. D'autres fiches ont pu être publiées dans le cadre du forum européen de la sécurité urbaine</p> <p>ex > « Alcool, ville et vie nocturne Pour une stratégie locale et transversale »</p>
En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?	Démarche multi partenariale et interservices ville & agglo (vie nocturne, jeunesse, culture, développement durable, enseignement supérieur, ...)

GRENOBLE : Dispositif d'aller-vers auprès des jeunes

Date de rédaction de la fiche-action : 02.09.2024

Période / durée :	4 ans
Échelle de territoire concerné :	QPV secteur 5 Abbaye Teisseire Malherbe

Porteur/pilote principal :	Pôle Prévention et Réduction des Risques
Rôle de la collectivité :	Collectivité porteuse du projet via son Pôle Prévention et Réduction des Risques rattaché au Service Promotion de la Santé
Services et élus de la collectivité impliqués :	Direction Enfance Jeunesse
Partenaires :	Association Pangolin et Avenir Santé
Budget :	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé) 	Equivalent de 0,2 ETP
<ul style="list-style-type: none"> • Budget d'investissement (réel ou estimé) 	Aucun (appui sur équipement existant)
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de votre collectivité 	Mise à disposition de l'équipe Paiement de prestations aux associations intervenant
<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers 	Agence Régionale de Santé
Thématique(s) de l'action	<p>Votre action concerne (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Enfance (4-11 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Adolescence (12-17 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Parentalité</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Type d'action / démarche (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input type="checkbox"/> Politique, gouvernance, coordination...</p> <p><input type="checkbox"/> Milieux favorables à la santé</p> <p><input type="checkbox"/> Action communautaire/développement des communautés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des aptitudes individuelles</p> <p><input type="checkbox"/> Offre et accès aux soins</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p> <p>Eventuelles spécificités du territoire concerné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Quartier(s) politique de la Ville</p> <p><input type="checkbox"/> Autre(s) : <i>précisez</i>.....</p>

<p>Description de l'action (contexte, objectifs, déroulé...)</p>	<p>Contexte : La Ville de Grenoble porte depuis 2019 un dispositif d'aller-vers auprès des jeunes pour échanger sur les conduites addictives et apporter des réponses concrètes aux besoins des jeunes consommateurs/trices (orientation en CJC, remise de matériel de Réduction Des Risques, etc). Si le projet était initialement tourné vers les jeunes en milieu festif, il s'est progressivement ouvert à d'autres contextes. Désormais, l'équipe de la Ville intervient sur les Réseaux sociaux (compte Instagram), en milieu scolaire (collèges) et auprès des jeunes dans différents équipement de QPV. A noter que l'équipe est composée de travailleurs/euses pair-e-s et d'une infirmière de prévention, ce qui permet une approche « de pairs à pairs » avec les jeunes rencontré-e-s.</p> <p>Objectif(s) : Informer et sensibiliser les jeunes aux risques liés à la consommation de substances psycho-actives (licites et illicites) et aux pratiques addictives (écrans).</p> <p>Déroulé de l'action : Création d'une équipe de travailleur – euse pair – e en réduction des risques Organisation de permanences et de temps d'aller – vers dans au sein d'un équipement « jeunesse » situé au cœur du QPV. Une fois par mois minimum, l'équipe intervient au sein du lieu « jeunesse » pour proposer des jeux autour des consommations et des échanges informels. Ponctuellement, des associations spécialisées sur certaines thématiques peuvent être sollicitées pour coanimer ces temps d'animation. Par exemple, l'association Pangolin interviendra prochainement pour un temps d'échanges autour des jeux vidéos, avec des tournois de jeux vidéos, une borne d'arcade de jeux vidéos vintage et des débats autour de l'usage de jeux vidéos.</p>
<p>Quels facteurs ont favorisé le déroulé de l'action ?</p>	<p>Existence de l'équipement « jeunesse » Remontée des besoins / équipes de la Direction Enfance Jeunesse Expertise en matière de RDR portée par le Pôle Prévention et Réduction des Risques Intérêt du public rencontré pour les thématiques abordées Rencontre avec les jeunes fréquentant l'équipement avant la mise en place de l'action afin de la faire coïncider au mieux avec leurs besoins. Exemple : modalités d'aller-vers adaptées, horaires, types de produits ou de consommations abordés...</p>
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<p>Difficultés de l'équipe de l'équipement jeunesse (absence de personnel, etc.) car les deux équipes travaillent ensemble sur ces temps Difficultés d'échanges avec les jeunes sur certaines périodes (fortes tensions sur le quartier, fusillades autour des points de deal...)</p>

<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Oui, car l'équipe intervenait à la base exclusivement en centre-ville (milieu festif concentré à une petite zone), très peu fréquenté par les jeunes du quartier dans lequel est implanté l'équipement jeunesse. Développer cette nouvelle action a permis d'aller toucher des jeunes plus précaires et moins insérés socialement qui seraient restés en dehors du dispositif.</p>
<p>Quels sont les principaux apprentissages qui ressortent de la mise en œuvre de cette action ? (résultats, retombées attendues et inattendues, observations, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des questions de santé mentale qui sont abordées spontanément par les jeunes, pour parler de leurs difficultés ou de celles de leur entourage sur cette question. - Intérêt d'une approche « informelle » de ces questions. - Intérêt de la paire-aidance.
<p>Votre action a-t-elle été évaluée ? Si oui, pouvez-vous préciser (résultats, méthodologie, etc.)</p>	<p>L'évaluation est seulement informelle, par les retours des jeunes avec qui l'équipe échange</p>
<p>Votre action a-t-elle été publiée ? (revue, journal, etc.)</p>	<p>Non</p>
<p>En quoi cette action contribue-t-elle à intégrer 'la santé dans toutes les politiques' ?</p>	<p>Le lieu choisit est initialement pensé pour créer un lieu ressource pour les jeunes du quartier, permettant d'avoir un espace où déjeuner, de l'aide pour l'accès aux droits (aide à la rédaction de CV ou à la recherche de formations...), des activités (soirées jeux, sorties, voyages...).</p> <p>Aborder ces questions permet d'intégrer la dimension santé dans l'accompagnement global des jeunes</p>

ANNECY : Théâtre-forum, un outil participatif pour améliorer le « mieux vivre ensemble »

Date de rédaction de la fiche-action : 24.12. 2024

Période	<input checked="" type="checkbox"/> Projet terminé, précisez la période : juin 2023 à fin mars 2024 <input type="checkbox"/> Projet en cours, précisez la période :
Échelle de territoire concernée	Le quartier « Novel/Teppes » de la Ville d'Annecy
Porteur / pilote principal	Ville d'Annecy – Mission Santé
Rôle de la collectivité	Coordinatrice du projet – Financier
Partenaires	MJC centre social Le Mikado – Bailleurs sociaux (Halpades et Haute Savoie Habitat) – ThéArt&Co (troupe théâtre) – Passage (Association de Prévention spécialisée) – CCAS ville d'Annecy – Direction jeunesse (animation de proximité) – Conseil de quartier
Budget :	
- Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé)	15 990 € pour le coût total du projet initial (en incluant les contributions volontaires à hauteur de 1 986 €)
- Budget d'investissement (réel ou estimé)	Aucun
- Contribution de votre collectivité	Annecy : 6 076 euros pour la Ville et 1 328 euros pour le CCAS Temps de coordination de la coordinatrice des politiques de santé et du coordinateur prévention des addictions 0,25ETP Soutien logistique (salles de réunion, impression des affiches ...) Moyens de communication sur les évènements
Partenaires financiers	MILDECA nationale : 4 145 euros Préfecture avec le FIPD : 2 000 euros CAF avec le REAAP : 455 euros Valorisation du temps passé par les partenaires du quartier
Contexte	<p>Le quartier de Novel/Teppes est un quartier de la Ville d'Annecy possédant des caractéristiques socio-économiques de plus grande vulnérabilité que sur les autres quartiers de la Ville. Le chômage est plus élevé que sur le département (6% vs 5,4%). Le revenu moyen par habitant est en dessous de la moyenne nationale et le taux de familles monoparentales est de 34%. C'est un quartier multiculturel regroupant plusieurs nationalités. A noter la présence d'associations, d'une MJC-centre social sur 2 sites et de commerces permettant de développer une vie de quartier.</p> <p>Novel/Teppes est aussi un quartier touché par des problématiques assez importantes de trafic de stupéfiants avec les conséquences qui en découlent (incivilités, deal, insécurité ressentie...)</p> <p>Un collectif d'acteurs sociaux et éducatifs se réunit régulièrement sur le quartier et permet de faire circuler les informations.</p> <p>Le projet s'intègre dans un projet plus global de prévention des addictions financé sur 3 ans par la MILDECA nationale.</p>
Objectifs	<p><u>Général</u> : Favoriser le mieux vivre ensemble et prévenir la délinquance juvénile sur le quartier Novel/Teppes.</p> <p><u>Opérationnels</u> :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Interroger les acteurs du quartier sur les problématiques à aborder en théâtre forum : professionnels, bénévoles et habitants dont les jeunes. ✓ A partir des réponses obtenues, créer deux saynètes de théâtre forum permettant d'évoquer les questions de vivre ensemble dans le quartier. ✓ Organiser une sensibilisation de 2 jours au développement des compétences psychosociales pour mieux vivre ensemble dans le quartier, à destination des professionnels ou bénévoles. ✓ Proposer deux représentations de théâtre forum aux habitants du quartier.
<p>Description du déroulé</p>	<p><u>Pour la création des saynètes</u> : dès le mois de juin 2023, la Mission santé a piloté 2 réunions avec les partenaires afin de présenter le projet et le concept participatif du théâtre forum (les spectateurs peuvent monter sur scène et changer le cours des saynètes afin d'y proposer leur propre perception de la vie de quartier).</p> <p>Nous avons ensuite recensé ensemble tous les acteurs et actrices œuvrant dans le quartier, qu'il s'agisse des commerçants, associations ou services publics... et qui pourraient être mobilisés sur les étapes du projet.</p> <p>Deux temps d'appel à témoignages pour recueillir l'avis des habitants sur le quartier et trouver les thématiques des 2 saynètes que le metteur en scène allait écrire, ont été proposés avec la compagnie de théâtre forum, ThéArt&Co.</p> <p>Deux thèmes ressortis des retours des professionnels et des habitants ayant participé à ce témoignage : la perception d'une certaine insécurité sur le quartier et le manque de solidarité dans les relations entre les habitants.</p> <p>Après une période d'écriture, le metteur en scène a relu les saynètes à quelques professionnels représentant les acteurs du quartier, pour vérifier avec eux que les saynètes étaient assez fidèles à la réalité et faire des ajustements si nécessaire.</p> <p>En parallèle, une <u>session de sensibilisation aux compétences psychosociales</u> (2 jours) a été organisée fin 2023, à destination des acteurs professionnels et bénévoles du quartier. Cette session était coanimée par Promotion santé 74 et la Mission santé. Elle a regroupé 10 adultes - travailleurs sociaux, animatrices et 2 habitants bénévoles - pour leur faire découvrir ce qu'étaient les CPS et leur proposer des outils de promotion des CPS utilisables dans leurs activités professionnelles ou personnelles, pour eux ou avec les enfants et les jeunes (gestion des émotions, compétences en communication, gestion des conflits...).</p> <p><u>Représentations de théâtre forum au centre social</u> : Communication par affiches dans les structures et les commerces du quartier, envoi d'une invitation par mail aux habitants par le biais des bailleurs sociaux, relais d'information</p>

	<p>par les différents acteurs du quartier accompagnant des familles et des jeunes...</p> <p>Organisation de 2 représentations de théâtre forum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 13/03/24 après-midi - Vendredi 15/03/24 en fin de journée
Implication des jeunes	<p>Les jeunes ont été impliqués par le biais de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Leurs retours sur leur vie de quartier auprès des éducateurs de prévention spécialisée et des animateurs de proximité, qui à leur tour ont fait remonter les idées pour la création des saynètes - Leur présence lors des deux représentations de théâtre forum et leurs interventions sur scène.
<p>Résultats et évaluations <i>(préciser si les résultats ont été publiés dans une revue scientifique, si oui, merci de partager le lien)</i></p> <p>Pas de publication</p>	<p>L'évaluation de la <u>sensibilisation aux CPS</u> par les participants a été très satisfaisante. Reste à savoir comment les connaissances acquises et outils pourront être réutilisés.</p> <p><u>Les deux représentations</u> ont réuni à chaque fois une cinquantaine de personnes au sein de la salle de spectacle du centre social. Le mercredi après-midi était un jour où les jeunes étaient plus présents, accompagnés par des éducateurs, animateurs ou parents tandis que le vendredi en fin de journée a rassemblé plus d'adultes du quartier.</p> <p>Ces moments ont permis beaucoup d'échanges intergénérationnels. Les sujets ont engendré de vives réactions dans le public et des interventions sur scène, permettant d'échanger sur la perception de chacun au sujet des situations d'insécurité dans le quartier ou sur le manque de communication par exemple.</p> <p>Mais cela a surtout été l'occasion de parler des belles choses qui se passent dans le quartier, de montrer que tout n'est pas aussi négatif que ce que pourraient laisser penser tous les préjugés qui existent concernant ce quartier. L'avantage du théâtre forum est de permettre de pousser certaines situations négatives à leur paroxysme afin de susciter des réactions et des échanges pour enrichir la réflexion.</p> <p>Il est à noter que les jeunes, bien que peu motivés à venir au départ (poussés par les professionnels) ont bien participé, sont montés sur scène pour jouer et modifier les saynètes et pour certains, sont revenus à la 2^{ème} séance 2 jours plus tard.</p>
Facteurs favorables	<ul style="list-style-type: none"> - Une forte mobilisation/implication des partenaires tant durant la période « diagnostique », que lors de la sensibilisation aux CPS puis sur l'organisation des représentations de théâtre forum. - Malgré les difficultés socio-économiques, la délinquance et les incivilités, ce quartier est plutôt dynamique et la majorité des habitants s'y trouvent assez bien...allant à l'encontre des représentations très négatives qui circulent en dehors du quartier. - Présence d'une personne en charge de la coordination du projet et connaissant les dynamiques partenariales sur le quartier - Cofinancement : Ville – CCAS – MILDECA – FIPD – REAAP

	<p>- Proposition d'un temps convivial après les représentations imaginé pour permettre de continuer les échanges.</p>
Facteurs défavorables	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'impliquer les habitantes dans les témoignages. - Mobilisation des jeunes (non captifs) très énergivore. - Le tissu associatif est très présent sur le quartier mais il y a un manque de communication perceptible entre les acteurs. - Représentations organisées en fonction du planning de la compagnie de théâtre, pendant le Ramadan (prise en compte trop tardive pour pouvoir changer) dans un quartier avec une forte population de religion musulmane. Frein à la participation en fin d'après-midi et au pot convivial proposé après les représentations.
Impacts sur la réduction des inégalités de santé	<p>Projet mis en œuvre dans un quartier plutôt défavorisé à l'échelle de la Ville d'Annecy et visant à faire participer les habitants.</p> <p>→ <u>Renforcement du lien social</u> Le théâtre forum a mis en relation des jeunes et des adultes du quartier et devrait contribuer un peu à l'amélioration de l'ambiance du quartier, donc au bien-être et à la santé mentale de personnes assez éloignées de la santé. L'approche artistique et culturelle permet aussi de développer l'esprit critique du public, de le faire réfléchir et de sortir de l'entre soi.</p> <p>→ <u>Développement des compétences psychosociales</u> → <u>Empowerment des jeunes présents</u> En s'exprimant et en trouvant des solutions collectives, ils prennent confiance en leurs capacités à agir sur leur environnement et leur santé.</p> <p>→ <u>Accès aux informations concernant les ressources locales</u> Le théâtre forum peut servir de passerelle pour promouvoir des ressources disponibles localement (associations, espaces jeunes, espaces de santé, moyens d'entraide...).</p>
Perspectives	<p><u>Sur le quartier Novel/Teppes</u> : Proposer un peu à distance, en 2025, des ateliers ludiques de développement des CPS pour les habitants. Animation par les personnes formées fin 2023 accompagnées par les 2 formatrices.</p> <p>L'idée est de proposer des représentations de théâtre forum utilisant les saynètes créées dans le cadre de ce projet à <u>d'autres quartiers du territoire de la Ville d'Annecy</u>, dont les problématiques sont similaires.</p> <p>Un recueil de besoin est cependant nécessaire au préalable pour être au plus proche des dynamiques du nouveau quartier ciblé et pouvoir adapter les saynètes si besoin.</p> <p>Le théâtre forum sera proposé encore une fois, précédé d'une sensibilisation aux CPS pour les habitants et acteurs du quartier.</p>

JURANCON : BIEN DANS TA PEAU ! Un parcours d'activités physiques dédié aux jeunes et aux personnes en réinsertion

Date de rédaction de la fiche-action : 06.01.2025

Période	<input type="checkbox"/> Projet terminé, précisez la période : <input checked="" type="checkbox"/> Projet en cours, précisez la période : 2019 à ce jour
Échelle de territoire concernée	Villes Santé de Jurançon et Pau
Porteur / pilote principal	Association Léo Lagrange / Maison Sport Santé
Rôle de la collectivité	Relais de détection des publics-soutien technique-relais de communication-complément de financement
Partenaires	Association Léo Lagrange ; Ville de Jurançon ; Ville de Pau ; ARS 64 ; DDCS 64 ; Conseil départemental 64 (insertion)
Budget :	

Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé)

BILAN FINANCIER							
CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60. Achat				70. Vente de marchandises, Produits finis, prestations service			
Prestations de services	8 280€	3070€		74. Subventions d'exploitation			
Achat matières et fournitures	4 000€	5050€		Etat : préciser le(s) ministère(s)			
Autres fournitures				-			
61. Services extérieurs	2 820€	2030€		Région (s) :	10 000 €	25 000€	
Locations immobilières et mobilières				-			
Entretien et réparation				Département(s) :	10 000 €	10 000€	
Assurance				-			
Documentation	200 €	200€		Intercommunalité(s):EPCI ¹	15 000 €		
Divers				-			
62. Autres services extérieurs				Commune(s)		4 000€	
Rémunérations intermédiaires et honoraires				Organismes sociaux (détailler)			
Publicité, publication	1 000€	700€		-			
Déplacements, missions	4 000€	230€		Fonds européens			
Services bancaires, autres				-			
63. Impôts et taxes				Agence de service et de paiement (emplois aidés)			
Impôts et taxes sur rémunération				Autres établissements publics		1 666€	
Autres impôts et taxes				Aides privées	20 000 €	10 000€	
64. Charges de personnel	34 700€	37 306€		75. Autres produits de gestion courante			
Rémunération des personnels				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
Charges sociales				76. Produits financiers			
Autres charges de personne				78. Reports, ressources non utilisées d'opérations antérieures			
65. Autres charges de gestion courante							
66. Charges financières							
67. Charges exceptionnelles							
Charges indirectes affectées à l'action							
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Total des charges	55 000€	50 666€		Total des produits	55 000€	50 666€	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
86. Emplois des contributions volontaires en nature				87. Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat	3 600 €	3 600€	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5 000€	5 000€		Prestations en nature	5 000€	5 000€	
Personnel bénévole	3 600€	3 600€		Dons en nature			
TOTAL	63 600€	59 266€		TOTAL	63 600€	59 266€	

Contribution de votre collectivité

Convention pluriannuelle de partenariat CCAS Ville de Jurançon / Association Léo Lagrange : 30 K€ / an (portant globalement sur diverses actions enfance & jeunesse)

Partenaires financiers

Villes de Jurançon et Pau, ARS, DDCS, CD 64

Contexte

Le projet **PEPS** (Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé) a été lancé en septembre 2019 par la Maison pour Tous Léo Lagrange en partenariat avec l'ARS, la DDCS, la municipalité de Pau et la municipalité de Jurançon.

Il vise à promouvoir la pratique régulière d'une activité physique au service de la santé, en proposant des exercices adaptés à tout public pour améliorer le bien-être physique et mental.

Dans ce cadre, un **espace Sport Santé Bien-Être** a été aménagé pour offrir aux publics un lieu dédié à l'exercice physique.

Cet espace comprend une salle d'activités ainsi qu'un parcours de santé, accessible à tous, dans le but de sensibiliser les publics aux bienfaits de l'exercice physique.

Le projet **Bien Dans Ma Peau** est spécifiquement destiné aux jeunes de 11 à 25 ans, et se décline en deux volets :

Bien Dans Ma Peau Juniors pour les 11-17 ans.

Bien Dans Ma Peau Insertion pour les 16-25 ans.

L'objectif principal de ce projet est d'encourager la pratique régulière d'une activité physique tout en sensibilisant les jeunes à l'importance d'un mode de vie sain, comprenant une bonne alimentation, un sommeil réparateur et la gestion du stress.

Le projet débute par un **test des capacités physiques** des participants afin d'évaluer leur condition physique initiale.

Ce test est renouvelé, à la fin du parcours, par un second test similaire pour mesurer les progrès réalisés et l'impact de l'activité physique sur leur santé.

Tout au long de l'année, les jeunes bénéficient d'activités physiques variées, permettant de les initier à diverses disciplines sportives disponibles sur le territoire.

Cela inclut des séances de sport adaptées à leurs niveaux et à leurs intérêts, et vise à leur faire découvrir de nouvelles pratiques.

Le projet met également l'accent sur l'importance de l'éducation à la santé, notamment par des ateliers de sensibilisation aux bonnes habitudes de vie (alimentation, hygiène de vie, gestion du stress et du sommeil).

Ces actions viennent compléter la dimension sportive en offrant un accompagnement global du bien-être des jeunes.

Bien Dans Ma Peau permet ainsi aux jeunes de développer des compétences physiques, de renforcer leur estime de soi et d'adopter des comportements

	<p>favorables à leur santé, tout en facilitant leur intégration à des structures sportives locales et à un mode de vie plus actif et épanouissant.</p> <p>Pour élargir les publics cibles de l'accompagnement c'est le projet Bien Dans Ma Peau « Insertion 16-25 » a été développé.</p> <p>En 2024, ce dispositif a développé un objectif d'insertion grâce au sport pour des jeunes de 16-25 décrocheurs scolaires ou sans emploi/formation.</p> <p>Il a eu pour ambition d'encourager la pratique d'une activité physique tout en sensibilisant aux automatismes et à l'importance d'une bonne hygiène de vie (sommeil, alimentation, automatismes...).</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Pour les 11-17 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Insuffler une dynamique collective jeunesse sur la thématique Sport Santé Bien être sur le département 64. . Accompagner les jeunes issus des différents quartiers (QPV, Veille active, autres) dans une démarche d'activité physique en veillant au respect du faire ensemble, du vivre ensemble et de l'égalité filles/garçons . Accompagner les jeunes dans leur réflexion par l'intervention de professionnels sur les questions de nutrition/alimentation, addiction, hygiène de vie, estime de soi... . Amener les jeunes vers plus d'autonomie par la découverte d'activités spécifiques et l'apprentissage des bonnes pratiques (vélo...) . Créer une passerelle entre les jeunes et les différents clubs sportifs, et faciliter l'inscription (financement – rencontre – intégration) . Sensibiliser aux bienfaits du « plein air » sur la santé physique et mentale par la pratique des sports de nature. . Sensibiliser les jeunes à l'engagement associatif, comprendre la gouvernance et en faciliter l'accès . Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'animation et du sport afin d'enrichir leurs réflexions sur leurs avenir professionnels. . Développer les démarches collaboratives inter structures en faveur de l'accès aux loisirs et aux sports hors les murs. <p>Pour les 16-25 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conscientiser les bénéficiaires à l'impact de l'activité physique sur la santé - Autonomie dans leur pratique - Sensibiliser aux bienfaits du « plein air » - Ramener les jeunes les plus éloignés vers l'emploi - Les dynamiser et rassurer dans leurs futures démarches
<p>Description du déroulé</p>	<p>Tout au long de l'année, le projet Bien Dans Ma Peau propose de nombreuses activités physiques variées pour initier chaque jeune aux différentes possibilités sportives offertes sur le territoire.</p>

Ces activités sont adaptées aux différents niveaux et intérêts des participants, leur permettant ainsi de découvrir de nouvelles disciplines et de renforcer leur motivation à intégrer l'exercice physique dans leur quotidien.

En complément des activités sportives, des **ateliers thématiques** sur la santé sont organisés pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes.

Ces ateliers incluent des actions de **sensibilisation à la santé**, comme des rencontres avec des **nutritionnistes**, des ateliers sur la prévention des addictions et des sessions consacrées à la gestion du stress et à la santé mentale. L'objectif est de fournir aux participants les outils nécessaires pour adopter un mode de vie plus sain et équilibré.

Le projet met également un accent particulier sur le **bien-être**, en proposant des activités de **détente** destinées à favoriser l'estime de soi et à promouvoir une meilleure gestion des émotions et du stress.

Ces moments de relaxation permettent aux jeunes de développer leur bien-être personnel, tout en renforçant leur confiance et leur équilibre intérieur.

À la **fin du parcours**, l'objectif est de rendre le jeune **plus autonome dans sa pratique physique**. Les participants sont encouragés à poursuivre leur activité sportive au sein d'un **club sportif**.

L'orientation vers un club et le choix de l'activité sont réalisés en concertation avec les professionnels du projet, afin de garantir que l'activité corresponde aux attentes et aux besoins du jeune.

Une passerelle est notamment fait avec la Ville de Jurançon et son forum des associations (Mois de Septembre) qui propose un « pass associatif » de 15€ à valoir sur une inscription dans un club

Cette démarche est facilitée par le **financement des frais d'inscription** grâce à des dispositifs existants comme le « **Pass Sport** », et par l'**initiation aux activités physiques de proximité**.

Les jeunes sont également mis en relation avec des **associations sportives locales**, afin de faciliter leur intégration dans une structure adaptée.

Le **test final des capacités physiques** permet de mesurer les progrès réalisés par le jeune et de mettre en évidence les bienfaits de l'activité physique sur sa santé physique et mentale. Ainsi, le projet vise à offrir un accompagnement complet, tant sur le plan physique que sur le plan mental, afin que chaque jeune puisse développer un mode de vie actif et sain, et continuer à bénéficier des bienfaits du sport après la fin du programme.

Dans le projet **Bien dans ma Peau 16-25 ans**, sont mises en place des rencontres avec différents corps et métiers. Durant 3 mois, une cohorte de 12 personnes a un programme à hauteur de 2fois/semaine, afin de découvrir différentes activités

	<p>physiques tels que le bootcamp, l'escalade, la randonnée avec pour objectif de développer des compétences pour un retour à l'emploi ou la formation.</p> <p>Chaque activité permet de développer des compétences transversales.</p>
<p>Implication des jeunes</p>	<p>L'engagement associatif joue un rôle crucial dans la construction du jeune en tant que citoyen.</p> <p>Devenir bénévole permet non seulement de participer à un projet collectif, mais aussi de comprendre les valeurs républicaines, de renforcer son insertion sociale et professionnelle et de se sentir acteur dans la société.</p> <p>Dans ce cadre, le projet Bien Dans Ma Peau intègre plusieurs initiatives visant à encourager les jeunes à s'impliquer activement dans le monde associatif.</p> <p>Pistes d'engagement associatif :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager l'implication des jeunes dans les associations : Le projet incite les jeunes à s'engager dans le monde associatif, en leur offrant la possibilité de devenir élu ou dirigeant bénévole. Cela leur permettra de mieux comprendre le fonctionnement des associations, d'apprendre les valeurs républicaines et de découvrir leur rôle dans la société tout en développant des compétences de gestion et de leadership. 2. Bénévolat lors de manifestations sportives ou sociales : Participer à un événement comme bénévole, tel que ceux organisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), permet aux jeunes de s'inscrire dans une dynamique collective. Ce type de bénévolat favorise le développement de compétences interpersonnelles et renforce le sentiment d'appartenance à un projet commun. 3. Rencontres avec des dirigeants associatifs : Le projet propose des rencontres avec des dirigeants associatifs de la Maison Pour Tous ou d'autres structures. Ces échanges permettent aux jeunes de mieux comprendre le rôle et les responsabilités des bénévoles dans la gestion associative, tout en créant des opportunités de réseautage pour de futures initiatives. 4. Mise en place d'un outil d'auto-évaluation personnalisé : Un livret d'accompagnement individuel sera fourni à chaque participant, permettant un suivi plus précis et continu de leur parcours. Ce livret sert plusieurs objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Entrée continue dans la dynamique de l'action : Il aide les jeunes à rester engagés tout au long du projet en les encourageant à suivre leur progression. ○ Suivi de l'implication et autonomie : Les jeunes pourront consigner leurs expériences, leur participation aux activités et leurs progrès personnels de manière autonome. ○ Évaluation et objectifs personnels : Le livret comportera des sections pour l'évaluation initiale et finale, ainsi que les objectifs personnels fixés au début et à la fin du projet. ○ Suivi du mode de vie : Il inclura des éléments pour suivre l'évolution du mode de vie du participant, comme des exercices

de **renforcement musculaire à domicile**, une **évaluation du sommeil**, et des notes sur la **motivation**.

- **Suivi des présences et bénéfices personnels** : Le livret contiendra les **attestations de présence** aux différentes activités (avec tampon de l'association) et des **avis personnels** sur les bienfaits ressentis à l'issue des ateliers et des activités physiques.

Le **livret d'accompagnement** permettra ainsi de maintenir une vision claire et un suivi personnalisé pour chaque participant, favorisant à la fois l'autonomie, la motivation et l'implication durable dans le projet.

Le projet **Bien Dans Ma Peau** ne se limite pas seulement à l'amélioration de la santé physique des jeunes, mais encourage également à devenir des citoyens actifs et impliqués dans des projets associatifs.

En renforçant l'implication des jeunes dans les associations et en leur offrant des outils pour suivre leur progrès et leurs engagements, ce programme vise à créer une génération de jeunes non seulement en bonne santé, mais aussi engagés dans leur société.

Résultats et évaluations* (préciser si les résultats ont été publiés dans une revue scientifique, si oui, merci de partager le lien)

Dimension Description synthétique	Indicateurs proposés	Valeurs cibles	Valeurs atteintes	Commentaires
<u>1 - Concernant les moyens / ressources mobilisés par l'action</u>	Nombre de jeunes mobilisés sur ce projet	350 jeunes confondus	322 jeunes	
	Nombre d'heures des jeunes sur l'année sur cette action	2h/mois x 10 mois x 350 jeunes = 7000 h	7000 h	
	% de jeunes issus des QPV	50%	61 %	
	Nombre de jeunes QPV accompagnés	200	116	
	Nombre de jeunes évalués en début de parcours	100	67	
	Nombre de jeunes évalués en fin de parcours	100	34	
	Pourcentage de filles	50 %	50 11%	

Dimension Description synthétique	Indicateurs proposés	Valeurs cibles	Valeurs atteintes	Commentaires
<u>2- Concernant les réalisations / les activités à produire / les services à mettre en œuvre</u>	stage de piscine	1	3 créneaux	 Difficulté pour obtenir un créneau sur une semaine (donc séances différentes)
	Sorties montagne	5 journées	3	

Facteurs favorables	Environnement privilégié géographiquement
----------------------------	---

	Le réseau de partenaires Politiques publiques en faveur de l'activité physique vecteur de santé
Facteurs défavorables	Un public difficile à mobiliser en particulier ceux qui ne fréquentent pas les structures jeunesse
Impacts sur la réduction des inégalités de santé	Accès gratuit permet d'éviter ces inégalités. Orientation des bénéficiaires vers le bilan de santé gratuit porté par la CPAM.
Perspectives	Déclinaisons en direction des publics fragilisés d'établissement sociaux et médico-sociaux

LYON : Stratégie visant à améliorer la santé des jeunes

Date de rédaction de la fiche-action : 14.01.2025

Période	<input type="checkbox"/> Projet terminé, précisez la période : <input checked="" type="checkbox"/> Projet en cours, précisez la période : 2023-2025
Échelle de territoire concernée	Communale
Porteur / pilote principal	Ville de Lyon (Direction Développement Territorial : Mission Jeunesses et Direction de la Santé)
Rôle de la collectivité	Pilote
Partenaires	ARS Etat Métropole Préfecture CAF Associations de jeunes Partenaires du Contrat Local de Santé
Partenaires financiers	ARS, Etat
Contexte	<p>En 2022, la Ville de Lyon a réaffirmé sa volonté de s'engager dans une stratégie à destination des jeunes de Lyon en nommant une conseillère déléguée aux jeunes.</p> <p>La délégation aux jeunes, pour les 12 à 25 ans, a pour ambition la construction et le pilotage d'une politique des jeunes globale, transversale et participative à l'échelle du territoire.</p> <p>Le travail de diagnostic réalisé en lien avec les jeunes du territoire et les partenaires institutionnels et associatifs a permis de mettre en avant un besoin fort des jeunes sur le thème de la Santé.</p> <p>En lien avec ces constats, un travail inter-direction a été réalisé entre la mission Lyon Jeunes et la direction de la Santé et afin de pouvoir travailler en commun sur le thème de la santé des jeunes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Réaliser un diagnostic sur la situation des jeunes à Lyon▪ Encourager la participation des jeunes et leur implication▪ Capitalisation et rédaction du projet politique pour les jeunes de Lyon▪ Travailler en partenariat entre les directions de la Ville de Lyon▪ Améliorer la santé des jeunes en intégrant les éléments de diagnostic et les propositions d'actions dans la mise en œuvre des actions de la Direction de la Santé
Description du déroulé	<p>Réaliser un diagnostic sur la situation des jeunes à Lyon (2023)</p> <ul style="list-style-type: none">- Rencontre avec les partenaires associatifs et institutionnels ainsi que différents groupes de jeunes de 12 à 25 ans- Réalisation d'un portrait des jeunes à Lyon

	<p>Encourager la participation des jeunes et leur implication Recueillir la parole des jeunes et confronter le diagnostic à leur expérience vécue à l'occasion d'une démarche de concertation (2023)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'une première Assemblée de 40 jeunes de 16 à 25 ans - Consultation en ligne sur la plateforme « Oyé ! » - Organisation des premières Soirées Jeunesses à l'Hôtel de Ville de Lyon (novembre 2023), temps fort de partage et de réflexion <p>Capitalisation et rédaction du projet politique pour les jeunesses de Lyon (2024)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction et diffusion du document « Paroles de jeunes » à partir de la matière de l'Assemblée et des Soirées jeunesses - Rédaction, approbation en Conseil municipal et diffusion aux partenaires du projet « Lyon Jeunesses ! » regroupant l'ensemble des priorités d'actions retenues <p>Travailler en partenariat entre les directions de la Ville de Lyon (2025)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La santé des jeunes, à l'articulation de plusieurs directions de la Ville de Lyon - Travail sur des projets communs inter-directions visant à améliorer la santé des jeunes <p>Améliorer la santé des jeunes en intégrant les éléments de diagnostic et les propositions d'actions issues du projet « Lyon Jeunesses ! » dans les travaux menés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre entre un groupe de jeunes ayant participé à la 2^e Assemblée des jeunes (2024) et la Direction de la Santé - Intégration des propositions de l'assemblée de jeunes dans les projets de santé menés par la direction de la santé : <ul style="list-style-type: none"> o actions de prévention sur le terrain : CLS, coordinations territoriales de santé, CLSM o Conférence « santé mentale des jeunes en milieu urbain » (10.03.2025) o Fête de la santé de la Ville de Lyon (du 10.03.2025 au 12.04.2025) - Lien avec des projets partenariaux menés sur le territoire lyonnais (ex : 102 Centre de santé mentale universitaire, exposition « POV, c'est ma santé », etc.)
<p>Implication des jeunes</p>	<p>Co-construction en lien avec les jeunes</p>
<p>Résultats et évaluations (préciser si les résultats ont été publiés dans une revue scientifique, si oui, merci de partager le lien)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes parmi les participants dont nombre de jeunes engagés sur la durée (de leur contribution lors de l'Assemblée 2024 aux suites données à celle-ci en 2025)

	<ul style="list-style-type: none"> - Implication du public jeune à toutes les étapes du projet. - Prise en compte dans les projets de la direction santé des propositions des jeunes - Nombre de partenaires sensibilisés aux besoins des jeunes et évolution des pratiques - Evolution du nombre de projets menés sur la santé des jeunes sur le territoire lyonnais
Facteurs favorables	<ul style="list-style-type: none"> - Forte volonté politique de la ville de Lyon pour développer des projets en lien avec les jeunes - Dynamique engagée dans le cadre de la formalisation de la stratégie jeunesse et la direction de la Santé concernant les actions en lien avec le public jeune - Contexte local favorable avec une richesse de partenaires sur le thème santé des jeunes : Nightline, Ambassadeurs jeunes en santé mentale, formations Premiers Secours en Santé Mentale Jeunes, la Boussole des jeunes, ouverture du 102 Centre de santé mentale universitaire, Espace Santé Jeunes, etc.
Facteurs défavorables	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'une coordination entre les différents acteurs et dispositifs existants - Méconnaissance des dispositifs existants sur le territoire par le public jeunes et/ou difficulté pour une institution à s'adresser à ce public de manière efficace
Impacts sur la réduction des inégalités de santé	Réduction des ISS en proposant, par une meilleure connaissance du public jeunes et de ses besoins, des actions adaptées au public cible.
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des travaux menés en inter-directions - Focus sur le public jeunes dans le cadre du Contrat Local de Santé

Période	<input type="checkbox"/> Projet terminé, précisez la période : <input checked="" type="checkbox"/> Projet en cours, précisez la période : Depuis une trentaine d'années
Échelle de territoire concernée	Ville de Romans Sur Isère et territoire Nord Drôme
Porteur / pilote principal	CCAS de Romans
Rôle de la collectivité	Porteur du projet
Partenaires	Centre Hospitalier Drôme Vivarais
Budget* :	
- Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé)	127 417,40€
- Budget d'investissement (réel ou estimé)	
- Contribution de votre collectivité	36 542,25 €
Partenaires financiers	CAF 29 970€ Centre hospitalier Drôme Vivarais 66 512,15€
Contexte	Ce dispositif bénéficie du soutien de la CAF et du CHDV qui met à disposition 0,5 ETP Psychologue et 0,5 ETP IDE en plus, pour répondre aux besoins de la file active des jeunes
Objectifs	Objectif de prévention auprès du public jeunes Réduction des conduites à risques
Description du déroulé	Accueillir les jeunes entre 12 et 25 ans dans un bref délais, évaluation et accompagnement, orientation si besoin Mise en place d'action de prévention auprès des jeunes (Sexo forum ...)
Résultats et évaluations <i>(préciser si les résultats ont été publiés dans une revue scientifique, si oui, merci de partager le lien)</i>	Bilan d'activité Demande de consultations et Fréquentation des jeunes
Facteurs favorables	Travail partenarial
Impacts sur la réduction des inégalités de santé	Oui Accès direct et rapide pour les jeunes à des professionnels de la santé mentale
Perspectives	Prévention

Période	<input checked="" type="checkbox"/> Projet en cours, précisez la période : action reconduite (3 ^{ième} édition)
Échelle de territoire concernée	EVRY-COURCOURONNES
Porteur / pilote principal	Ville EVRY-COURCOURONNES (cadre Coopérative d'Acteurs Santé des Jeunes) Co-pilotage : Direction de la Santé et Maison Des Adolescents 91 (MDA 91)
Rôle de la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> . Co-pilotage (ingénierie de formation) . Co-construction (mobilisation des partenaires, des intervenants, programmation) . Co-animation (groupe de travail et déroulé de formation) . Co-gestion (accueil et mise en place) . Mise à disposition des lieux et moyens
Partenaires	<p>Tous les acteurs de la Coopérative d'Acteurs Santé des Jeunes dont principalement : MDA 91, Association Filigrane, Association OSER, Direction de l'Innovation Éducative, Service Médiation, Dr Marie-Pierre ARCHAMBEAUD (médecin généraliste et spécialiste de l'adolescence - formatrice), compagnie Atelier Cigale</p> <p>16 acteurs d'Evry-Courcouronnes bénéficiaires de la formation, issus de la Coopérative + 8 intervenants + 3 comédiens + 2 co-pilotes et co-animatrices</p>
Budget :	13 650€
Partenaires financiers	Agence Régionale de Santé Ile-de-France – DD91
Contexte	<p>Coopérative d'Acteurs Santé des Jeunes d'Evry-Courcouronnes → groupe de Travail « Santé Mentale des Jeunes » (de 12.2019 à 11.2022)</p> <p>L'action s'inscrit dans l'objectif global d'améliorer collectivement l'état de santé des jeunes en favorisant et fédérant le maillage territorial, comme cela est inscrit dans la philosophie de la Coopérative d'Acteurs Santé des Jeunes. En créant des synergies entre acteurs du territoire et en se formant en fonction des enjeux en matière de santé des jeunes, l'action apporte ainsi une contribution à ce que vise fondamentalement la Coopérative.</p> <p>Le projet reposait sur la création et la mise en œuvre d'une formation qui s'adresse principalement aux acteurs médico-socio-éducatifs au contact des jeunes, tant ils sont en proximité, s'inscrivant dans des pratiques « d'aller vers », de « faire avec », et dont l'enjeu est aussi de « rester avec » dans un espace-temps d'accompagnement dont ils improvisent parfois les contours.</p> <p>Chacun vit à sa façon la transition entre l'enfance et l'âge adulte selon les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent et vivent. Les jeunes atteignent l'âge adulte dans un labyrinthe complexe d'influences issues de la famille, des pairs, de la communauté, de la société et de la culture qui agissent sur la santé et le bien-être présent et futur.</p> <p>Les multiples changements physiques, émotionnels et sociaux peuvent rendre les jeunes vulnérables aux problèmes de santé mentale. La promotion du bien-être psychologique et la protection de ces jeunes contre les expériences néfastes et les facteurs de risque susceptibles d'avoir un impact sur leur potentiel d'épanouissement sont essentielles, non seulement pour leur bien-être, mais aussi pour leur santé physique et mentale à l'âge adulte.</p> <p>La rencontre avec le jeune devient donc un enjeu et questionne les dynamiques de la relation d'aide, là où les acteurs médico-socio-éducatifs sont dans le</p>

	<p>repérage de souffrances psychiques face auxquelles ils ne se sentent pas toujours légitimes d'agir, se référant le plus souvent aux professionnels de santé comme les psychiatres et psychologues. Les délais pour rencontrer un professionnel de santé, les mythes à déconstruire sur la santé mentale, les freins pour dévoiler ses problèmes...conduisent les acteurs dans un espace-temps où le maintien du lien et la poursuite de l'accompagnement sont parfois mis à mal, interrogeant ainsi les pratiques professionnelles, et positionnant l'acteur déjà dans le « prendre soin » sans même en avoir l'intention ou le conscientiser.</p> <p>Le jeune, sujet empreint de son histoire et de souffrances psychiques, qui se raconte auprès d'un acteur, non professionnel de santé, qui prend soin malgré lui, c'est bien au cœur de ce carrefour que se situe la création « sur-mesure » de la formation dont quelques principes nous ont guidés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un socle commun, quelles que soient la fonction et la structure de l'acteur, sur la rencontre avec le jeune et les enjeux de cette rencontre - Prendre soin des acteurs comme préalable et fil conducteur de l'itinéraire de formation - Proposer un contenu qui rassemble et qui permet une connexion partenariale - Sensibiliser sur plusieurs champs d'actions possibles et proposer d'aller plus loin avec des formations spécifiques - Mêler apports théoriques, cas pratiques et situations cliniques <p>Ainsi s'est bâtie une programmation proposant un socle commun pour une lecture compréhensive et réflexive de l'adolescence et du jeune (1^{er} module), proposant un focus sur l'agir des professionnels mettant à jour les enjeux et dynamiques dans la relation d'aide (2^{ième} module), et complétés par les Premiers Secours en Santé Mentale (3^{ième} et dernier module) pour en faire un parcours complet de formation.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Ce parcours de formation en trois modules complémentaires s'adresse principalement aux acteurs des secteurs de l'éducatif, du social, du médico-social, de l'animation, de l'insertion, de la jeunesse, de la vie locale, etc..., œuvrant auprès des jeunes de 12 à 25 ans.</p> <p>Il a pour ambition de procurer méthodes et outils pour le repérage des jeunes en situation de mal-être, d'explorer l'espace-temps entre le repérage de souffrances psychiques et la prise en charge de soins, et de (re)trouver du sens dans la prévention et l'accompagnement auprès des jeunes.</p>
<p>Description du déroulé</p>	<p>MODULE #1 (2 jours consécutifs)</p> <p>La rencontre avec l'ado / le jeune, et les enjeux de cette rencontre : la médecine adolescente, le développement et les structures de la personnalité, les aspects cliniques et psychopathologiques, le corps et les souffrances, la rencontre et ses enjeux, les relations aux autres, les signes auxquels prêter attention...ont été les quelques sujets approfondis lors de ce module.</p> <p>Pour ce contenu, l'objectif est de comprendre l'enjeu développemental de l'adolescence pour acquérir une position professionnelle qui permette de créer les conditions de la rencontre avec le jeune.</p> <p>Sont intervenues un médecin généraliste spécialiste de l'adolescence (également formatrice sur le sujet) et deux psychologues cliniciennes.</p> <p>MODULE #2 (2 jours consécutifs)</p>

Eléments saillants d'évaluation du Module #1 (8,7/10)

🔗 Procurer un socle commun pour une lecture compréhensive et réflexive de l'adolescence et du jeune

À 93% les nouvelles compétences acquises de ce module vont être applicables dans le travail.

Ce module a permis une lecture et une vision plus globale du jeune, le sortant du prisme du symptôme pour le replacer comme sujet.

En perspective, il s'agit d'améliorer les objectifs pédagogiques de la partie sur les liens entre les aménagements psychiques de l'adolescent et les manifestations pathologiques car l'évaluation est peu satisfaisante (5,9/10) ; il s'agit notamment d'équilibrer théorie et pratique sur cette partie.



Eléments saillants d'évaluation du Module #2 (9,2/10)

🔗 Travailler le focus sur l'agir des professionnels mettant à jour les enjeux et dynamiques dans la relation d'aide

À 75% les nouvelles compétences acquises de ce module vont être applicables dans le travail.

90% du groupe semble avoir acquis les bases de l'écoute motivationnelle pour guider les accompagnements et les entretiens avec les jeunes.

Le théâtre-forum = 9,8/10. La forme interactive est appropriée aux sujets abordés.

La dynamique a permis :

- De mieux comprendre les réactions aux situations des jeunes et des professionnels
- De prendre du recul et analyser certaines pratiques
- D'identifier certaines émotions par rapport aux situations
- D'envisager des alternatives dans la pratique professionnelle (savoir-faire, savoir-être)

- De répondre favorablement aux bénéficiaires dont les attentes prioritaires portaient sur les échanges de pratiques et le perfectionnement.
La boîte à outils / à ressources = 9,2/10 pour son contenu, son appropriation et son usage



Éléments saillants d'évaluation du Module #3 (9,3/10)

📌 Obtenir la certification de secouriste de Premiers Secours en Santé Mentale

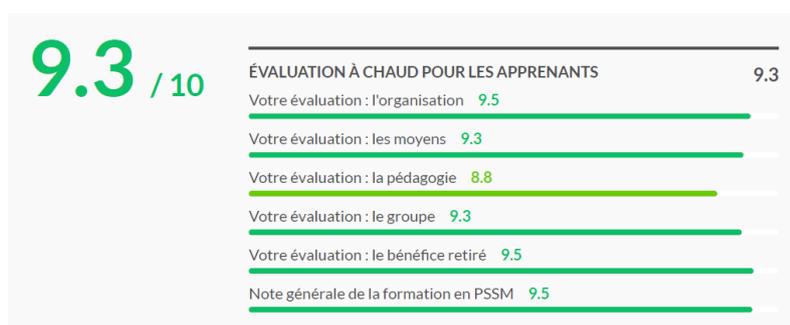
Organisation = 9,5/10

Moyens = 9,3/10

Pédagogie = 8,8/10

Bénéfices retirés = 9,5/10

- ⇒ Dont adéquation de la formation avec les attentes = 9,3/10
- ⇒ Dont utilité de la formation = 9,8/10



Facteurs favorables

- La dynamique territoriale de la Coopérative d'Acteurs Santé des Jeunes
- L'intérêt et la mobilisation des acteurs sur le sujet de la santé mentale
- La création sur mesure de la formation répondant précisément aux besoins locaux
- La philosophie de la formation, co-construite et infusée de toute part (intervenants, accueil, animation, convivialité, logistique, moyens) pour une cohésion de groupe et le bien-être de chacun-e à chaque session de formation
- La présence du Dr Archambeaud, au-delà de la programmation de ses interventions, comme fil conducteur de l'ensemble des interventions (reformulation, ajustement théorie/pratique, modératrice) et en sa qualité de formatrice (certification Qualiopi et mise à disposition du logiciel de gestion de formation)
- L'approche globale du sujet adolescent et l'équilibre des modalités d'intervention et de participation

Facteurs défavorables

- Globalement le manque de temps pour à la fois faire entrer tout le contenu nécessaire et souhaité, et à la fois respecter le temps dédié à la formation pour les acteurs de terrain occasionnellement engagés et occupés pour d'autres formations.

	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs pédagogiques de la journée 2 du module #1 sur les principaux troubles rencontrés dans la clinique de l'adolescent et du jeune adulte partiellement atteints ; cela concerne le lien entre les aménagements psychiques et les manifestations pathologiques. Manque d'équilibre entre la théorie copieusement développée et la pratique très peu illustrée. - Le manque de coordination préparatoire pour l'intervention de l'avocat en binôme avec la psychologue du PAEJ. La charge de travail et l'activité habituelle des professionnels intervenant ont parfois conduit à une indisponibilité pour la coordination et la préparation, notamment pour le Module #2. - L'inscription sur l'itinéraire complet de formation : quelques acteurs inscrits ont été absents sur certains modules, ne validant pas la formation intégralement et ne permettant pas de remplacement pour d'autres potentiels bénéficiaires (selon les délais, d'après la complémentarité des modules et la nécessité du premier module comme socle commun). - Trouver un système d'évaluation tout au long de l'itinéraire de formation, et s'approprier l'outil de suivi et d'évaluation proposé (par Dr Marie-Pierre Archambeaud - formatrice - certification Qualiopi - logiciel Digiforma) - Trouver un moyen de formaliser les attestations de présence puisque le statut de la Coopérative ne le permet pas, et que certains intervenants n'ont pas le statut de formateur (possible par Dr Marie-Pierre Archambeaud - formatrice - certification Qualiopi - logiciel Digiforma)
<p>Impacts sur la réduction des inégalités de santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'interconnaissance comme levier pour permettre la compréhension des missions/activités des autres champs mais également pour mutualiser des actions entre différents acteurs ayant un public cible commun. En cela l'interconnaissance entre acteurs favorise l'entrée et l'accompagnement dans un parcours grâce au « qui fait quoi », à la connaissance des compétences, des limites et des pratiques de chacun, intervenant dans la trajectoire du jeune de manière à mieux la tracer à ses côtés. ▪ La lecture et la compréhension du jeune, en tant que sujet, écartant les craintes et engageant plus sereinement la prise en charge ▪ Les outils et les ressources locales permettant de rompre l'isolement de l'acteur, sécurisant son intervention et favorisant des complémentarités aux pratiques habituelles ou peu développées
<p>Perspectives</p>	<p>Reconduction de la formation (3^{ème} édition en 2025) Réajustement de l'approche juridique (équilibre théorie / pratique) lors du module #2 Introduire une lecture sociologique lors du module #2</p>

LILLE : Le travail en transversalité comme moyen pour les collectivités d'agir face aux problématiques de santé mentale des jeunes

Date de rédaction de la fiche-action : 14.01.2025

Période	☑ Projet en cours, précisez la période : janvier 2024-aujourd'hui, sans date de fin planifiée.
Échelle de territoire concernée	Ville de Lille
Porteur / pilote principal	Conseil Lillois de Santé Mentale (CLSM)
Rôle de la collectivité	Coordinateur – financeur – Relais
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> . Acteurs ville : CLSM ; Direction jeunesse ; Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) ; Cités éducatives ; Conseil Lillois de la jeunesse (CLJ) ; Conseil municipal d'enfants (CME) ; projet éducatif global (PEG) . Partenaires : Conseil de Santé Mentale Etudiant (CSME) ; Nightline ; Métropole européenne de Lille avec les Ambassadeurs santé mentale ; Projet territorial de santé mentale (PTSM) ; Maison des Ados ; Mission Locale ; Programme de Prévention des Pathologies Emergentes en Psychiatrie (PPPEP48) ; Centre d'Information et d'Orientation (CIO) ; Education nationale ; Club de Prévention ; Centres sociaux ; Hôpitaux (CHU de Lille et GHICL)
Budget :	
- Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé)	<p>Un budget pour des actions de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> . 3 000€ en 2024 . 17 000€ en 2025 <p>Un budget de subventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> . 5000€ <p>Un budget en réponse à un appel à projet de la MILDECA :</p> <ul style="list-style-type: none"> . 41 500€ par un, pour 3 ans (2024-2026) <p>Un budget consacré aux Espaces Ecoute Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> . 60 000€ pour la part ville + une part Etat.
- Budget d'investissement (réel ou estimé)	/
- Contribution de votre collectivité	<ul style="list-style-type: none"> - Cofinancement du service jeunesse et du service santé de la ville de Lille pour les actions de formation - Subventions du service jeunesse - Contribution du CLSPD dans le cadre du projet en réponse à l'appel à projet de la MILDECA
Partenaires financiers	MILDECA ; ARS (dans le cadre de leur participation au financement de la coordination du CLSM) ; Etat
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation générale des indicateurs de santé mentale des jeunes :: Les résultats de l'étude EnCLASS, publiés en avril 2024, révèlent que 14 % des collégiens et 15 % des lycéens présentent un risque important de dépression. - Et particulièrement chez les jeunes filles : Les résultats de l'étude EnCLASS, publiés en avril 2024, révèlent que 14 % des collégiens et 15 % des lycéens présentent un risque important de dépression. Entre 2018 et 2022, la proportion de lycéens ayant eu des pensées suicidaires au cours de l'année écoulée a augmenté, de façon plus

	<p>importante chez les filles. Elle est passée de 13,3 % à 17,4 % chez les garçons et de 24,2 % à 30,9 % chez les filles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sollicitations des partenaires démunis face à cette thématique - Multiplication des rencontres partenariales autour de cette question (CIO, Inter-Commissions de Vie Lycéenne, Cités Educatives, petit-déjeuner santé mentale, etc.) - Un public jeune et/ou étudiant avec des problématiques propres : précarité, éloignement du domicile familial... - Période de transition (enfance-adolescence ; adolescence - âge adulte) - Diversité de l'offre d'accompagnement sanitaire et social, parfois méconnue, coûteuse, stigmatisante. - Possible rupture dans les soins : éloignement du médecin traitant et des spécialistes, fin du rattachement à la mutuelle des parents... - Un âge déterminant (12-25ans) pour le repérage précoce de pathologies psy. - Le maillage partenarial Lillois est dense, mais les problématiques de la santé mentale des jeunes restent et l'accès aux dispositifs est souvent saturé. - Offre de soins sur le territoire : 3 secteurs de psychiatrie adulte et 2 secteurs de pédopsychiatrie
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les problématiques et les besoins réels des jeunes et des acteurs qui les accompagnent - Donner un espace de coordination et de transversalité pour répondre aux problématiques liées à la santé mentale des jeunes sur la ville - Mettre en place des actions d'information et de sensibilisation à destination des professionnels - Mettre en place des actions d'aller-vers pour informer les jeunes et/ou répondre à leurs problématique et demandes - Faire de la prévention auprès des jeunes sur les questions de santé mentale et les thématiques associées (addictions, vie affective, compétences psycho-sociales). - Clarifier la lisibilité des ressources et du parcours de soin sur le territoire - Prêter une attention particulière à la transition ado/jeune adulte - Favoriser les articulations entre les secteurs de psychiatrie et de pédopsychiatrie - Apporter une écoute professionnelle de première ligne aux lillois (et ouverte aux jeunes) avec les Espaces Ecoute Santé

Description du déroulé

Les problématiques de santé mentale des jeunes sont variées, dépendent de leur statut et de leur âge, un ensemble d'actions viennent tenter de répondre à ces problématiques :

- Depuis 2020, il y a, dans toutes les mairies de quartier de la ville ainsi que dans 6 centres sociaux, des permanences de psychologues, appelées « Espaces Ecoute Santé » ; pour offrir, aux personnes en difficulté, un espace de parole, d'écoute neutre et confidentiel, pour repérer les difficultés (souffrance, angoisse, problèmes personnels et familiaux) mais aussi apporter des solutions adaptées. Ces espaces sont tout public mais évidemment ouverts aux jeunes (majeurs, ou mineurs accompagnés), et les permanences dans les centres sociaux visent notamment les jeunes.
- Depuis 2021, l'Université de Lille, en partenariat avec l'EPSM de l'agglomération lilloise et le Crous, s'est dotée d'un Conseil de Santé Mentale Etudiant (CSME), avec lequel nous pouvons travailler en collaboration, construit sur le modèle des CLSM, il a pour public l'ensemble des étudiants de l'université de Lille, dont une partie sont lillois.
- Depuis janvier 2024, un projet nommé « SAVE » (Santé mentale, Addictions, Vie affective et sexuelle et Echanges) consiste à des actions d'aller-vers les jeunes, animées par des jeunes en service civique et des professionnels de CAARUD/CSAPA pour échanger sur ces sujets et faire de la prévention, directement au sein des lieux de vie, ou des lieux du quotidien des jeunes.

Ces actions d'aller-vers sont complétées par un axe sur le renforcement des compétences psycho-sociales des jeunes. Et le programme comprend également un volet de sensibilisation aux conduites addictives à destination des professionnels en contact avec les jeunes,

-Pour aider un dispositif qui répond directement au besoin d'écoute, et d'échange sur les questions de santé mentale et à rompre l'isolement des jeunes, la ville de Lille a financé depuis 2023, l'association Nightline, notamment pour son dispositif d'écoute (ligne téléphonique et chat) nocturne, de pair à pair.

-En 2024 des actions de sensibilisations, répondant à la demande des jeunes ont été organisées. Ainsi qu'une première session de formation PSSM Jeunes, à destination de professionnels lillois accompagnant des Jeunes

-Enfin depuis fin 2024 : Mise en place d'un groupe de travail « Santé Mentale des jeunes », animé par le CLSM ; qui permet de

	<p>coordonner et mettre en transversalité ces actions à destination des jeunes, ainsi que les acteurs de la collectivité et du territoire qui les portent. Ce groupe de travail est co-porté par un pédopsychiatre d'un secteur de pédopsychiatrie lillois. Il s'inscrit dans un calendrier avec des échéances déjà définies : des actions d'aller-vers sur le 1er trimestre 2025, des formations de professionnels, et un "séminaire jeunesse" au 4ème trimestre 2025.</p>
Implication des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - via la démocratie participative (CME, CLJ) - en répondant à leurs sollicitations directes - en allant à leur rencontre sur des actions d'aller-vers.
Résultats et évaluations <i>(préciser si les résultats ont été publiés dans une revue scientifique, si oui, merci de partager le lien)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux des moyens mis en œuvre par la collectivité (jeunesse, CLSPD et santé) - Valorisation des collaborations et des partenariats créés avec des acteurs mobilisés autour des questions jeunesse : dispositifs de droit commun (secteurs de pédopsychiatrie, Maison des Ados) ou dispositifs innovants sur le territoire (Conseil de Santé Mentale Etudiant, Ambassadeurs santé mentale, Nightline...) - La typologie et le nombre d'acteurs formés/à former (aux PSSM Jeunes notamment) et leurs retours - La diffusion et l'utilisation du projet de livrables et supports de communication destinés à favoriser l'accès aux soins mais aussi l'amélioration de la santé mentale - Les retours des jeunes touchés par les actions d'aller-vers menées ou à mener
Facteurs favorables	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation et implication des partenaires sur ce sujet - Volonté de la ville et des différents service concernés d'investir des moyens sur ce sujet (formation, Espace Ecoute Santé...) - L'existence de dispositifs de prise en charge et d'accompagnement des jeunes (Nightline, Conseil de Santé Mentale Etudiants...)
Facteurs défavorables*	<ul style="list-style-type: none"> - La difficile mobilisation des jeunes de 12 à 25 ans sur les sujets de santé et de santé mentale, et les actions de prévention malgré une évolution et la démocratisation de ces sujets. - La stigmatisation des sujets de santé mentale - La globalité des problématiques qui peuvent dépasser les compétences de la collectivité. - La saturation générale des dispositifs de soin habituels
Impacts sur la réduction des inégalités de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter une meilleure connaissance à toutes et tous des dispositifs présents sur le territoire

	<ul style="list-style-type: none"> - Une attention particulière portée sur les jeunes ayant moins de ressources : dans les actions d'aller-vers par exemple (lors des distributions alimentaires, dans les résidences Crous...) - L'accès à une permanence d'écoute, par des professionnels, gratuite et sur orientation de travailleurs sociaux - L'accès gratuit pour des professionnels et/ou bénévoles, qui n'auraient pas pu accéder à la formation PSSM Jeunes, habituellement payante.
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire dans le temps ce mode de travail en transversalité - Pérenniser les actions mises en œuvre - Réussir à évaluer l'impact de nos actions sur la santé mentale des jeunes : en direct ou via les professionnels. - Avoir produit un ou des outils ou livrables, adaptés aux besoins des professionnels et des jeunes. - Suivre le projet « Ambassadeur santé mentale » porté par la métropole européenne de Lille, qui a démarré début 2025.

PARIS : Le Quartier santé du Quartier Jeunes (QJ), un lieu d'accueil inconditionnel au cœur de Paris

Date de rédaction de la fiche-action : 14.01.2025

Période	<input checked="" type="checkbox"/> Projet en cours, précisez la période : 2021-2026
Échelle de territoire concernée	La Ville de Paris et la région Ile de France
Porteur / pilote principal	Direction de la Santé Publique de la Ville de Paris (DSP)

	Service Promotion de la santé et réduction des risques
Rôle de la collectivité	Coordination du projet
Partenaires	<p>Quartier Jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction Jeunesse et Sport de la Ville de Paris (DJS), - Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville de Paris (DAE), - Direction des Solidarités de la Ville de Paris (DSOL), - Mission Locale, - Association point d'accès aux droits APASO - Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation (juristes-avocats), - Association d'aide au logement (CLAJ-Comité pour le Logement Autonome des jeunes) - CIDJ (Centre d'Information et d'Orientation Jeunesse). - Restos du cœur <p>Quartier santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations de santé mentale : APASO, le Passage, l'Époc, Paradoxes - Les consultations jeunes consommateurs (CJC) de la Corde Raide et Opelia Charonne, Emergences - Association de lutte contre le Sida : le Comité des familles - Association de médiation en santé : Migrations santé
Budget :	
- Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé)	Pour le Quartier santé du Quartier jeunes : 2 ETP agents de la Ville (1 coordinatrice et 2 psychologues à mi-temps) 15 000€ de frais de fonctionnement annuel (matériel, prestations) 111 400€ de soutien aux associations
- Budget d'investissement (réel ou estimé)	Nous n'avons pas d'information à date du budget d'investissement géré par le Direction Jeunesse et Sport de la ville de Paris
- Contribution de votre collectivité	Pour le Quartier Jeunes : Budget d'investissement (lieu) et de fonctionnement pour les ETP de la DSP, de la DJS et de la DSOL. Pour le Quartier santé : le budget d'investissement
Partenaires financiers	Pas de co-financement
Contexte	<p>En septembre 2021, à la suite d'un projet porté par la DJS, le Conseil de Paris a ouvert un nouvel équipement jeunesse, le Quartier Jeunes (QJ), dans les locaux de l'ancienne Mairie du 1er arrondissement de Paris.</p> <p>Ce nouvel équipement, ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans, est pensé pour que les jeunes puissent trouver un accueil inconditionnel et des réponses concrètes pour les accompagner dans leur parcours d'autonomie.</p> <p>C'est un lieu universel, accueillant, bienveillant et convivial situé dans un bâtiment prestigieux en face du Louvre. Celui-ci propose une programmation évolutive et une gouvernance participative avec plusieurs collèges (institutionnel, associatif, entreprise, jeunes).</p>

	<p>L'ensemble du projet a été conçu avec des jeunes dans le cadre de concertations qui ont abordé l'ensemble des sujets ayant trait à l'équipement et à son organisation : nom, aménagement, services proposés (accueil, orientation, Insertion, emploi, culture, accès aux droits).</p> <p>La question de la santé a été particulièrement abordée par les jeunes. Les conclusions de ces concertations ont orienté l'élaboration du projet qui a guidé la création du quartier santé. Les jeunes ont souhaité pouvoir trouver des réponses en matière de santé mentale, de sexualité et d'accès aux dépistages. Au-delà de thématiques particulières, il s'agit surtout de construire un projet global de promotion de la santé.</p> <p>Le dispositif santé de QJ s'inscrit également dans la continuité de la réflexion entamée lors des assises parisiennes de la santé en 2017, qui, en réponse au projet d'Espace Santé Jeunes, préconisait non seulement de créer un lieu dédié à la santé pour les jeunes mais également de faire venir des professionnels de santé dans des lieux déjà fréquentés par les jeunes.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Le quartier santé a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la santé dans une approche globale. - Sensibiliser aux questions de santé les jeunes et les professionnels de Quartier Jeunes. - Contribuer à réduire les inégalités sociales en accordant une importance particulière aux jeunes les plus vulnérables. - Evaluer et accompagner les orientations vers le droit commun
<p>Description du déroulé</p>	<p>Les activités du quartier santé s'inscrivent dans la conception de la santé définie par l'Organisation Mondiale de la Santé. Les actions intégrées ont pour ambition de prendre en compte cette vision globale et de ne pas se limiter aux questions d'accès aux soins. L'accompagnement en santé des jeunes prend en compte leur individualité et leur vulnérabilité en interaction avec leur environnement et l'ensemble des déterminants de la santé.</p> <p>En pratique, le quartier santé se situe au même étage que les autres quartiers de Quartier Jeunes et notamment, le quartier conseil avec le point d'accès aux droits et le CIDJ (Centre d'information et d'orientation jeunesse), le quartier emploi avec le Pôle Paris Emploi (PPE) et la mission locale, le quartier évasion avec le kiosque jeunes et le quartier solidarité avec l'association des restos du cœur et les assistantes sociales.</p> <p>Les jeunes viennent majoritairement au Quartier Jeunes pour d'autres motifs que la santé. Cependant l'unité de temps et de lieu proposé par le projet, permet aux jeunes de se familiariser avec les services proposés en matière de promotion de la santé. Par exemple, un jeune peut venir au Quartier Jeunes pour une question d'orientation et /ou d'accès à la culture, et découvrir ce</p>

	<p>faisant les possibilités de soutien psychologique, de conseils santé ou de dépistage VIH, VHB, VHC. La plupart du temps il y a accès directement, sans RDV et gratuitement, ce qui permet à de nombreux jeunes de passer le pas.</p> <p>23 professionnels de 12 associations différentes se mobilisent afin d'assurer une offre en santé mentale, en santé sexuelle et en réduction des risques.</p> <p>Les modalités d'intervention de ces professionnels se déclinent en permanences d'accueil d'écoute hebdomadaire, en actions collectives hebdomadaire ou mensuelle et/ou par des actions ponctuelles lors d'événements santé ou organisés par le Quartier Jeunes tout le long de l'année.</p> <p>Ainsi tous les après-midis, les jeunes peuvent avoir accès à des psychologues gratuitement et sans rendez-vous. Les mercredis après-midi, ils peuvent rencontrer une infirmière sexologue ou échanger sur les addictions avec des professionnels de Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) et/ou réaliser un dépistage rapide VIH, VHB, VHC. Les Jeudis, ils peuvent s'exprimer au travers d'un atelier d'art thérapie et le vendredi être accompagnés dans la constitution de leur dossier d'accès aux droits santé tels que la complémentaire santé solidaire, l'AME ou un bilan de santé.</p> <p>Le Quartier santé est aujourd'hui un lieu ressource pour de nombreux jeunes, mais également un lieu d'expérimentation unique dans « l'aller vers » en promotion de la santé et santé mentale. Le fait de ne pas de ne pas avoir de jeunes captifs et venant avec une demande claire bouscule de nombreux professionnels dans leurs pratiques, mais génère de la créativité, de l'adaptation et un savoir-faire qu'il serait intéressant de capitaliser pour faire évoluer les pratiques.</p>
<p>Implication des jeunes</p>	<p>Le collège des jeunes de Quartier Jeunes se réunit régulièrement pour échanger sur l'ensemble des services proposés par le Quartier Jeunes.</p> <p>Un nouveau quartier engagement vient de voir le jour en 2025. Le quartier santé prévoit une collaboration avec ce nouveau quartier afin d'y inclure la dimension engagement des jeunes dans les projets santé.</p>
<p>Résultats et évaluations (préciser si les résultats ont été publiés dans une revue scientifique, si oui, merci de partager le lien)</p>	<p>Depuis 2021, le quartier santé a reçu 9600 jeunes majoritairement âgés de 20 à 25 ans, (50% sont parisiens et 50% sont franciliens), 63% sont des étudiants (38% sont étudiants français, 25% sont étudiants étrangers).</p> <p>La majorité des jeunes sont repérés et orientés par les médiateurs de Quartier Jeunes, les conseillers du CIDJ, de la Mission locale ou du kiosque Jeune. Certains jeunes sont en souffrance et sont engagés dans des prises de risques, des processus de marginalisation et nécessitent d'être orientés</p>

	<p>rapidement et efficacement vers des dispositifs d'accompagnement social et ou de soins.</p> <p>De plus en plus de jeunes arrivent au quartier santé par le bouche à oreille pour des demandes ponctuelles sur des thématiques précises : consulter un psychologue, faire le point sur sa consommation de produits psychoactifs ou sur sa vie sexuelle ou affective.</p> <p>Les demandes exprimées auprès des psychologues relèvent du soutien psychologique autour d'une souffrance liée au stress, à une tristesse ou à un état dépressif (54% des jeunes reçus), à une souffrance sociale (perte de revenus, de logement, situation administrative dégradée, 27% des jeunes reçus), à une problématique familiale (24%), et ou à un isolement profond (20%).</p> <p>En 2025, 1798 entretiens ont été réalisés ainsi que 294 actions collectives (Art thérapie, théâtre, atelier corps voix paroles, groupe de parole sexo, atelier RDR, café débat, actions d'aller vers). Le Quartier s'est aussi mobilisé sur 12 événements (Dry January, Saint Valentin décalée, Journée internationale des droits des femmes, forum accès aux droits, santé sexuelle dans tous ses états, jeux olympiques, journée corps normes et sociétés, semaine d'information santé mentale, semaine du handicap, forum estime de soi).</p>
<p>Facteurs favorables</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Dimension politique et stratégique :</u> Quartier Jeunes est né d'une volonté politique, notamment de la Maire de Paris après la crise du COVID19. La stratégie de ce projet multidimensionnel favorise l'amélioration des déterminants sociaux de santé en même temps (l'insertion, le logement, l'accès aux solidarités, l'accès aux droits et l'accès à la santé), aussi plusieurs directions de la ville sont mobilisées. - <u>L'accessibilité :</u> L'accessibilité du lieu est universelle et adaptée au rythme des jeunes, le lieu est en effet gratuit et sans rendez-vous, ouvert du lundi au samedi et en soirée les mercredis, jeudis et vendredis. Facile d'accès, QJ est au centre de Paris, et accessible en métro et RER. Située dans un quartier très fréquenté, il offre des conditions d'anonymat recherchées par certains jeunes. - <u>La coordination</u> La coordination du quartier santé permet une interconnaissance des professionnels, un décloisonnement des pratiques, et un accompagnement des professionnels dans les pratiques de l'aller vers. - <u>Le partenariat</u> La diversité des intervenants offre aux jeunes une complémentarité des interventions et des approches. - <u>La MMPCR en mission support</u> La Mission Métropolitaine des Conduites à Risques (MMPCR), lieu ressource en matière de prévention des conduites à risques pour les professionnels, apporte son soutien en termes de

	gestion, logistique, méthodologie, de recherche aussi et de prêts d'outils de promotion de la santé au quartier santé.
Facteurs défavorables	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Les Ressources financières</u> La majorité du budget de fonctionnement est aspiré par les permanences de psychologues, alors qu'elles pourraient être prises en charge par le droit commun. Cette contrainte laisse peu de budget aux actions de promotion de la santé. QJ santé n'a pas de co-financement pour le moment (Inscription PAEJ impossible). - <u>L'accompagnement des situations de détresse aigue</u> Le Quartier Santé rencontre de nombreuses situations de jeunes très complexes qui nécessitent un accompagnement spécifique et chronophage. Ces situations, pour qui l'orientation est complexe, mobilisent les agents présents. - <u>La communication</u> La communication auprès des jeunes est exigeante, elle doit être adaptée, rapide, proche de l'expérience des jeunes et participative, et peut bousculer l'organisation des services concernés.
Impacts sur la réduction des inégalités de santé	Les ateliers collectifs et événements dans et hors les murs permettent de mobiliser les jeunes des quartiers prioritaires. Aussi 250 jeunes inscrits au resto du cœur viennent récupérer un panier repas au resto du cœur tous les jeudis et sont une cible pour nos ateliers et nos actions.
Perspectives	Après trois ans d'activités, QJ santé propose au travers d'un nouvel appel à projet 2025-2026 de poursuivre les actions menées et de les renforcer, au travers des pratiques « d'aller vers », transversales, innovantes et créatives s'appuyant sur une approche expérientielle et participative. Les projets culture-santé, de sport santé et santé nutritionnelle sont vivement encouragés ainsi que les projets portant sur les jeunes LGBTQIA+ et les jeunes des quartiers prioritaires ou en grande précarité. Les projets collectifs visant à rompre l'isolement des jeunes et à favoriser les liens sont à développer cette année.

VILLEURBANNE : Point Accueil Ecoute Jeunes municipal de Villeurbanne

Date de rédaction de la fiche-action : 08.01.2025

Période	<input checked="" type="checkbox"/> Projet en cours, précisez la période : projet continu
Échelle de territoire concernée	L'ensemble de la commune avec une attention particulière aux habitant.es (jeunes++) des quartiers en politique de la ville = une antenne d'accueil en centre-ville et 4 autres au cœur des QPV
Porteur / pilote principal	Ville de Villeurbanne – Direction santé publique

Rôle de la collectivité	Portage direct du dispositif = 3 psychologues territoriales
Partenaires	<p>Principalement : Education nationale, action sociale (Métropole de Lyon), prévention spécialisée, CCAS, Mission Locale, Protection judiciaire de la jeunesse, médecine de ville, psychiatrie de secteur, associations locales et centres sociaux ...</p> <p>Il existe en outre de nombreuses modalités de coopérations avec les professionnels du PAEJ et ses partenaires :</p> <p>Via le conseil local de santé mentale de Villeurbanne et ses commissions ou groupes de travail</p> <p>Via le Programme de réussite éducative et les réunions de concertations pluriprofessionnelles organisées dans les quartiers où le PAEJ a une activité</p> <p>Via le réseau du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance</p> <p>Via les rencontres régulières avec l'ensemble des chefs d'établissement de la commune</p> <p>Via les rencontres régulières de partenaires en réunion d'équipe PAEJ</p> <p>Via les différents événements partenariaux organisés sur les quartiers</p>
Budget :	
- Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé)	274 120 euros annuel
- Contribution de votre collectivité	192 671 euros
Partenaires financiers	CAF (58 500 euros), ANCT - politique de la ville (18 000 euros), Métropole de Lyon (5000 euros)
Contexte	<p>Villeurbanne est une ville jeune : les moins de 30 ans représentent 46 % de la population. Les 15-29 ans constituent la part la plus importante avec 28.6 %, principalement du fait de la forte présence étudiante.</p> <p>Villeurbanne est une ville marquée par la pauvreté. En 2019, le taux de pauvreté sur la ville est de 20%. Il est nettement plus élevé que dans la Métropole de Lyon (16%) et qu'à l'échelle nationale (14,5%). De fortes disparités spatiales sont également observées à l'échelle infra-communale, la ville compte 5 quartiers en géographie prioritaire de la politique de la ville, représentant plus de 15 500 habitants et environs 10 % de la population.</p> <p>La commune de Villeurbanne est bien dotée en matière de ressources de prévention et de soins en santé mentale. La commune dispose également de bons partenariats dans les secteurs de la jeunesse et de la santé mentale. Cette dynamique est notamment soutenue par le conseil local de santé mentale (CLSM) de la ville qui anime des groupes d'échanges multi partenariaux sur différentes thématiques dont celles concernant la santé mentale des enfants et des adolescents et la parentalité. Il existe en revanche plusieurs mois (voire plus d'une année) d'attente pour accéder au CMP de secteur, notamment en pédopsychiatrie. Les demandes rejetées n'ont</p>

	<p>pas d'accès à la psychiatrie publique (sauf en cas d'aggravation des symptômes). Ces personnes se tournent alors vers les points écoutes de la ville, ou les structures d'écoute de Lyon, dont les files actives sont très chargées. Enfin, elles peuvent se tourner vers les psychiatres libéraux (qui pratiquent souvent des dépassements d'honoraires) ou vers les psychologues libéraux. Dans les deux cas, ces ressources ne sont pas accessibles aux publics ayant de faibles revenus.</p> <p>Dès lors le point accueil écoutes jeunes de Villeurbanne est souvent cité comme une ressource précieuse, largement salué par les professionnels et les partenaires locaux. Dans un contexte où le CMP enfants et adolescents de secteur recentre de manière croissante ses prises en charge sur les pathologies avérées, il n'est plus en mesure d'apporter une réponse au mal être des jeunes villeurbannais. Seul le Point Accueil Ecoute Jeunes propose une écoute sur plusieurs séances, en proximité immédiate des lieux de vie ou de scolarisation des publics reçus. Sa file active reste néanmoins très dense, parfois saturée à certains moments de l'année.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Objectif général : proposer un lieu d'accueil, de soutien et d'accompagnement psychologique pour les jeunes et les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> * en situation de doute, de questionnement, de crise ou de mal être * préoccupés par/ou en prise avec/ des conduites à risques (substances psychoactives, internet, risques suicidaires, violence subie ou agie...) * en demande de partage et d'échanges avec d'autres parents ou d'autres jeunes * voulant rétablir le dialogue parents/adolescents <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Proposer une écoute clinique des adolescents, des parents, des professionnels dans le cadre d'entretiens et/ou de groupes de paroles et d'échanges * Mettre en œuvre des actions d'appui aux professionnels afin de soutenir, renforcer, dynamiser le réseau * Elaborer et déployer des actions de prévention, à la demande de professionnels ou pour des manifestations à thèmes (forum des établissements scolaires, fêtes de quartiers...). <p>Les missions du PAEJ de Villeurbanne s'inscrivent dans le cadre de la circulaire des PAEJ du 12 mars 2002 (Direction générale de la santé) et de l'instruction du 4 avril 2018 relative aux orientations stratégiques et principes de gestion des Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ), émanant de la Direction Générale de la Cohésion Sociale</p> <p>L'ensemble de ces actions participent à une politique municipale en faveur de la promotion de la santé des adolescents, des</p>

	jeunes adultes et du renforcement de la fonction parentale. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie partenariale du troisième contrat local de santé (CLS) de Villeurbanne.
Description du déroulé	<p>Accompagnement individuel</p> <p>Les accompagnements individuels au sein du PAEJ représentent environ 40% de l'activité globale. Cet accompagnement est assuré par 3 psychologues (2.6 ETP) de la ville. Les entretiens sont réalisés en centre-ville (locaux de la direction de la santé publique et dans les quartiers (maisons des services publics, maison de quartier et centres sociaux). Les professionnelles du PAEJ sont régulièrement en contact direct avec les jeunes, en particulier sur les animations de proximité proposés dans les structures d'éducation populaire des quartiers. Le caractère inconditionnel de l'accueil est au cœur des missions proposées par le PAEJ : aucune formalité administrative ni justificatif n'est nécessaire pour solliciter un RDV et être accompagné. L'anonymat est possible également. En 2023, le PAEJ a suivi 228 jeunes et 52 parents. Les professionnels ont réalisé 1364 entretiens individuels. Spécifiquement 1338 entretiens avec des jeunes et 163 entretiens avec des parents.</p> <p>Actions collectives</p> <p>De nombreuses actions collectives sont organisées durant l'année. Les données ci-après concerne l'année 2023. La plupart des actions présentées ici sont reconduites, de nouvelles actions peuvent être proposées en fonction des besoins identifiés et des opportunités et dynamiques partenariales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Petits déjeuners santé <p>Les petits déjeuners santé se déroulent un vendredi par mois sur toute une matinée. Les jeunes sont accueillis autour d'un buffet. La convivialité et la position « d'aller vers » des professionnels favorisent l'émergence de la parole : du sentiment de solitude à la difficulté à trouver un médecin traitant toutes les thématiques santé sont largement abordées.</p> <p>Les petits déjeuners contribuent à soutenir l'accès aux soins et permettent une première rencontre avec des professionnels (psychologue du PAEJ, planning familial, CSAPA, médiation santé, conseillers mission locale) et favorisent ainsi une passerelle vers les lieux de soins ou d'accompagnement social.</p> <p>Les jeunes accueillis peuvent être de jeunes parents et ont la possibilité durant l'action de confier leur(s) enfant(s) à une éducatrice de jeunes enfants installée dans un espace à proximité de la salle d'animation. En 2023, c'est 8 petits déjeuners organisés, 105 jeunes participants et 4 enfants accueillis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Groupes à médiation (GAM) <p>En 2023, les groupes à médiation ont mobilisé 150 jeunes sur 16 séances. Ce projet est en partenariat avec la Mission Locale de</p>

Villeurbanne et des institutions culturelles comme le Théâtre national populaire ou l'école nationale de musique de la Ville.

Ces groupes de paroles et d'expression sont destinés aux jeunes qui souhaitent renforcer leur estime d'eux-mêmes et leur confiance en eux. Ils se déroulent sur toute l'année scolaire sous forme de session de 5/6 séances à raison d'une séance par semaine. Ces groupes utilisent plusieurs médiations : la musique, le théâtre, les images avec le photolangage.

Les médiations telles que les photos font appel au registre émotionnel et permettent un partage des expériences personnelles. Le théâtre et la musique favorisent la capacité à mettre en mouvement son corps, à s'écouter, à écouter l'autre et à faire partie de l'enveloppe corporelle ou sonore que représente le groupe. Ainsi les médiations facilitent les échanges et contribuent à leur permettre de vivre une expérience groupale positive renforçant leur estime d'eux même et leur confiance en l'autre.

- **Le groupe de parole pour les adolescents de l'ACBCL**

L'ACBCL est une structure d'accompagnement scolaire sur le quartier des Buiers. Ce groupe est co animé par une psychologue du PAEJ et deux éducateurs de prévention autour de la thématique « rencontre avec un psy ». En 2023, il a rassemblé à chaque séance, entre 8 et 12 jeunes. Soit au total 30 personnes. Ces groupes ont permis d'accueillir et d'aider à gérer les préoccupations des adolescents qui se sont montrés particulièrement anxieux sur la question de leur avenir et celle du quartier.

- **« Les rencontres du TONKIN »**

Fête de quartier destinée aux collégiens et à leurs parents leur permettant de rencontrer tous les professionnels ressources sur l'adolescence. En 2023, le PAEJ (2 psychologues) y a animé une séance sur le thème du : « Bien être/mal être à l'adolescence » auprès de trois classes de 4eme et une classe d'ULYS, soit environ 40 jeunes. Un stand ouvert aux parents et aux adolescents a accueilli environ 40 personnes (10 parents-20 jeunes) 4 réunions partenariales + 2 réunions de préparation.

- **Le groupe à médiation danse sur le quartier des Brosses**

Coanimé par une animatrice de la maison de quartier des Brosses et une psychologue du PAEJ, ce groupe a pour objectif de proposer un temps groupal convivial aux mères et jeunes filles du quartier où le mouvement et la respiration favorisent la détente, l'expressivité/créativité et le mieux-être physique mais aussi psychique. Ce collectif associé à cette médiation permet de renforcer la confiance en soi et en son corps mais aussi de

soutenir le lien à l'autre et développer la conscience de ses ressources propres. En 2023, c'est 6 rencontres et 24 participants.

Le PAEJ coanime également régulièrement des groupes à destination des professionnels du territoire qui interviennent auprès d'un public jeune :

- **Groupe Inter-institutionnel Clinique jeunes 16-25 ans (GIC)**

Inscrit dans le Conseil Local en Santé Mentale : groupe réunissant 15 professionnels dont des psychologues, psychiatres et infirmiers (les institutions représentées sont : le CMP adultes, l'ittac, le PJA de Santé Mentale et Communauté, les Csapa de Villeurbanne et du Griffon, la Mission Locale et la PJJ). Le groupe se réunit tous les deux mois environ. Il a pour objectif de mettre au travail les articulations/orientations entre institutions intermédiaires aux soins et les lieux de soins villeurbannais au travers de situations cliniques rencontrées. Il constitue également un observatoire des problématiques en santé mentale des jeunes mais aussi des ressources et des limites actuelles des institutions auxquelles les participants appartiennent.

- **Le « réseau opérationnel en santé mentale 12-25 ans » (ROSM)**

Coanimé par la coordinatrice du CLSM, ainsi que par deux co référents : une psychologue du PAEJ et une assistante sociale scolaire. L'objectif principal de cette instance est de contribuer au développement d'un réseau local de santé mentale autour des 12-25 ans permettant de faciliter l'accompagnement et l'orientation des jeunes 12-25 ans. Il se réunit tous les 2 mois et 2 à 3 après-midi du ROSM, ouvert à tous les professionnels du territoire, sont organisés dans l'année. Sur l'année scolaire 2023 2024, les membres du ROSM ont organisé un cycle de 3 après-midis en séance plénière sur le sujet des "Violences Sexuelles" avec plus de 300 participants.

- **Promotion de sessions de formation des professionnels de proximité dans les quartiers aux « Premiers Secours en Santé Mentale »**

Sur les quartiers où le PAEJ est installé, les professionnels ont pu faire remonter leur besoin et leur souhait d'être mieux outiller pour l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques (animateurs des centres sociaux, professionnels de l'éducation nationale, agents d'accueil dans les structures de proximité, éducateurs de prévention, bénévoles d'associations de quartier...)

Outre le fait que ces deux journées de formation permettent de répondre à ces attentes elles favorisent aussi la création et/ou le soutien de liens interinstitutionnels : mieux se connaître contribue à renforcer le maillage partenarial et la construction d'un lien de confiance. Trois groupes ont été formé, sur le

	<p>quartier St Jean, le quartier des Buers et sur le Tonkin. Ces groupes sont devenu des groupes ressources réguliers pour les professionnels : les difficultés des habitants peuvent être déposées et partagées, des projets en commun peuvent s'initier comme dans le cadre de la participation à la SISM (Semaine d'informations sur la santé mentale).</p>
<p>Implication des jeunes</p>	<p>Les professionnelles du PAEJ proposent une approche de prévention globale centrée sur les ressources des jeunes et de leur entourage : toutes les composantes de la vie des jeunes et de leurs familles peuvent être entendues et travaillées. La souffrance psychique et sociale est un point d'entrée mais le maillage partenarial et le réseau important du PAEJ permet d'apporter des réponses complémentaires lorsque que cela est nécessaire. Par ailleurs, l'ensemble des actions collectives associe le Paej à de nombreux partenaires ce qui permet de mutualiser les moyens, de proposer une réponse groupale en complémentarité des entretiens individuels, et d'améliorer les liens inter-institutionnels.</p> <p>Ce travail produit des effets évidents sur les publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une meilleure prise en compte de leurs problématiques grâce à une approche pluri disciplinaire et aux regards croisés, - une meilleure prise en charge des situations permise par un portage partenarial et par l'effet de contenance qu'il produit, - une capacité renforcée pour les jeunes à « aller vers » des institutions jusqu'ici inconnues (« effet passerelle ») et à formuler une demande d'aide, - et enfin, une meilleure lisibilité pour les publics des champs d'intervention des différents services institutionnels et professionnels de santé.

Tableau des actions classées par public cible

Villes-Santé et action	Petite enfance (0-3 ans)	Enfance (4-11 ans)	Adolescence (12-17 ans)	Jeunes adultes (18-25 ans)	Parentalité	Autre(s)
BOURG-EN-BRESSE : Une voix(e) autrement		x				
BOURG-EN-BRESSE : Naitre et Bien grandir avec les écrans à Bourg-en-Bresse	x	x			x	
BOURG-EN-BRESSE : Santé bucco-dentaire des enfants à Bourg-en-Bresse	x	x			x	
MONTREUIL : Classe cuisine		x				
MONTREUIL : Mise à l'échelle d'une consultation prénatale de prévention dédiée aux (futurs) pères (PARTAGE 2)				x	x	x : Hommes
MONTREUIL : Sensibilisation à la sur exposition aux écrans chez les enfants	x	x			x	
MONTREUIL : Le Goût des saisons		x				
MONTREUIL : Guide de la parentalité en direction des agent.e.s de la Ville et du CCAS	x	x	x		x	
MONTREUIL : Groupe de paroles parents d'enfants en situation de handicap					x	
POITIERS : Sonoram'Art Moderne			x	x		
POITIERS : Formation CPS Périsco		x				x : animateurs périscolaires
POITIERS : Frotte Quenottes		x				
BORDEAUX : Expérimentation Parcours 1000 premiers jours	x				x	x : Périnatalité incluant l'anténatal
LA ROCHELLE : « 1,2,3 santé »		x				x : Temps forts en direction des parents 2024-2025
LA ROCHELLE : Les écrans de Mieux en mieux	x	x	x		x	
LA ROCHELLE : Médiation Santé Jeunes		x	x	x		
LA ROCHELLE : Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP)					x	

Villes-Santé et action	Petite enfance (0-3 ans)	Enfance (4-11 ans)	Adolescence (12-17 ans)	Jeunes adultes (18-25 ans)	Parentalité	Autre(s)
LA ROCHELLE : Dispositif de prévention et de réduction des risques en milieu festif : Prends soin de toi et veille sur tes amis			x	x		x : organisateurs d'évènements, bars et établissements de nuit
LYON : Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens	x	x	x		x	
LYON : Nourrir le lien entre nature et santé en milieu urbain	x	x	x		x	
NICE : AmStramgGram' - Programme de lutte contre le surpoids et l'obésité infantile à Nice et de promotion de la santé des enfants	x				x	x : Femmes enceintes et enfants de 0 à 6 ans
PORTO-VECCHIO : Club CLA (Accompagnement autour du Langage)	x					
PORTO-VECCHIO : Création d'un espace parentalité	x	x			x	
PORTO-VECCHIO : Club CLE - Accompagnement autour de l'écriture et la Lecture	x					
PORTO-VECCHIO : Projet Yoga		x				
VALENCE : Nutrition dans les écoles – Année scolaire 2023-2024		x			x	
VALENCE : OTDAM		x	x			
VALENCE : Y'A Personne de Parfait - Programme de soutien parental	x	x			x	x : Enfance 0-5 ans
VALENCE : Actions en direction des familles : cafés parents ; conférences-débat, théâtre forum	x	x	x		x	
VALENCE : Formation des professionnels	x	x	x		x	x : Professionnels et bénévoles
GRENOBLE : Action santé mentale « le jardin du dedans »		x				
GRENOBLE : Ateliers langage auprès d'enfants de moyenne section & animations de cafés des parents		x				
GRENOBLE : Dispositif d'aller-vers auprès des jeunes			x	x		
EUROMETROPOLE DE METZ : Equipe mobile Parentalité « Soutenir les parents dans les 1000 premiers jours »	x				x	

Villes-Santé et action	Petite enfance (0-3 ans)	Enfance (4-11 ans)	Adolescence (12-17 ans)	Jeunes adultes (18-25 ans)	Parentalité	Autre(s)
ANNECY : Théâtre-forum, un outil participatif pour améliorer le « mieux vivre ensemble »			x	x		x : Adultes
JURANCON : BIEN DANS TA PEAU ! Un parcours d'activités physiques dédié aux jeunes et aux personnes en réinsertion			x	x		
LYON : Stratégie visant à améliorer la santé des jeunes			x	x		
ROMANS SUR ISERE : Point Accueil Ecoute Jeunes La Parenthèse			x	x		
EVRY-COURCOURONNES : FORMATION « sur mesure » Santé Mentale des Jeunes			x	x		
LILLE : Le travail en transversalité comme moyen pour les collectivités d'agir face aux problématiques de santé mentale des jeunes			x	x		
PARIS : Le Quartier santé du Quartier Jeunes (QJ), un lieu d'accueil inconditionnel au cœur de Paris			x	x		
VILLEURBANNE : Point Accueil Ecoute Jeunes municipal de Villeurbanne			x	x		

D'autres informations, données, actions et projets peuvent être accessibles sur l'espace partagé du RfVS [pour les membres du RfVS](#).
N'hésitez pas à consulter ces ressources ou à contacter le Réseau français Villes-Santé pour plus d'informations.

Le Réseau français Villes-Santé (RfVS)

Après la signature de la charte d'Ottawa sur la promotion de la santé en 1986, le Bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé le mouvement Villes-Santé, avec pour objectif de soutenir des politiques locales favorisant une approche positive et large, donc globale, de la santé, tout en luttant contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Le Réseau français Villes-Santé, créé en 1990, est un réseau national composé de **118¹ villes et intercommunalités**, issu du mouvement européen des Villes-Santé, qui :

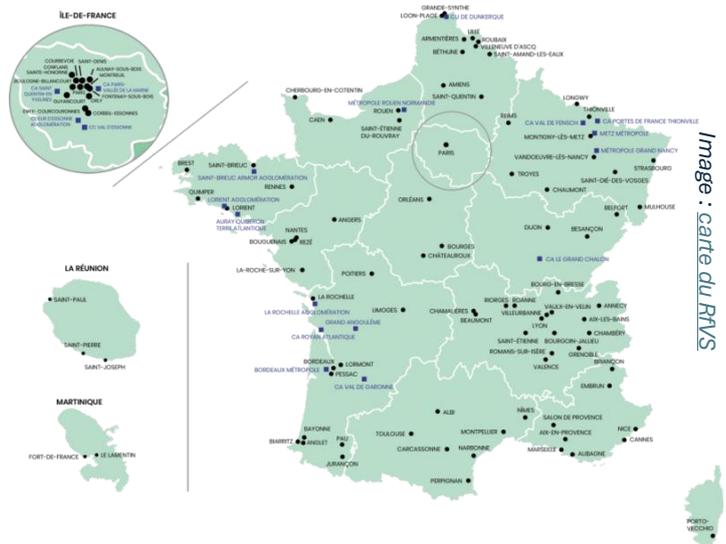
- **soutient les Villes-Santé** dans l'adoption d'une approche de « santé dans toutes les politiques » et dans l'implication des diverses parties prenantes afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ;
- **permet une coopération et un enrichissement mutuel** des Villes-Santé (partages d'expériences, échanges de données, rencontres nationales, actions communes...), tout en étant un interlocuteur privilégié auprès des instances et des acteurs nationaux et internationaux.

3 VALEURS

- Intersectorialité
- Équité
- Durabilité

5 GRANDS AXES

- Cadre de vie
- Quotidien et habitudes de vie
- Vivre, grandir et vieillir
- Offre et accès aux soins
- Gouvernance et animation territoriale



...qui regroupent des thématiques variées : alimentation et activité physique, enfance et petite enfance, habitat, santé mentale, santé-environnement, contrats locaux de santé...

Le Réseau français Villes-Santé, au travers de ses productions écrites, vise à partager, soutenir et mettre en valeur les actions des Villes-Santé.

Réseau français Villes-Santé
Le Saphir - Espace Ambroise Croizat
27 Place Jean Normand 35200 RENNES
06 67 59 72 86
secretariat@villes-sante.com

¹ En avril 2025